



# projet social

## 2019-2022



**Centre Social Rural de Lucé**  
**2 rue de Belleville 72150 Le Grand Lucé**  
[centresocial.legrandluce@wanadoo.fr](mailto:centresocial.legrandluce@wanadoo.fr)  
[www.centresocial-legrandluce.fr](http://www.centresocial-legrandluce.fr)



Avant-propos	
Un centre social ?	04
Un projet social ?	06
Introduction	07
Première partie – le Centre Social Rural de Lucé	
La Carte d'identité du Centre Social	08
Les forces vives du Centre Social : Administrateurs, Bénévoles et Salariés	09
Les moyens logistiques	15
Le Centre Social au cœur d'un réseau de partenaires	17
Deuxième partie – la construction du projet	
La préparation du nouveau projet	23
Retour sur le projet social 2013-2016...2018 : l'évaluation	27
Troisième partie – L'environnement du Centre Social : diagnostic territorial	
Le territoire d'intervention	45
Les données démographiques	46
Les données socio-économiques	47
Le tissu associatif, les équipements locaux	55
Les problématiques à prendre en compte	58
Quatrième partie – le projet 2019-2022	
L'articulation du Projet	66
3 grandes orientations	66
3 objectifs généraux	67
L'arbre des objectifs	68
L'Animation Globale et Coordination	69
Le cadre d'intervention	
Les objectifs	
Fiche action 1 - L'accueil	70
Fiche action 2 - L'information, la communication	72
Fiche action 3 - La veille sociale	74
Les Services	75
Le Cadre d'intervention	
Les objectifs	
Fiche action 4 - La Maison de Services au Public	75
Fiche action 5 - L'Aide alimentaire	77
Fiche action 6 - La mobilité	79
Fiche action 7 - Le soutien à la vie associative	81



# Sommaire...



Le Secteur Adultes & Seniors	83
Le Cadre d'intervention	
Les objectifs	
Fiche action 8 - les Ateliers conviviaux	84
Fiche action 9 - L'accompagnement du vieillissement	86
L'animation Collective Famille	87
L'axe « Familles » dans le projet centre social : la transversalité	
Fiche action 10- Parlons-en	90
Fiche action 11 - Les Loisirs en Famille	91
Fiche action 12- Les Vacances en Famille	92
Fiche action 13 - Les Bricoles du mercredi	93
Fiche action 14- La P'tite Vadrouille	94
Fiche action 15 - Les Semaines de la Famille	95
Fiche action 16 - La Pause Parents	96
Le secteur Jeunesse	97
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	
Les objectifs	
Fiche action 17 - Le Local Jeunes	98
Fiche action 18 - Les séjours accessoires et séjours de vacances	99
Fiche action 19 - L'Accompagnement de projets	100
Fiche action 20 - Les interventions au Collège	102
Fiche action 21 - Les actions de prévention	103
Fiche action 22 - Les ateliers loisirs	104
Le secteur Enfance	106
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	
Les objectifs	
Fiche action 23 - L'accueil de loisirs sans hébergement des enfants 3-11 ans	107
Fiche action 24 - Séjours accessoires et séjours de vacances	110
Fiche action 25 - Les mercredis récréatifs	111
Fiche action 26 - Les interventions dans les écoles maternelles et primaires	113
Le secteur Petite Enfance	114
Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse	
Les objectifs	
Fiche action 27 - Le Multi-accueil	115
Fiche action 28 - Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants	117
Une évaluation permanente du projet	119
Conclusion	120
Les contributions, les remerciements	
Annexes	121



## UN CENTRE SOCIAL ?

Selon la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France rédigée en 2000, un centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Selon la circulaire CNAF 2013-013 du 20 juin 2012, le centre social est animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, son objectif principal est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Un centre social a pour missions générales :

- d'être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale : il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- d'être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.





Sur son territoire d'intervention, le centre social contribue donc à l'animation de la vie sociale et a pour missions complémentaires de :

- › Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations ;
- › Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ;
- › Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- › Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles ;
- › Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaire

Le centre social répond aux problématiques familiales et développe des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales.

Acteur du vivre ensemble pour tous et avec tous, il s'adresse à l'ensemble de la population de son territoire, tous âges confondus.

La participation des habitants est au centre des préoccupations du centre social. Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants du territoire.

La participation des habitants aux activités du centre social peut prendre différentes formes. Qu'ils soient administrateurs, adhérents ou bénévoles, ils ont la possibilité de s'impliquer dans les activités proposées, d'intégrer des groupes de réflexion ou comités de pilotage, de prendre des responsabilités au sein des instances de gouvernance...

Au sein du centre social, les habitants-usagers peuvent ainsi s'épanouir et tisser des liens.



## UN PROJET SOCIAL ?

Pour être agréé « centre social », le centre social doit élaborer, pour une durée maximale de quatre ans, un projet avec, pour et autour des habitants de son territoire. C'est le Projet Social. Celui-ci fait donc l'objet d'un agrément « Centre social » délivré par la **Caisse d'Allocations Familiales** qui valide ainsi l'action projetée avec les habitants du territoire, et ouvre droit à un financement spécifique : la prestation de service « **Animation Globale et de Coordination** ». L'agrément est renouvelable sur présentation d'un diagnostic de territoire actualisé, d'une évaluation de l'action effectuée et de la présentation d'un nouveau projet social.

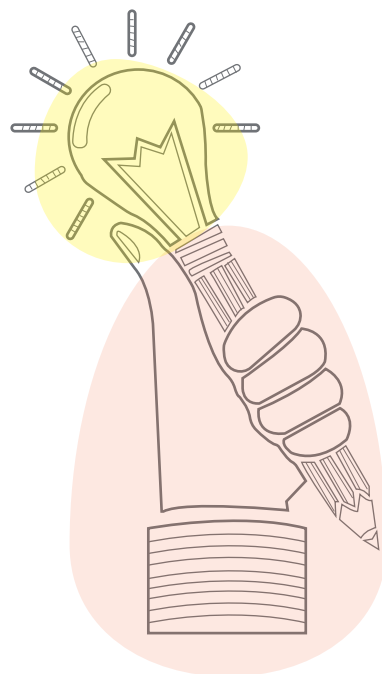
Le projet social est **une feuille de route** qui guide l'action du centre social et lui permet :

- d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire.
- d'engager un bilan partagé (les missions, les services et activités proposés et les perspectives) avec l'ensemble des acteurs du centre (salariés, administrateurs, bénévoles, habitants, partenaires)
- de mettre en exergue les préconisations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action.

Ainsi le projet social est défini comme projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur se reconnaît.

L'élaboration du projet permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser, faire participer différents acteurs de culture, de centres d'intérêts différents dans un projet collectif.

Le projet social formalise l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement. Il s'appuie sur leurs ressources (connaissance du territoire, compétence technique, etc.) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent en lien avec les besoins repérés.



# Introduction...

C'est dans un contexte géo-politique soumis à perturbations que l'association du Centre Social Rural de Lucé a du travailler le renouvellement de son projet.

Malgré les incertitudes et les contretemps, le Centre Social Rural de Lucé a réussi à mener cette aventure jusqu'à son terme.

Dorénavant, il souhaite se tourner sereinement vers l'avenir pour ainsi continuer à participer à la hauteur de ses moyens, à l'ambition qui consiste à former des habitants-citoyens impliqués dans la trajectoire de leur territoire de vie.

Pour ce faire, dans ce document « **projet social** », nous proposons :

- une réflexion sur notre territoire d'intervention à partir d'un diagnostic, image arrêtée, bilan partiel des atouts, potentialités, manques et des difficultés du territoire de Lucé ;
- de faire le point sur le fonctionnement actuel de notre structure en référence aux constats effectués,
- d'imaginer, de pérenniser et de mettre en œuvre des projets en faveur des différents âges de la vie, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des adultes, des seniors, des personnes vulnérables, du secteur associatif et de la population en général ;

Ambitieux mais réaliste et cohérent à la fois, ce projet de centre social atteindra ses objectifs dès lors qu'il saura fédérer autour de lui l'ensemble de ses partenaires et mobiliser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Notre projet 2019-2022 se veut à la fois répondre au référentiel de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales avec son cadre, ses entrées, ses registres, mais il a été également pensé et écrit comme **un outil de travail** à l'attention des nombreux acteurs du Centre Social (administrateurs, salariés et bénévoles).

Pour cela, il était nécessaire de proposer une démarche claire, pédagogique et lisible des différentes actions de la structure, revoir certaines facettes de nos fonctionnements, apporter des éclaircissements, des explications face à la complexité des dispositifs sollicités.

Ce présent document représente donc notre **feuille de route** pour 2019-2022.

Au cours de ces quatre années à venir, nous emprunterons des chemins certes déjà connus tout en tentant également d'ouvrir de nouvelles voies, mais toujours avec le souci permanent de l'intérêt général, avec et pour les habitants.



# Première partie... le Centre Social Rural de Lucé.

## la carte d'identité du centre social

Dénomination : Centre Social Rural de Lucé

Siège social : 2, rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCE

Statut juridique : Association Loi 1901

Date de création : 24 juin 1975

Territoire d'intervention : Territoire de Lucé (Communauté de Communes Loir Lucé Bercé)

N° SIRET : 329 824 015 000 13

### Agréments administratifs :

Agréé « centre social » par la CAF Sarthe depuis 1985.  
Reconnue Organisme d'Intérêt Général (OIG par la Direction Générale des Impôts Sarthe le 22 nov. 2007).  
Agréé « Jeunesse Education Populaire » par la Dir. Départ. Jeunesse et Sports Sarthe le 9 janvier 2006.

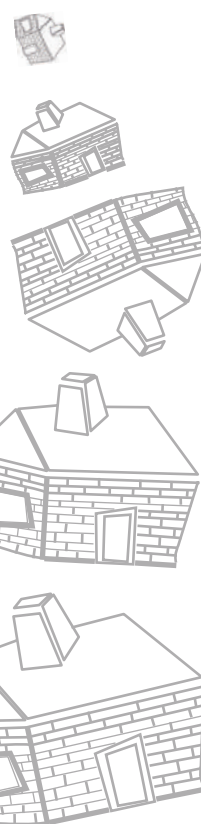
### Labels :

Labellisé « Point d'Appui Vie Associative » (PAVA) par la Dir. Départ. de la Cohésion Sociale depuis 2010.  
Labellisé « Maison de Services au Public » (MSAP) par la Préfecture de la Sarthe depuis le 12 mai 2011.

Adhésions : Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.  
Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Sarthe

Ressources : 316 foyers adhérents au 31.12.2017,  
20 associations adhérentes au 31.12.2017,  
23 administrateurs, 36 bénévoles,  
44 salariés différents au cours de l'année 2017 soit 16 ETP

Budget 2017 : 759 724 €





# les forces vives du centre social

## Le Conseil d'Administration

Le C.A. est composé de 23 membres,  
12 membres élus et 11 membres de droit :

### 12 MEMBRES ELUS

#### Associations Adhérentes :

Chantal GUET (Comité des Fêtes du Grand-Lucé)  
Stéphane OSTER (Association Parents d'Élèves du Collège)  
Sophie PASSIN (Groupement de Développement Agricole)

#### Adhérents usagers :

Céline DUMUR  
Pasacl DUPUIS  
Christelle HOYAU  
Maxime HUGER  
Marie-Claire LEHOUX  
Marie Thérèse TRIBALLIER  
Sébastien WAFFLARD

#### Bénévoles :

Michel DURU Eliane  
PRIOUX

### 11 MEMBRES DE DROIT

Conseil Départemental de la Sarthe : Régis VALLIENNE

Communauté de Communes Loir Lucé Bercé : Céline AURIAU  
Francis BOUSSION  
Marcel DELANDE  
Myriam MARTINEAU  
Nadine MERCIER  
Lionel PILLOT  
Catherine TRAPPLER

Caisse d'Allocations Familiales : Liliane MAINGARD

Mutualité Sociale Agricole : Jean-François HAMELIN

Secteur scolaire : Véronique Marie-EL HACHEM



Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne à raison d'une fois par trimestre. Le directeur du Centre Social Yohan Ragaigue, la Responsable de Territoire Vallée du Loir CAF Mme Patricia Fournier et la Responsable de Circonscription Vallée du Loir Solidarité Départementale Mme Stéphanie Chevet sont invités à participer aux réunions en tant que techniciens mais ne participent pas aux votes.

Lors de ses rencontres, le Conseil d'Administration travaille sur les différents aspects de la gestion associative :

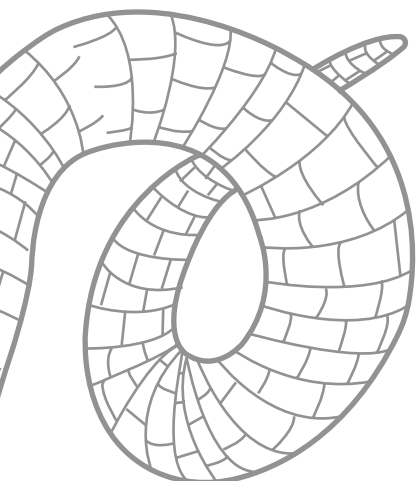
-la gestion des projets : décision quant au développement d'un nouveau projet, point sur l'avancée des projets en cours ...

-la gestion financière : suivi des budgets, des dossiers de subventions, les investissements...

Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque rencontre et consigné dans un registre disponible au centre social.



*L'Assemblée Générale de l'association réunie à St Vincent du Lorouër le juin 2018.*



Le Conseil d'Administration élit chaque année en son sein, un Bureau composé de 7 membres.

Le Bureau, suite à la réunion du Conseil d'Administration du 19 octobre 2017 :

**DURU Michel**

**Président**

**VALLIENNE Régis**

**Vice-président délégué**

**DUPUIS Pascal**

**Vice-président**

**TRIBALLIER Marie-Thérèse**

**Vice-président**

**HOYAU Christelle**

**Vice-président**

**MARTINEAU Myriam**

**Secrétaire**

**HUGER Maxime**

**Trésorier**

Le Bureau se réunit ponctuellement, selon les besoins.

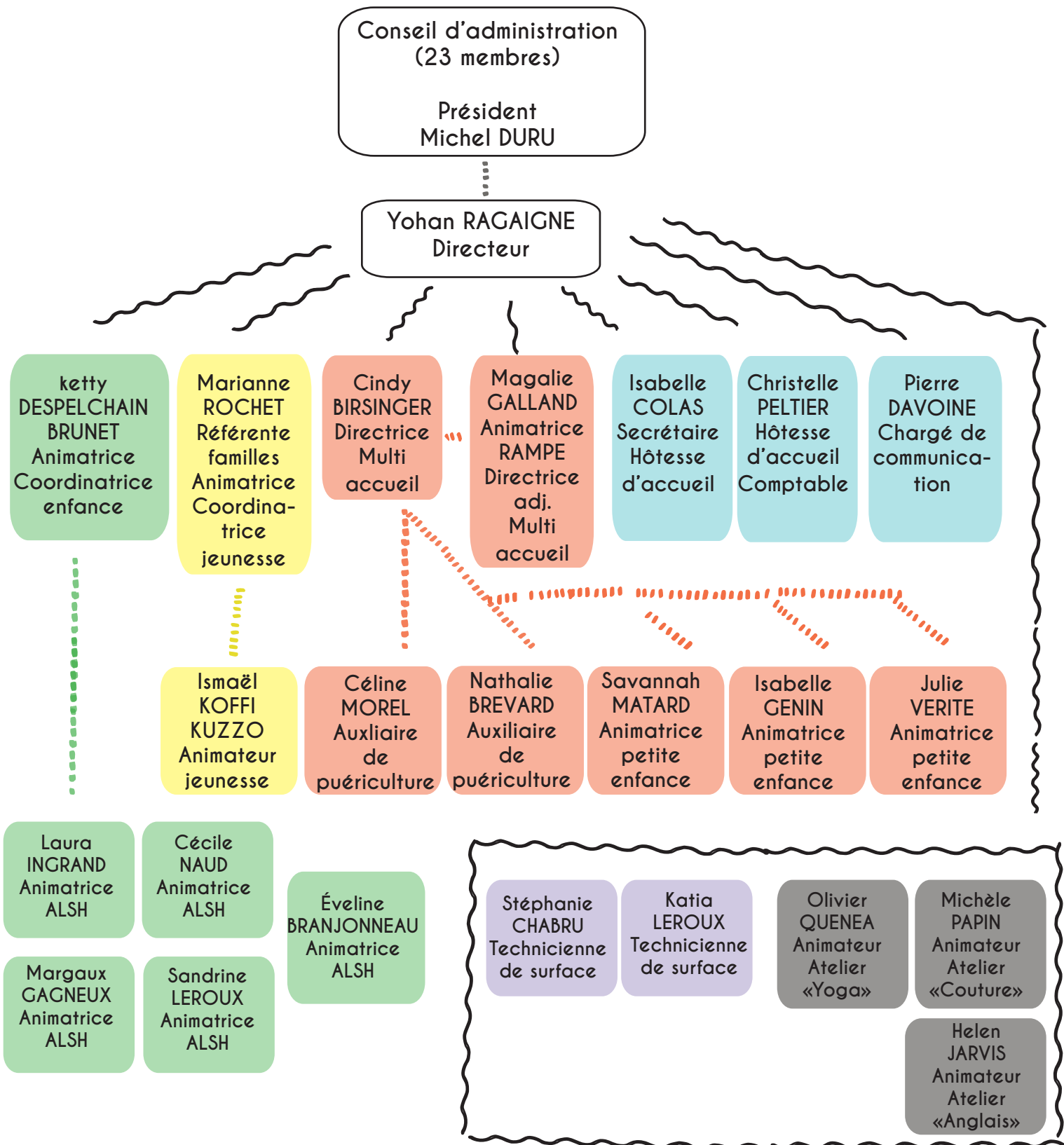




# L'équipe professionnelle

## L'équipe des salariés au 30 septembre 2018

Schéma de l'organigramme général

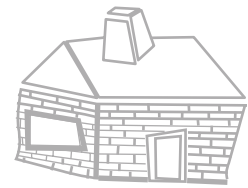


83%  
des salariés  
sont en CDI

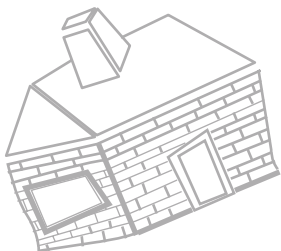
83%  
des salariés  
sont des  
femmes

58%  
des salariés  
sont à temps  
plein

6 ans  
ancienneté  
moyenne au  
centre social



*Une partie de l'équipe des  
salariés permanents...  
à la recherche de la bonne  
recette (2018).*



*Une partie de l'équipe des salariés permanents...  
en plein bilan (2018).*

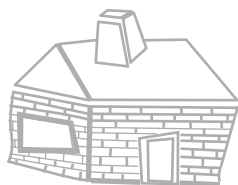




*Une partie de l'équipe des salariés permanents... à la recherche de la solution (2017).*



*Une partie de l'équipe des salariés permanents... pendant une mise au vert (2016).*



*Une partie de l'équipe des salariés permanents... en réflexion sur le projet (2015).*



*Au cours de la période 2013-2018, chaque année, le centre social a compté une quarantaine de salariés différents sous contrat, ce qui a représenté entre 20 et 30 bulletins de salaires mensuels pour 16 ETP.*

*Quelques mouvements ont marqué l'équipe des professionnels pendant ces 6 années :*  
*-les départs d'Adélaïde, de Josette, de Nicole, de Jeanine, de Karine, de Kelly et d'Anne-Marie,*  
*-les arrivées de Pierre, Kitty, Ismaël, Laura, Cécile, Olivier, Katia, Stéphanie et Margaux*  
*-les passages d'Anthony, Laurie, Helen, Pamela et Delphine.*



# LES MOYENS LOGISTIQUES

## Les locaux utilisés par le Centre Social

### Le Siège

2, rue de Belleville - 72150 LE GRAND-LUCE

Accueil principal, siège administratif, bureaux enfance, jeunesse, famille, secrétariat, comptabilité, direction, salle de réunion et d'activités (20 personnes), salle informatique 4 postes, aide alimentaire, Maison de Services au Public.

Loué à la commune du Grand-Lucé.



### L'accueil de Loisirs 3-11 ans « La Becquée »

Route de Saint Calais - 72150 VILLAINES SOUS LUCE

Mercredis récréatifs et ALSH vacances scolaires

Loué à la commune de Villaines sous Lucé.



### Le Local Jeunes 11-17 ans

Ruelle des écoles - 72150 PRUILLE L'EGUILLE

ALSH mercredis et vacances scolaires

Espace polyvalent 100m<sup>2</sup>

Mis à disposition gracieusement par la commune de Pruillé l'éguillé.



### Maison de la Petite Enfance « Les Galipettes »

12 rue de Belleville - 72150 LE GRAND-LUCE

Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Salles d'activités adaptées pour les tout-petits, dortoirs, sanitaires, espaces extérieurs.

Louée à la Communauté de Communes de Lucé.



### Salle polyvalente

Pour pallier une indisponibilité ou pour des besoins d'espace plus important, utilisation fréquente de la salle Belleville, accolée au Centre Social.

Louée à la commune du Grand-Lucé



## Complexe sportif

Gymnase, salle de danse, dojo, City stade

Mis à disposition gracieusement par la commune du Grand-Lucé

## Etablissements scolaires du territoire de Lucé

En complément de ses interventions en milieu scolaire, le Centre Social est accueilli gracieusement au Collège ou dans les écoles primaires et maternelles pour ses actions « parentalité ».

## Etablissements scolaires du territoire de Lucé

Pour les besoins de l'atelier « danse de salon »

Louée à la commune de Villaines sous Lucé

## Salle des Fêtes de Villaines sous Lucé

Pour les besoins de l'atelier « danse de salon »

Louée à la commune de Villaines sous Lucé

## Salle des Communs

Pour les besoins de l'atelier « yoga »

Mis à disposition gracieusement par la commune du Grand-Lucé.

## Les moyens matériels du Centre Social



**Image et son** : vidéoprojecteur, écran, barre de son.

**Transport** : deux minibus 9 places et un véhicule utilitaire 3 places (Master 12m3) ; en complément, la commune du Grand-Lucé prête dès que besoin des véhicules pour le transport de matériel (tables, chaises, stands, grilles, matériel de campement...).

**Informatique** : salle informatique, bureau confidentialité.

**Pédagogique** : matériel et jeux adaptés selon les âges pour enfants, adolescents et adultes.

**Matériel divers** : barnums, bancs, tables, grilles d'exposition.





# Le centre social au cœur d'un réseau

## Les partenaires opérationnels, institutionnels et financiers



Petite enfance

### Partenaires du centre social

Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

CAF de la Sarthe

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Communes du territoire de Lucé

Etablissements scolaires du territoire de Lucé

Bibliothèque municipale du Grand-Lucé

PMI

Solidarité Départementale

### Opérationnel



### Institutionnel



### Financier





## Enfance

### Partenaires du centre social

Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

CAF de la Sarthe

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

DDCS 72

Etablissements scolaires du territoire de Lucé

Communes du territoire de Lucé

Bibliothèque municipale du Grand-Lucé

Associations locales

### Opérationnel



### Institutionnel



### Financier



## Jeunesse

### Partenaires du centre social

Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

CAF de la Sarthe

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

DDCS 72

Etablissements scolaires du territoire de Lucé

### Opérationnel



### Institutionnel



### Financier







## Partenaires du centre social

## Opérationnel

## Institutionnel

## Financier

Communes du territoire de Lucé



Bibliothèque municipale du Grand-Lucé



Centres Sociaux de Val du Loir et Loir & Bercé



BPDJ



Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé



CAF de la Sarthe



MSA Mayenne-Orne-Sarthe



Communes du territoire de Lucé



Conseil Départemental de la Sarthe



Etablissements scolaires du territoire de Lucé



Bibliothèque municipale du Grand-Lucé



PMI



Solidarité Départementale



Professionnels locaux





## Maison De Services au Publics

## Autres actions et services

Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

Préfecture de la Sarthe

CAF de la Sarthe

CPAM

POLE EMPLOI Château du Loir

CARSAT Pays de Loire

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

MISSION LOCALE Sarthe et Loir

Solidarité Départementale

Soliha

Férations Centres Sociaux 72

Orthophoniste (Marie Laferrerie)

Santé au Travail 72

Centre Médical G. Coulon

Foyer de Vie St Pierre

Foyer logement St Vincent



## Autres actions et services

Partenaires du centre social	Opérationnel	Institutionnel	Financier
Piscine du Grand-Lucé	<input checked="" type="checkbox"/>		
CCAS des 8 communes de Lucé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Banque alimentaire de la Sarthe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Bibliothèque du Grand Lucé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Familles Rurales	<input checked="" type="checkbox"/>		
UDAF	<input checked="" type="checkbox"/>		
DDCS de la Sarthe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays Vallée du Loir	<input checked="" type="checkbox"/>		
Associations locales	<input checked="" type="checkbox"/>		

## Les dispositifs d'appui

### INNOVE.JEUNE

CAF - DDCS  
Soutien financier aux projets de jeunes.

### REAAP 72

*Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Sarthe*  
CAF - CD 72 - DDCS  
Soutien financier pour des projets autour de la parentalité.

### PAVA

*Point d'Appui Vie Associative*  
DDCS  
Accueil, information, orientation, accompagnement des dirigeants et bénévoles associatifs.



## INNOVE FAMILLES

CAF  
Soutien financier aux projets collectifs des familles.

## ATL

### *Aides aux Temps Libres*

CAF  
Soutien financier pour les loisirs des enfants des familles des quotients A et B.

## AVE

### *Aides aux Vacances Enfants*

CAF  
Soutien financier pour les séjours en centres de vacances des enfants des familles des quotients A et B.

## AVF

### *Aides aux Vacances Familles*

CAF  
Soutien financier pour les séjours de vacances en famille dans les établissements agréés VACAF pour les familles des quotients A et B.

## CHEQUES VACANCES

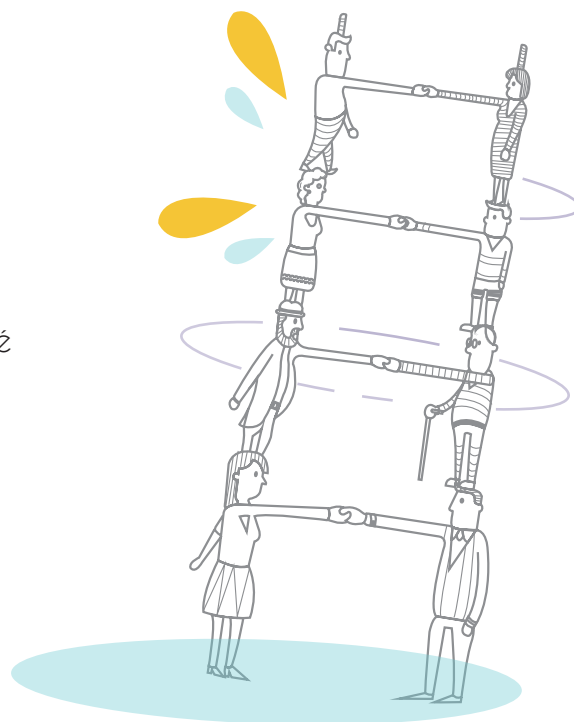
ANCV  
Soutien financier aux projets de premiers départs en vacances des familles.

## ERASMUS +

Union Européenne  
Soutien financier aux échanges européens de jeunes.

## CEJ

CAF - MSA - CDC Loir Lucé Bercé  
Convention d'objectifs et de co-financement pour des actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.



## Deuxième partie... la construction du projet

# la préparation du nouveau projet

Etape préalable à la définition de notre processus d'action, le diagnostic social a permis de mettre en évidence les atouts, les faiblesses, les potentialités, les ressources et les problématiques du territoire de Lucé.

Dans cette perspective, le centre social a souhaité associer le plus grand nombre à cette démarche. Chaque rencontre (groupe thématique, réunion publique, animation locale, assemblée générale, ...) a donc été appréhendée comme une occasion supplémentaire pour solliciter :

- les habitants
- les associations
- les élus
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe
- les salariés et bénévoles du centre social
- les partenaires opérationnels (permanenciers, enseignants, personnels communaux, travailleurs sociaux, ...)

La démarche de diagnostic a été enclenchée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 novembre 2017 au cours de laquelle les administrateurs ont défini et validé la démarche autour du nouveau projet avec pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs du Centre Social et les partenaires sur toute l'année 2018.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration constitua également un comité de suivi de la démarche « projet social » composé de 8 administrateurs (Chantal GUET, Michel DURU, Maxime HUGER, Marie-Thérèse TRIBALLIER, Régis VALLIENNE, Myriam MARTINEAU, Céline AURIAU, Pascal DUPUIS), de la CAF de la Sarthe (Patricia FOURNIER) et de la CC Loir-Lucé-Bercé (Michelle BOUSSARD).

Plusieurs idées pour rechercher la participation de la population ont été formulées :

- construire une page internet qui permettrait de renseigner des questionnaires en ligne (de 2 à 3 minutes maximum).
- diffuser des questionnaires via les bulletins municipaux, à la sortie des écoles et de la grande surface locale.
- organiser des rencontres thématiques (modes de garde, cadre de vie, mobilité, ...) auxquelles la population et les partenaires opérationnels seraient invités.
- aller régulièrement à la rencontre des habitants du territoire en s'appuyant sur certaines manifestations existantes :
  - vendredi 2 février : Apéro crêpes party au Grand-Lucé
  - samedi 31 mars : marché fermier à Villaines sous Lucé
  - samedi 25 août : comice à Pruillé l'Éguillé
  - samedi 8 septembre : forum des associations au Grand-Lucé

Par ailleurs, le centre social avait également programmé depuis le printemps 2017 des rencontres avec les 8 conseils municipaux du territoire de Lucé.





## Echéancier de travail « projet social »

### Rencontres avec les conseils municipaux des 8 communes de Lucé :

- 5 mai 2017 : Saint Georges de la Couée
- 12 mai 2017 : Saint Pierre du Lorouër
- 30 mai 2017 : Courdemanche
- 27 juin 2017 : Montreuil le Henri (annulée)
- 12 juillet 2017 : Pruillé l'Éguillé
- 4 septembre 2017 : Saint Vincent du Lorouër
- 20 décembre 2017 : Villaines sous Lucé
- 19 janvier 2018 : Le Grand-Lucé

**Janvier** 2018 : évaluation 2013-2018 et lancement du diagnostic territorial

### Février-Avril :

- 2 février 2018 : Apéro crêpes party au Grand-Lucé
- 31 mars 2018 : marché fermier à Villaines sous Lucé
- 24 avril 2018 : Comité de suivi (point d'étape)

**Mai-Juin** : rencontres participatives sous forme d'ateliers en référence aux grands secteurs du Centre Social :

- La Maison de Services au public, les permanences, les services
- La petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille
- Les seniors, les ateliers conviviaux, le soutien à la vie associative
- Le pilotage, les partenariats, la vie de l'association

- 14 mai 2018 : Pruillé l'Éguillé
- 18 mai 2018 : Courdemanche
- 24 mai 2018 : Le Grand-Lucé





**Juillet-Août** : évaluation 2013-2018 et diagnostic territorial (suite et fin)  
25 août 2018 : comice à Pruillé l'Éguillé

**Septembre-Octobre** : écriture du projet

8 septembre 2018 : forum des associations au Grand-Lucé

13 novembre 2018 : Conseil d'Administration (lecture et validation).

**+ de 300 questionnaires** retournés, renseignés, enregistrés et analysés :

- adhérents : 66
- habitants : 61
- cadre de vie : 72
- accueil : 84
- associations : 17

**des rencontres** :

- lors de la soirée crêpes party du Centre Social
- au cours des réunions publiques organisées au printemps
- lors de l'Assemblée Générale
- pendant le Comice agricole
- durant le Forum des Associations
- à chaque réunion d'information et/ou d'inscription
- pendant la distribution des colis alimentaires
- à la Maison de la Petite Enfance « Les Galipettes »
- à l'accueil de loisirs
- à l'Accueil du centre social
- de façon informelle, en tous lieux.





## La place des habitants

Le centre social a dû lister l'ensemble des acteurs sociaux, ensuite tenter de les associer pour une mise en commun des représentations, et enfin consulter la population :

*Qu'est-ce qui fonctionne bien aujourd'hui dans le territoire de Lucé ?*

*Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ou qui n'est pas pris en compte dans le territoire ?*

*Qu'est-ce qui caractérise ou singularise le territoire ?*

*Quelles problématiques apparaissent a priori dominantes ?*

*Qu'est-ce qui pourrait être envisagé de faire ?*

*Seriez-vous prêt à y participer ? Si oui, que seriez-vous prêt à faire ?*

*Si vous aviez une baguette magique pour créer une chose, une seule, sur le territoire que feriez-vous ?*

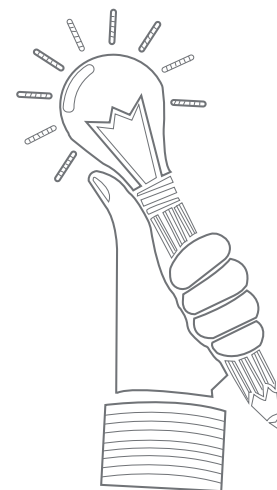
*Si vous aviez le super pouvoir de changer les choses, que changeriez-vous sur le territoire ?*

Les habitants ont été au cœur de la démarche. Les conditions indispensables favorisant la participation de la population semblaient réunies :

- une volonté forte et partagée d'associer le plus grand nombre
- une pluralité d'acteurs (élus municipaux, travailleurs sociaux, associations, salariés, bénévoles, ...)
- de réels enjeux.



# retour sur le projet social 2013-2016...2018



La Loi NOTRe ayant semé le trouble sur notre territoire, le projet précédent 2013-2016 s'est en fait prolongé jusqu'en 2018. En effet, en septembre 2015, la commune du Grand-Lucé, en prévision des fusions des Communautés de Communes au 1er janvier 2017, a fait savoir qu'elle souhaitait rejoindre la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau et ne pas suivre la nouvelle organisation envisagée par Mme La Préfète vers la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé.

Cette situation a mis le territoire historique du centre social dans une situation d'attente. Dans l'expectative d'une décision définitive par les services préfectoraux ou par voie de justice, certains projets ont été mis de côté. Face à cette incertitude, l'association du Centre Social Rural de Lucé a dans un premier temps sollicité une prolongation de son agrément projet social 2013-2016 jusqu'au 31 décembre 2017 puis a renouvelé cette même demande jusqu'au 31 décembre 2018.

Mais après une période d'incertitude, les choses semblent dorénavant stabilisées et propices à travailler dans la sérénité.

## L'évolution

Afin d'obtenir une évaluation pertinente, le Centre Social a mis régulièrement en place, au cours des 6 années écoulées, plusieurs temps de réflexion et de travail autour de son projet et des actions réalisées (comités de pilotage, assemblée générale, séminaire de travail, ...). Ces moments de concertation, en interne ou avec les partenaires, ont permis une réelle évaluation du projet et de ses finalités.

Même s'il n'est pas toujours aisé de porter un regard critique sur ses propres activités, nous nous sommes efforcés d'être les plus objectifs possible et d'interroger l'intérêt et le sens que nous avons donnés à nos actes.

Pour cela, il nous a fallu prendre de la hauteur, croiser les regards, donner la parole, écouter...

## Nos critères d'évaluation

Afin de vérifier l'utilité sociale de l'action du centre pour les habitants et le territoire, nous avons cherché à mesurer :

- La pertinence de l'action globale du centre par rapport au diagnostic du territoire que nous avons réalisé en 2012,
- La cohérence entre les objectifs des actions et les finalités du centre social,
- L'impact/efficacité : ce que l'action a produit directement ou indirectement,
- La faisabilité : les freins et/ou leviers à l'atteinte des objectifs fixés,
- L'efficacité : le rapport coût/efficacité
- L'attractivité : l'intérêt de l'action pour les divers acteurs et partenaires.



Pour pouvoir évaluer le projet, certains indicateurs avaient été définis :

### **Critères quantitatifs / Critères qualitatifs**

- Fréquentation et régularité de participation des habitants
- Appropriation des actions par les adhérents
- Nombre de projets partenariaux
- Implication et satisfaction des usagers
- Développement des projets, des initiatives
- Pérennisation des actions et efficacité des partenariats
- Reconnaissance budgétaire et soutien financier des partenaires
- Transversalité entre les secteurs du Centre Social
- Nombre d'enfants accueillis en ALSH, en séjours de vacances, lors des mercredis récréatifs,
- Nombre d'heures de présence des adolescents au Local Jeunes,
- Caractéristiques socio-économiques des habitants accueillis,
- Attentes des usagers,
- Evolution du budget et des prestations,
- Stabilité du personnel,
- Articulation entre les différentes actions,
- Innovation,
- Nombre d'ateliers adultes et enfants réalisés,
- Présence des parents aux réunions de l'accueil de loisirs, de l'atelier « Hip-Hop », aux échanges « parentalité », ...
- Participation des adhérents à l'Assemblée Générale,

## **Rappel des orientations du projet social 2013-2018**



En complément des missions historiques d'un centre social, notre précédent projet social s'était fixé 3 axes de travail prioritaires et transversaux :

- **AGIR ENSEMBLE** : contribuer et participer au développement social local, c'est-à-dire au développement et à l'animation du territoire de Lucé.
- **BIEN VIVRE ENSEMBLE** : Contribuer et participer à la préservation et à la bonification de la qualité de vie à l'intérieur du territoire de Lucé.
- **CONSTRUIRE ENSEMBLE** : Contribuer et participer à l'anticipation des besoins futurs, à l'identification des manques à combler et à la prise de risques mesurés.

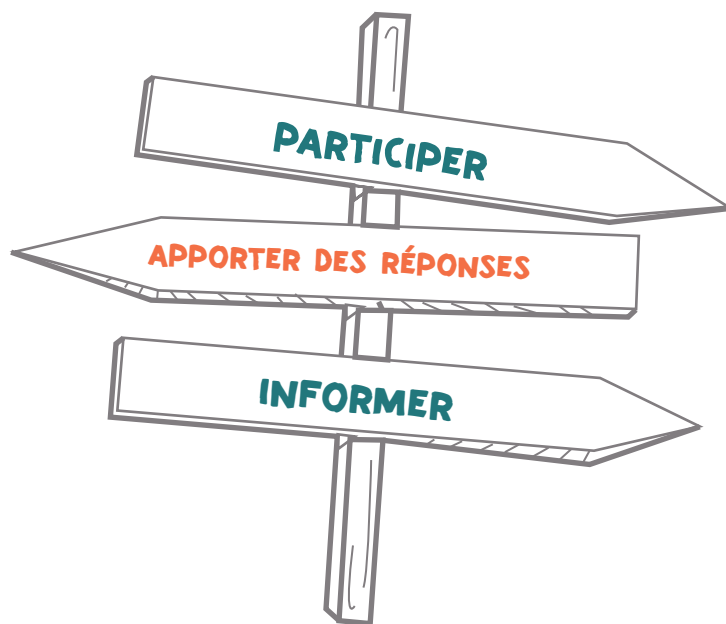


Plus concrètement, le projet 2013-2018 prévoyait que le centre social se préoccupe à l'échelle du territoire de Lucé :

1. de la participation des habitants,
2. des modes de garde de la petite enfance,
3. des temps libres des enfants, des adolescents, des familles et des adultes,
4. du vieillissement de la population,
5. de la proximité des services et de la mobilité des habitants,
6. de la vie associative locale,
7. de la précarité des foyers les plus démunis.

## Rappel des objectifs généraux du projet social 2013-2018

- Favoriser la participation et créer du lien social
- Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants
- Améliorer l'information et la communication du Centre Social



### Favoriser la participation et créer du lien social

On vient au Centre Social pour la première fois parce qu'on a un besoin, parce qu'on recherche une information, un service (garde d'enfants, connexion informatique, ...), parce qu'on recherche une activité de loisirs (yoga, hip-hop, anglais, ...), et souvent dans son **intérêt personnel** ou celui de l'un de ses proches.

Très vite, on y revient, parce qu'on s'y est senti bien la première fois, parce qu'on a été bien accueilli, parce que quelqu'un a pris le temps de nous écouter, de nous renseigner.

Puis, tout naturellement, vient le moment où on nous sollicite, on nous interroge, alors on s'exprime, on participe, on s'investit et on collabore ainsi à des projets **d'intérêt collectif**. Ainsi va le parcours de l'adhérent du Centre Social qui petit à petit devient un habitant qui agit pour **l'intérêt général**.



Cependant notre seule volonté, qui consistait à vouloir amener un maximum de personnes (en portant une attention particulière aux personnes fragilisées et aux classes sociales les moins favorisées) à accéder à des prises de responsabilités ou du moins à participer activement à la vie sociale, à l'animation, à la gestion de services et d'activités, aux conseils d'administration des associations, n'était pas suffisante, elle devait davantage se concrétiser dans les faits. De plus, faire participer les habitants, c'est s'enrichir de leurs points de vue ; c'est améliorer la conception et la gestion des activités et services à la population, c'est accroître le degré de satisfaction. Mais c'est aussi pour le Centre Social l'occasion de renvoyer l'image d'une structure dynamique, ouverte et accueillante.

Même si le Conseil d'Administration du Centre Social était essentiellement composé d'habitants du territoire, les actions que nous développions devaient davantage favoriser l'implication des adhérents dans l'association (devenir bénévole, intégrer les groupes de travail et de réflexion, animer un atelier, ...) au-delà de leur seule participation aux activités proposées.



## Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants

Le Centre Social de Lucé est et souhaite demeurer une structure de proximité qui permet à la population, avec l'appui de professionnels et dans une logique de coopération, de trouver des réponses à de multiples questions de la vie quotidienne (modes de garde de la petite enfance, loisirs éducatifs enfance/jeunesse, ateliers conviviaux adultes/aînés, démarches administratives, recherche d'emploi, soutien associatif...).

Très souvent, les adhérents et les usagers du centre social ont **des besoins bien différenciés**. Les besoins des habitants et des usagers sont **sectoriels** dans le domaine de la petite enfance, de la parentalité, de la santé, du loisir, de l'emploi, etc.

Aussi, l'enjeu pour le centre social était de réussir à passer **d'une réponse individuelle à des démarches plus collectives**. Ces deux approches complémentaires s'avèrent parfois difficiles à mener de front, les démarches collectives ne permettant pas toujours une réponse personnalisée aux besoins des habitants et des usagers, et réciproquement.

Pour apporter des réponses au plus près des besoins des habitants, le centre social se devait de s'entourer de nombreux **partenaires**. Pour ce faire, le centre social avait décidé de constituer des commissions auxquelles il convierait et associerait l'ensemble des acteurs concernés, il devait également répondre dès que possible et dans la mesure de ces moyens aux sollicitations de ces mêmes partenaires dès lors qu'ils lui demanderaient de participer et contribuer à leurs travaux et réflexions.





## Améliorer l'information et la communication du Centre Social

Plusieurs pistes avaient été explorées lors du précédent projet social (l'affichage dans le hall d'entrée, l'aménagement de l'espace accueil et attente, la signalétique extérieure, ...). Néanmoins, les efforts consentis n'étaient pas suffisants. Les professionnels, les adhérents et les habitants mettaient en avant un défaut de communication, ils disaient « ne pas savoir »,

« ne pas être informés », ...

Dès 2013, nous avons défini une stratégie et des moyens dans le but d'optimiser le passage d'information tant à l'interne que vers l'extérieur : **créer un site internet**, éditer **des brochures** trimestrielles, favoriser les échanges administrateurs / professionnels, faciliter la communication entre les services et/ou ateliers développés sur des sites distants et le reste du centre social...

Afin **d'optimiser le passage d'information en interne**, l'équipe de coordination composée du directeur, des responsables de secteurs, et des personnels administratifs s'est réunie tous les mois pour la gestion globale du Centre Social : partage des agendas respectifs, informations à échanger, dossiers communs à travailler, animation globale du centre. En complément, chaque secteur a pu définir la fréquence des réunions de travail pour son bon fonctionnement interne : planning, partage des tâches, ... Enfin une fois par an, l'équipe professionnelle a pu se retrouver pour une « journée banalisée » : informations diverses, échanges, présentation de l'agenda des grands moments des mois à venir, retour sur un secteur en particulier ou un projet transversal, travail sur le projet social...

Quelques faits, situations et événements ont marqué et impacté notre centre social pendant cette période avec la permanente ambition de :

- faire vivre des espaces temps d'expression, d'échange et de mutualisation.
- développer les liens inter générationnels et lutter contre l'isolement.
- demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation.
- soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale.
- proposer des activités de loisirs et des services de proximité.
- encourager, accompagner et soutenir la vie associative et les initiatives locales.
- observer et anticiper les mutations du territoire.





Pour illustrer ces dires, en matière de Petite Enfance tout d'abord, notre **Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants** a poursuivi son évolution et développement. Ces années ont été marquées par une augmentation de la fréquentation, aussi bien dans les temps d'accueil collectifs que dans les permanences administratives. Les ateliers « Jeux et Rencontres » mais également les sorties, spectacles ou autres animations que propose notre animatrice, Magalie, sont très appréciés par les enfants et leurs assistantes maternelles.

Depuis son ouverture, le service RAM apporte un soutien à la professionnalisation du métier d'assistante maternelle grâce à la mise en place d'action de prévention et de formation (gestes sur les bonnes postures, animations menées par les assistantes maternelles ou encore échanges de pratiques théâtralisées, conférence ...)

Le RAM accompagne aussi les familles en apportant informations et conseils sur le statut d'employeur d'une professionnelle à domicile. Au cours de la période, nous avons constaté une augmentation des contacts concernant l'accompagnement à la recherche d'un mode de garde, qui sont la résultante d'efforts fournis en termes de communication (notamment auprès des partenaires pour être identifié comme un lieu ressource).



En 2013, la fréquentation des assistantes maternelles au service RAM était de 43%. En 2017, cette dernière est passée à 57% des assistantes maternelles agréées actives du territoire.

Là encore, cette évolution est notable suite aux efforts de communication réalisés, mais aussi grâce à l'implication des assistantes maternelles dans les différentes actions menées (réunion de rentrée, comité de pilotage, réunions publiques...)

De ce fait, les actions proposées au RAM sont en adéquation avec leurs attentes puisque les assistantes maternelles ont pu exprimer leurs besoins. De même, en 2013 la fréquentation des familles au service RAM n'atteignait pas les 30%. Elle est passée à 44% en 2017.

Au **Multi-accueil**, ce sont en moyenne 75 enfants différents qui ont été accueillis chaque année par **Cindy et son équipe**. « Les Galipettes » ont fonctionné à plein régime avec un taux d'occupation qui s'élève à plus de 83% sur la période mais aussi avec un panel toujours plus important d'activités et projets proposés aux enfants et parents. Le maintien dans l'emploi (signature CDI) des salariées recrutées en emplois d'avenir attestent également de ce dynamisme.



En 2013, nous avons pu développer certaines actions comme l'éveil musical, le partenariat avec la maison de retraite Marie Louise Bodin, le projet « Pas à pas vers l'école », des soirées thématiques entre parents avec l'intervention de professionnels spécialisés, un spectacle de Noël, des sorties... Tous ces projets ont continué d'exister et d'évoluer au fur et à mesure des années. Se sont greffées de nouvelles actions chaque année :

- 2014 : des ateliers « activités manuelles » parents enfants à raison d'une fois par mois, des sorties culturelles (spectacles jeunes public), des passerelles avec le centre de loisirs.
- 2015 : des ateliers de soutien à la parentalité
- 2016 : des ateliers parents/enfants « la Boite à signes », des ateliers d'éveil corporel.
- 2017 : des ateliers « Massage bébés »

Du côté des **enfants**, des accueils de loisirs 3-11 ans ont été organisés à l'occasion des différents congés scolaires et lors des mercredis. Les locaux de la commune de Villaines sous Lucé « La Becquée » ont été mis à notre disposition moyennant une location sur toutes ces périodes d'accueil. Pour enjoliver les lieux, gagner en confort et en qualité d'accueil, de nombreux projets ont été menés par l'équipe d'animation (construction d'une cabane en bois avec les enfants, aménagement de la salle de sieste en dortoir uniquement, achat de nouveaux lits et draps, aménagement de la salle des petits, achat de chaises adaptées, réalisation d'une table de pique-nique, mise en place d'un potager, utilisation de la salle des aînés tous les mercredis...). Malgré tous ces efforts, les locaux sont vétustes, exigus et nécessitent des travaux de rénovation et de mise aux normes.



Pour faire face à ce constat, mais également à la demande et l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, une réflexion a été entamée en concertation avec les familles. Des premiers échanges ont pu se tenir avec la communauté de communes Loir Lucé Bercé sur ce sujet mais devront se poursuivre pour aboutir au plus vite à une amélioration des conditions d'accueil des enfants.



L'équipe des animateurs a été plutôt stable composée de « fidèles » et a accueilli autant que possible de nouveaux stagiaires lors des périodes de vacances. Ses propositions d'activités, de sorties, d'interventions se sont voulues innovantes (participation à Récréacontes, aux droits des enfants, proposition de temps d'échanges parents/enfants lors de soirées ou pendant les péri-centres avec jeux de société, défis, cafés, invitation des familles pendant les sorties, minis séjours en avril...).

Nous avons dû adapter nos **mercredis récréatifs** à la Réforme des Rythmes scolaires, en mettant notamment en place un service de transport cantonal prenant en charge les enfants dès la sortie de l'école. Nous avons pu et su également accueillir les enfants uniquement l'après-midi, puis à la journée pour une partie d'entre eux, et enfin à la journée pour tous depuis le retour de la semaine à 4 jours. C'est progressivement, une trentaine d'enfants puis jusqu'à 52 enfants qui ont fréquenté et fréquentent aujourd'hui nos accueils de loisirs du mercredi.

En parallèle et afin de maintenir un contact permanent avec les enfants et de contribuer aux projets d'école, nous avons maintenu nos interventions en milieu scolaire auprès des équipes enseignantes. Ainsi **Ketty** a pu partager ses compétences et connaissances dans des domaines diversifiés tels que l'informatique, le théâtre, les arts plastiques ou encore les marionnettes.

Au-delà de permettre la rencontre régulière des professionnels, un travail partenarial avec les accueils **périscolaires sur les temps des TAP** avec les écoles de Montreuil, Villaines et Le Grand Lucé, a été initié et s'est concrétisé par l'animation partagée « incroyables talents ». Des partenariats ont également vu le jour avec l'EHPAD Eugène Eujaleu (activités et goûters partagés), avec les centres de la Chartre sur le Loir et Montval sur loir (carnaval, séjours, transports, grands jeux sportifs...).

### **Concernant nos préados et adolescents,**

- nous avons poursuivi les animations ticket sports sur chaque période de vacances scolaires, et organisé des départs en séjours l'été,
- nous avons proposé aux jeunes de les accompagner dans leurs projets,
- nous avons maintenu notre intervention au collège sur la pause méridienne mais également sur le temps scolaire en développant auprès des jeunes, en partenariat avec les professionnels de l'établissement, des ateliers de renforcement des compétences psychosociales,
- nous avons accompagné le développement du secteur en recrutant un animateur,
- nous avons répondu aux demandes des jeunes en mettant en place un atelier hip-hop, un atelier couture, un atelier handball,



- nous avons pris en compte les problématiques de transport et d'éloignement géographique des jeunes en proposant d'aller les chercher et de les ramener jusqu'à leur domicile,
- nous avons confirmé le partenariat développé avec les travailleurs sociaux pour identifier et faciliter la participation des jeunes issus de familles en difficulté,



- nous avons développé des partenariats avec les collectivités, centres sociaux voisins et associations locales,
- nous avons participé activement aux réseaux institutionnels CAF et DDCS (Innove Jeunes, réseau Jeunesse, ...),
- nous avons accompagné la création de **Junior Associations** pour sensibiliser, éduquer la jeunesse aux notions d'engagement, d'initiatives, de responsabilisation sur notre territoire,
- nous avons porté une attention particulière à l'accueil des jeunes porteurs de handicap,
- nous avons provoqué les échanges de compétences entre animateurs,
- nous avons initié des stages « **devenir babysitter** »

(programme co-construit en équipe avec une collègue auxiliaire de puériculture, la directrice de l'ALSH, le directeur du centre social) dans le but d'informer les futurs babysitters des bonnes pratiques et de les aider à rentrer en relation avec des parents recherchant une babysitter,

- nous avons entendu l'impatience des CM2 à participer aux activités jeunesse et les avons donc intégrés chaque année dès les vacances de Pâques.
- nous avons su nous délocaliser les mercredis après-midi au foyer du collège au Grand Lucé afin d'être au plus près des jeunes et de leurs activités de loisirs (ce temps du mercredi après-midi est propice à l'accompagnement de projet de jeunes),
- nous avons dès que possible cherché à proposer des sorties culturelles sur des salons, concerts, spectacles...
- nous avons modifié notre façon de communiquer avec les jeunes. Nous utilisons les réseaux sociaux et avons créé une chaîne youtube. Par ailleurs, les programmes sont désormais réalisés par Pierre, chargé de communication, et sont beaucoup plus attrayants.



 localjeunespruillél'éguillé  
 localjeunespruillé



En parallèle, nous avons mis en oeuvre le projet « Animation Collective Familles » agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe. Pour ce faire, nous avons du créer de la transversalité entre nos différents services et actions, mobiliser les partenaires locaux, encourager les familles à développer des rencontres régulières autour d'intérêts communs et de projets collectifs partagés.

En poursuivant la collaboration engagée avec les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF et de la MSA, nous avons pu identifier les familles les plus fragilisées et faciliter leur participation. Nous avons également construit et proposé de nouvelles actions « parentalité » et soirées d'échange à destination de tous les parents.

Nous avons soutenu l'aventure de « la P'tite Vadrouille », en partenariat avec les acteurs du territoire parmi lesquels notamment les 2 centres sociaux voisins, la CAF de la Sarthe et le Pays Vallée du Loir, pour emmener parents et enfants vers des destinations culturelles et familiales inconnues.

En octobre 2016, nous avons, pour la première fois, organisé en partenariat avec les établissements scolaires et les associations, une « Semaine de la Famille » qui a rencontré un franc succès. Des animations, des ateliers, des spectacles, des balades, des jeux, des conférences... étaient au programme. En 2017 et 2018, nous avons renouvelé l'expérience avec deux fois plus de plaisir puisque ce n'est plus dorénavant la Semaine de la Famille mais les Semaines de la Famille.



2016



2017



2018





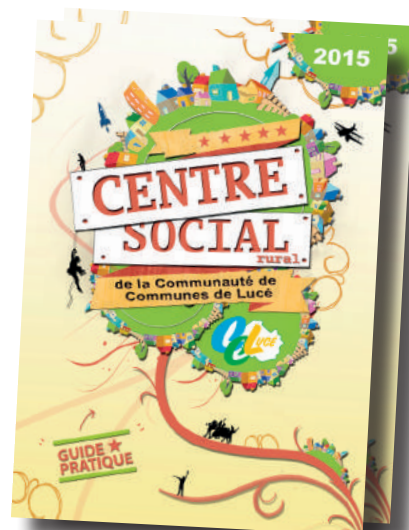
Au cours du précédent projet, nous avons décidé de nous préoccuper du « bien vieillir » sur le territoire de Lucé en développant des actions santé, des actions favorisant le lien social et en initiant de nouvelles réflexions. Aussi, nous avons pu proposer des ateliers pratiques numériques, solliciter les séniors pour qu'ils participent à l'animation de la vie locale en partageant leurs compétences, proposer en partenariat avec les élus MSA du territoire une information sur le diabète, ...

A la demande de nos adhérents, au de cette période 2013-2018, de nouveaux ateliers conviviaux sont venus enrichir nos propositions : handball et couture pour les jeunes, sophrologie, écriture et zumba. Ces activités s'ajoutent donc à celles déjà existantes telles que anglais, badminton, broderie, chant, couture, gastronomie, guitare, hip-hop, patchwork, tricot-crochet, et yoga. Nous devons néanmoins, pour diverses raisons, déplorer pendant cette même période l'interruption des ateliers dessin-peinture, écriture, informatique, langue des signes et scrapbooking.



Nous nous sommes attachés à perfectionner nos techniques de communication dans le but de toujours mieux informer la population.

C'est ainsi que **Pierre** a dépoussiéré nos anciennes plaquettes ou affiches, et a créé un guide pratique et développé le site Internet du centre social.



Nous avons tenu à célébrer les 40 ans de notre Centre Social. 40 années passées à l'écoute, au service et aux côtés des habitants du territoire de Lucé, cela valait bien une petite fête.



Nous avons soutenu l'aventure de « la P'tite Vadrouille » pour emmener parents et enfants vers des destinations culturelles et familiales inconnues.

Chaque année, depuis 2013, nous avons proposé, le dernier samedi de mars, aux habitants de venir à la rencontre des producteurs locaux à l'occasion d'un Marché Fermier organisé à Villaines sous Lucé. Cette animation locale, festive et conviviale a pour ambition de rapprocher le producteur du consommateur et de sensibiliser la population à l'alimentation saine et aux circuits courts.



En juin 2016, nous avons expérimenté pour la première fois, en complément de l'approvisionnement auprès de la Banque Alimentaire départementale, la récupération des invendus alimentaires auprès de l'Intermarché du Grand-Lucé. Toutes ces denrées sont depuis, venues chaque mois, étoffer les colis distribués à nos familles les plus démunies (en moyenne, une vingtaine de foyers bénéficiaires soit une cinquantaine d'individus). Près de 5 tonnes de denrées distribuées chaque année.







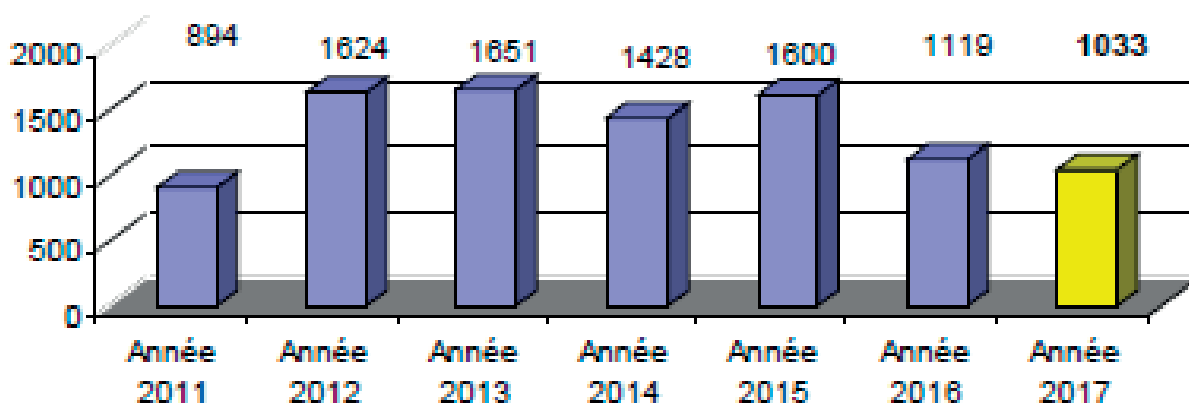
**Maison  
de services  
au public**

Nous avons travaillé au renouvellement de la convention de la Maison de Services au Public (MSAP) de la Communauté de Communes (anciennement appelé Relais de Services Publics). Installée dans le Centre social, la MSAP est un guichet polyvalent d'accès aux services publics.

Elle a pour missions d'informer les citoyens sur leurs droits et les procédures à suivre. Elle peut aussi les accompagner dans la constitution de dossiers qu'elle transmet aux services compétents. Par l'intermédiaire de cette labellisation, le Centre Social est parvenu à maintenir sur le territoire de Lucé la présence de nombreux services :

la Caisse d'Allocations Familiales, la Mission Locale Sarthe et Loir (qui a remplacé la ML de l'agglomération mancelle depuis le 1er janvier 2018), la Mutualité Sociale Agricole, le Pôle Emploi de Montval sur Loir, la Solidarité départementale Vallée du Loir, la CARSAT Pays de la Loire et la CPAM sont les partenaires privilégiés de la MSAP depuis son ouverture.

### Contacts MSAP de mai 2011 à 2017



Nous avons maintenu le fonctionnement du service « transport cantonal » pour les adhérents rencontrant des difficultés de mobilité. C'est ainsi que le minibus du Centre Social, piloté par nos 8 chauffeurs bénévoles, a sillonné la campagne de Lucé tous les mercredis au cours de ces 6 années écoulées : une trentaine d'adhérents différents ont utilisé très régulièrement ce service.

En matière de soutien à la vie associative, nous avons su remobiliser les associations du territoire pour organiser et participer au **Forum des Associations** chaque année en septembre.

La labellisation « **Point d'Appui Vie Associative** » attribuée en 2010 par la DDCS de la Sarthe a permis au Centre Social d'intensifier son action avec et en faveur des associations : les accueillir, les informer, les accompagner et les soutenir dans leurs projets d'animation de la vie locale.

Le Centre Social a également enclenché une démarche de formation des dirigeants et bénévoles associatifs en leur proposant des temps de regroupements autour de la responsabilité des dirigeants, de la comptabilité associative, des gestes de premiers secours...

Enfin, l'accueil du Centre Social a été le rouage indispensable, le passage obligé, il a été le "poumon" qui a fait fonctionner l'ensemble. Les 2 hôtes d'accueil, Isabelle et Christelle ont été en permanence à l'écoute des usagers, des adhérents, des partenaires, des collègues, des administrateurs, elles ont recueilli les expressions, les attentes, les plaintes, les besoins, elles ont détecté les problématiques, les dysfonctionnements, elles ont veillé sur l'organisation, elles ont informé, elles ont orienté, elles ont accompagné.

**GRATUIT**  
et ouvert à tous

**FORUM** des **ASSOCIATIONS**

Territoire de Lucé

**Samedi 8 septembre 2018**

**Accueil continu de 10h à 17h**  
Complexe sportif du Grand Lucé

- Restauration et buvette

De nombreuses associations (sportives, culturelles, artistiques, etc.) accueilleront la population et présenteront leurs activités :

Stands, expositions, démonstrations et animations.

Communauté de communes ORLÈANS LUCÉ BENE CENTRE SOCIAL  
Renseignements au Centre Social Rural de Lucé au 02 43 40 92 76



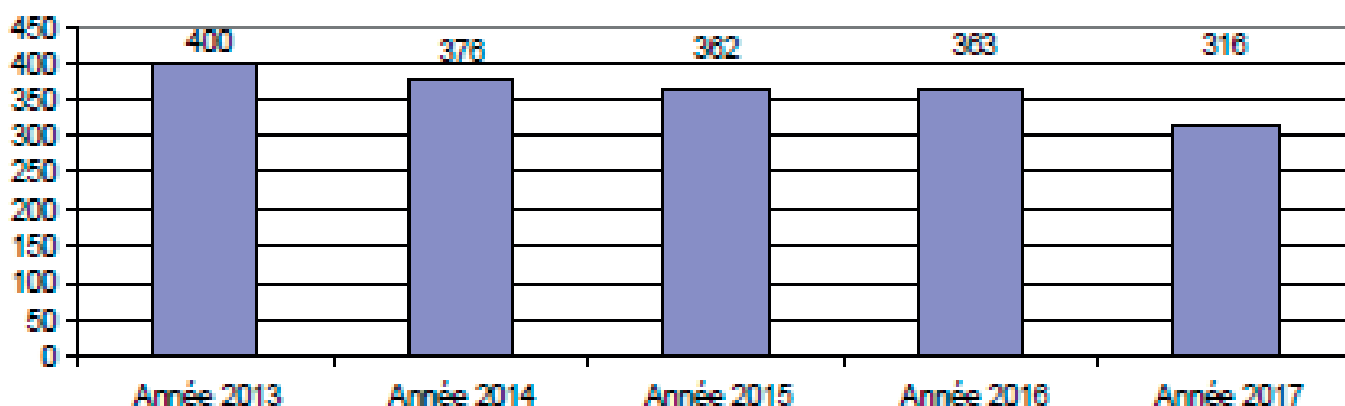
Au cours de cette période 2013-2018,

- le Centre Social Rural de Lucé est resté un lieu ouvert à tous, un lieu d'échanges, de rencontres, de services, d'encouragement des initiatives et de convivialité,
- le Centre Social Rural de Lucé n'a pas distribué de réponses toutes faites, il a tenté d'orienter et rapprocher les habitants de ce qu'ils attendaient, de ce qu'ils souhaitaient,
- le Centre Social Rural de Lucé a certes été un lieu de gestion d'activités, mais aussi un lieu d'idées, de découverte et d'innovation qui a cherché à prendre en compte les 32 expressions, les attentes, les besoins et les difficultés de la population pour ainsi tenter de contribuer à son mieux-être.

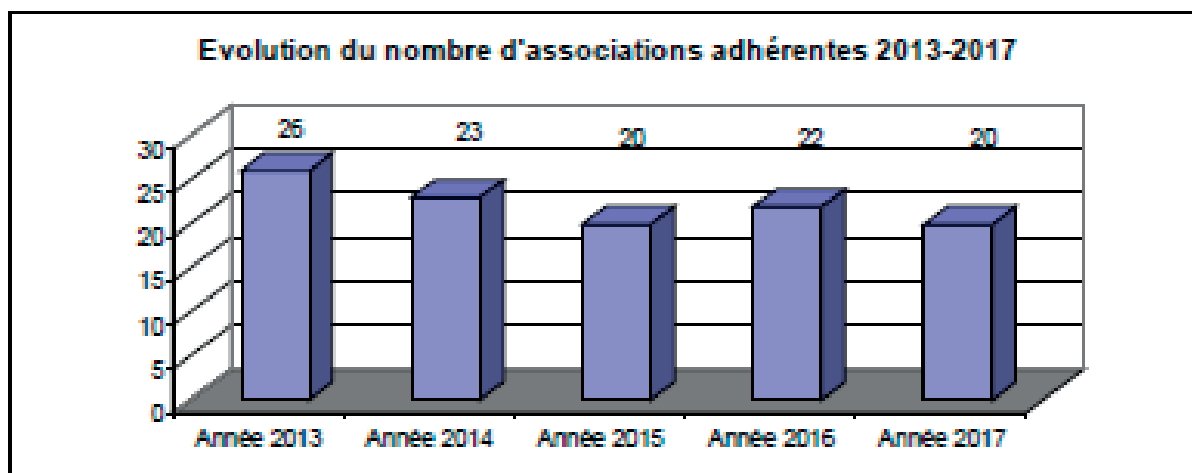
### Quelques informations chiffrées

Il est à noter une diminution du nombre des foyers adhérents entre 2016 et 2017. Cette baisse s'explique par le fait que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, l'adhésion annuelle et familiale au centre social a une validité d'un an, de date à date, alors qu'avant elle était valable pour la période 1<sup>er</sup> septembre N - 31 août N+1. Un même foyer pouvait donc être amené à adhérer deux fois au cours d'un même exercice.

**Evolution du nombre de foyers adhérents 2013-2017**



**Evolution du nombre d'associations adhérentes 2013-2017**



## L'évolution du budget et le soutien financier des partenaires

Bilan d'analyse 2013			
Actif Immobilisé	3 072	Fonds Permanents	141 364
Actif Circulant	223 336	Dettes à Court Terme	85 045
<b>Total Actif</b>	<b>226 408</b>	<b>Total Passif</b>	<b>226 408</b>
Bilan d'analyse 2014			
Actif Immobilisé	3 165	Fonds Permanents	185 971
Actif Circulant	282 690	Dettes à Court Terme	99 884
<b>Total Actif</b>	<b>285 855</b>	<b>Total Passif</b>	<b>285 855</b>
Bilan d'analyse 2015			
Actif Immobilisé	2 789	Fonds Permanents	209 046
Actif Circulant	280 441	Dettes à Court Terme	74 184
<b>Total Actif</b>	<b>283 230</b>	<b>Total Passif</b>	<b>283 230</b>
Bilan d'analyse 2016			
Actif Immobilisé	2 012	Fonds Permanents	216 397
Actif Circulant	299 737	Dettes à Court Terme	85 352
<b>Total Actif</b>	<b>301 749</b>	<b>Total Passif</b>	<b>301 749</b>
Bilan d'analyse 2017			
Actif Immobilisé	17 820	Fonds Permanents	265 493
Actif Circulant	316 585	Dettes à Court Terme	68 911
<b>Total Actif</b>	<b>334 404</b>	<b>Total Passif</b>	<b>334 404</b>

Le fonds de roulement positif a permis de financer en totalité et de façon stable les cycles d'exploitation.

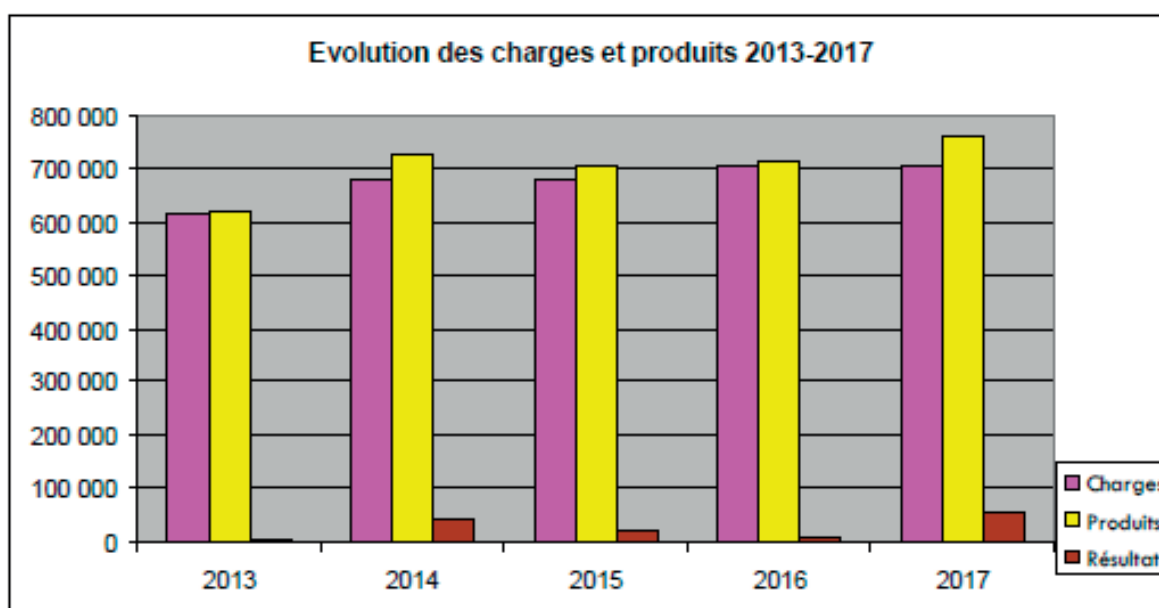
La trésorerie positive s'explique par le fait que chaque année le fonds de roulement a été supérieur au besoin en fonds de roulement.

Le ratio de solvabilité à court terme permet de déterminer si l'association est apte à faire face à ses dettes à court terme. Il traduit une aisance de trésorerie puisqu'il a été supérieur à 1 tout au long du précédent projet (de 2,63 en 2013 à 4,59 en 2017).

Le taux d'endettement permet d'évaluer la part de dettes dans le

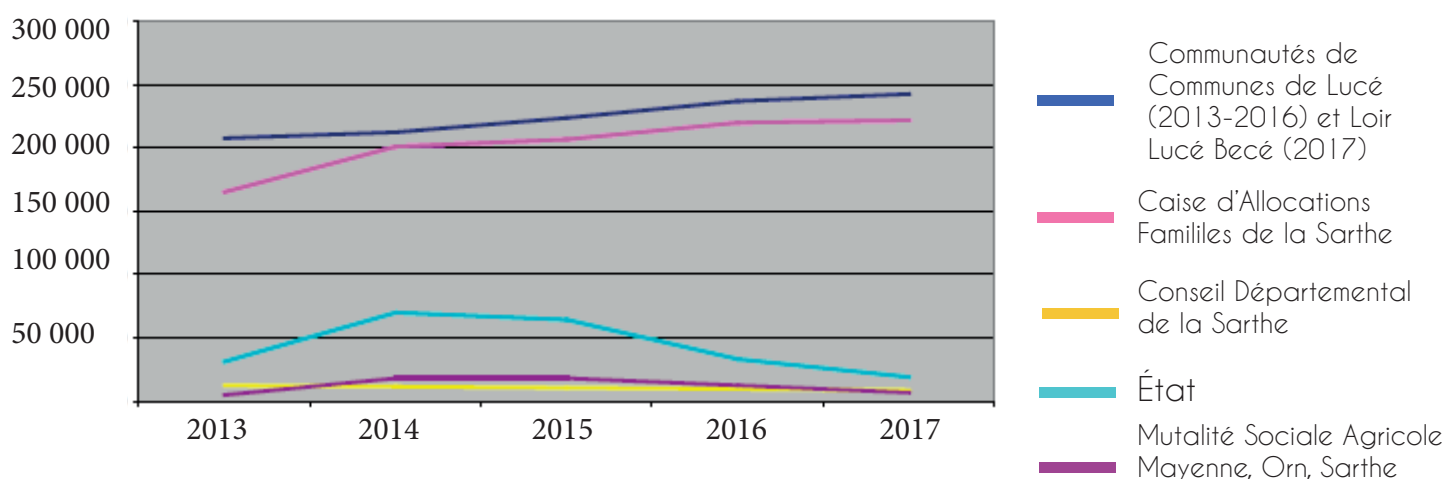
financement de l'association. Une recommandation du système bancaire indique que ce ratio ne doit pas excéder 80% en phase de début d'activité et 67% en rythme de croisière. Il était de 38% en 2013 pour atteindre 21% en 2017.

Exercices	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Charges</b>	616 344	681 798	680 349	703 544	704 715
<b>Produits</b>	617 924	726 336	703 460	711 287	759 724
<b>Résultat</b>	1 580	44 538	23 111	7 744	55 009



<i>Partenaires financiers du Centre Social</i>	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Communautés de Communes de Lucé (2013-2016) et Loir Lucé Bercé (2017)</b>	207 478	212 151	223 351	237 050	242 327
<b>Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe</b>	164 734	200 566	206 259	219 901	221 581
<b>Conseil Départemental de la Sarthe</b>	12 450	11 450	10 645	9 800	8 555
<b>État</b>	30 919	70 223	64 118	33 359	19 001
<b>Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe</b>	4 927	17 653	17 742	12 318	6 326

### Evolution des partenariats financiers 2013-2017



La santé financière de l'association reste satisfaisante, même si **la recherche de financements demeure une activité permanente.**

En effet, les subventions sur projets ne sont acquises que pour l'exercice en cours et ne permettent pas de se projeter facilement ni durablement. Pour pallier la diminution des aides de l'État, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Départemental, le Centre Social a su renforcer ses partenariats avec la Caisse d'Allocations Familiales et avec l'ancienne Communauté de Communes de Lucé mais devra pour l'avenir consolider ses relations avec la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé (en signant une convention pluriannuelle d'objectifs par exemple).

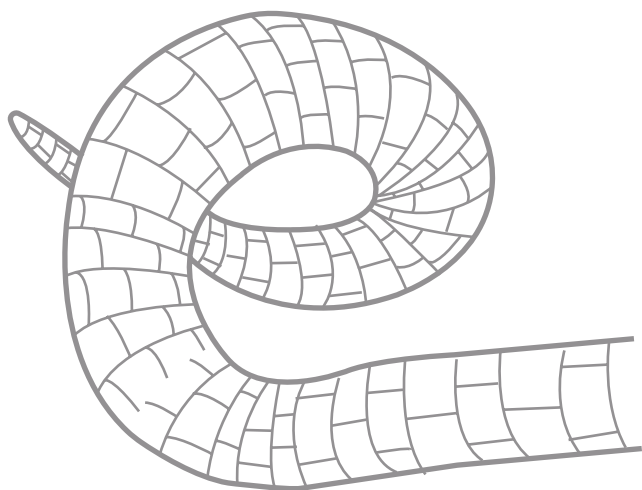


# Quels résultats ou quels effets peut-on donc constater sur cette période 2013-2018 ?



Ce que nos actions ont produit, ce que nos actions ont permis

- Des rencontres
- Des brassages intergénérationnels
- De l'ouverture aux autres, de l'ouverture culturelle, de l'ouverture d'esprit
- Des répercussions sur la vie locale (développement d'associations, d'activités, d'animations)
- Des échanges
- De la confrontation
- De la création
- De la convivialité
- Du soutien, de l'entraide
- De la prise de plaisir (j'apprends, je donne, je reçois)
- Des apprentissages
- De la valorisation
- D'être plus responsable, plus engagé
- Du bien-être
- De rompre l'isolement
- De l'épanouissement, de l'investissement
- Du partage d'expériences, de compétences
- De l'expérimentation
- De la mixité sociale



Au cours de cette période 2013-2018, le centre social

- s'est attaché à maintenir la qualité des services proposés à la population de la Communauté de Communes de Lucé, avec l'objectif principal d'apporter des réponses concrètes à ses difficultés et ainsi contribuer à son mieux-être.
- a développé le champ de ses activités.
- a sollicité et mobilisé les habitants pour qu'ils expriment leurs opinions, leurs attentes et que ces dernières soient prises en compte dans la mise en œuvre des actions.
- a encouragé, soutenu toutes les initiatives locales associatives, solidaires ou festives et s'y est associé, dès que possible, dans la limite de ses capacités, moyens et compétences.
- a continué à se préoccuper des questions liées à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.
- a initié des travaux et réflexions sur les sujets de la parentalité, de la précarité ou encore de la mobilité.
- s'est efforcé de développer et/ou de consolider de nouveaux partenariats.
- a recherché de nouveaux financements pour assurer la réalisation de ses différentes actions.

Les habitants semblent continuer à identifier le centre social comme une structure ressource. Le centre social peut a priori se prévaloir d'une image positive auprès de la population et de ses partenaires.

Son insertion au territoire et l'utilité sociale de ses actions paraissent pertinentes.

Pour une meilleure appropriation, le centre social doit encore poursuivre son effort de communication et d'information à destination de la population.





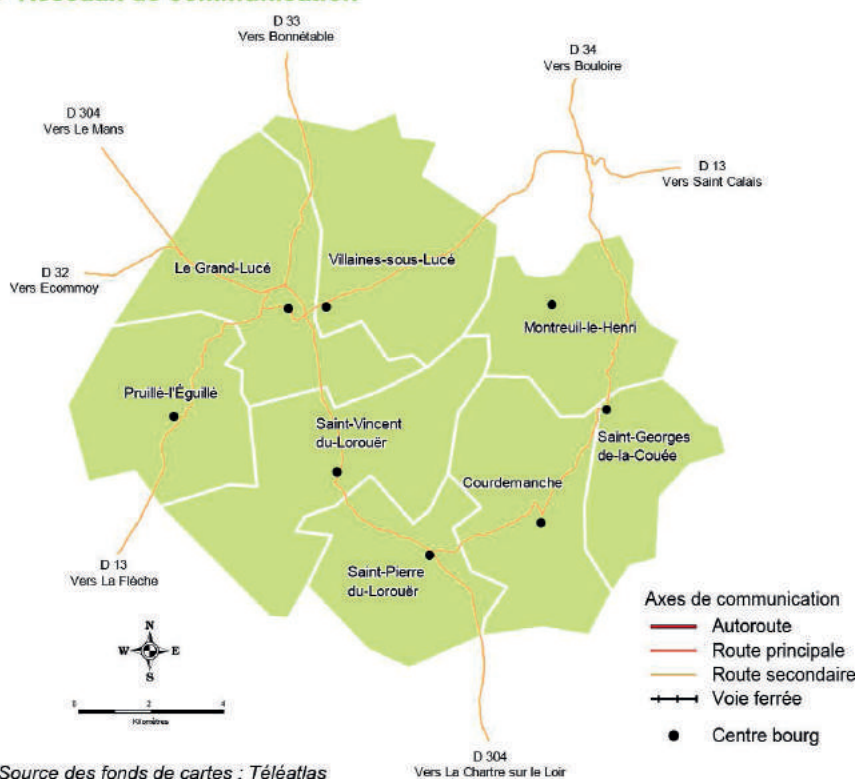
# Le territoire d'intervention

Le territoire d'intervention du Centre Social est celui de Lucé. Par territoire de Lucé, il convient d'entendre le périmètre de l'ancienne CC de Lucé, intégré depuis le 1er janvier 2017 à la nouvelle CC Loir Lucé Bercé, formée par fusion de la CC de Lucé, de la CC du Val du Loir et de la CC de Loir et Bercé, lesquelles comptant chacune un centre social sur leur territoire.

Située à une trentaine de kilomètres au Sud-Est du centre-ville du Mans, le territoire de Lucé bénéficie de la proximité du Mans et de son bassin d'emploi. Le territoire de Lucé est facilement accessible par la RD 304 et se trouve non loin des grands axes de la desserte locale, en particulier de l'autoroute A11 reliant le sud-est du département aux grands pôles régionaux.

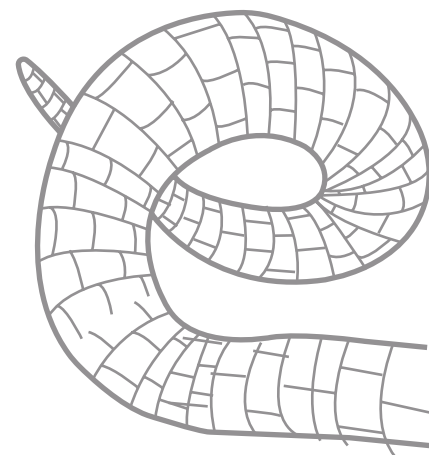


## ► Réseaux de communication



Source des fonds de cartes : Téléatlas  
Réalisation : CCI 72 - 2018

**8 communes**  
**167,5 km<sup>2</sup>**



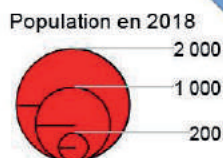
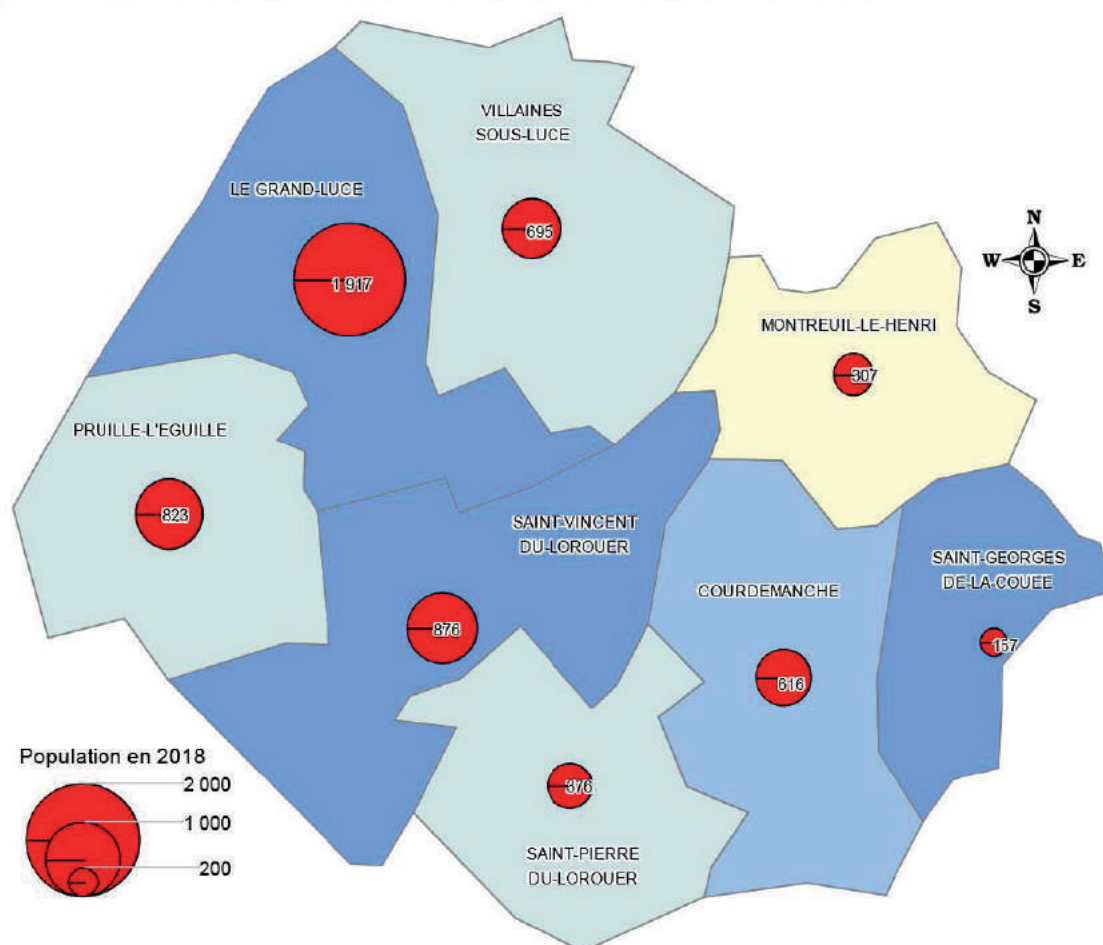
# les données démographiques

## Population

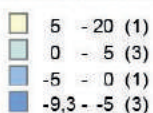
Les 8 communes du territoire de Lucé (Courdemanche, Le Grand-Lucé, Montreuil-le-Henri, Pruilé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé) offrent aux habitants et nouveaux habitants un cadre de vie agréable, le territoire jouit d'une attractivité certaine en termes de résidentialité grâce à l'existence et la proximité de nombreux services.

Avec une densité de 34,4 habitants/km<sup>2</sup>, le territoire de Lucé est à nouveau classé en zone de revitalisation rurale (ZRR) depuis juillet 2013.

## ► Evolution et répartition de la population par commune



Evolution de la population entre 2013 et 2018 (en %)



Source : Données INSEE, population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2018.  
Traitement CCI 72.

**5 767 habitants**  
Taux d'évolution de la population  
(2010-2015) : - 2,1 %  
(Sarthe : + 0,9 %)



## ► Répartition de la population par tranche d'âge

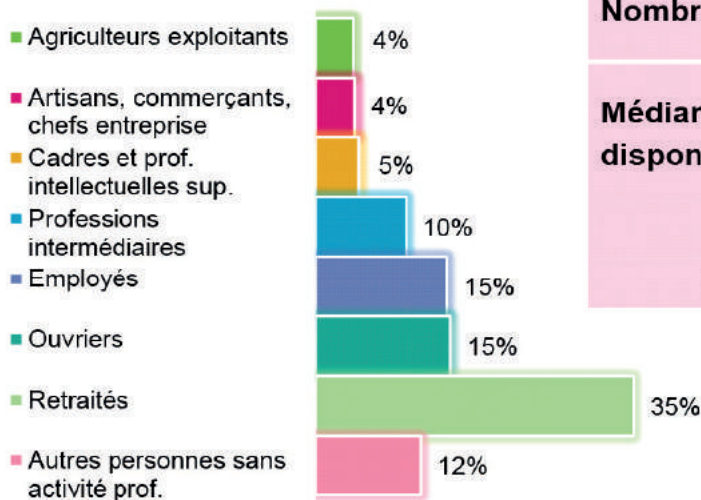


Source : INSEE RP 2014

- Indice de jeunesse (-20 ans / +60 ans) : 71,7 [France : 103]
- Indice de vieillissement (+65 ans / -20 ans) : 108,4 [France : 71,8]
- Indice de dépendance économique (-20 ans + +60 ans / 20-59 ans) : 119,9 [France : 94,5]

# les données socio-économiques

## ► Répartition de la population selon la catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE RP 2014

## ► Revenus de la population

Nombre de foyers	2 423
Médiane du revenu disponible par unité	18 744 €
Sarthe	19 756 €
Pays de la Loire	20 150 €

Source : DGFIP, IR 2014

## ► Demandeurs d'emploi

**499** au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016  
dont **245** demandeurs de catégorie A (soit **0,9 %** des demandeurs sarthois)

Source : Pôle Emploi Pays de la Loire

**2 444 actifs**  
parmi les « 15-64 ans »  
soit un taux d'activité de : **73,8 %**  
(Sarthe : **56,5 %**)

Source : INSEE RP 2014



## ► Créations d'établissements industriels, commerciaux et de services

Nombre d'ouvertures en 2017	18
<i>Dont arrivée d'un autre département</i>	0

dont  
**5 reprises**  
d'établissements

Nombre d'ouvertures en 2016	9
Nombre d'ouvertures en 2015	19

## ► Evolution du nombre d'établissements actifs

Nombre d'établissements au 31/12 de chaque année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	142	147	150	160	156	161

Evolution 2012-2017 : + 13,4 %

## ► Répartition des établissements par tranche d'effectif au 31/12/2017

	0 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	+ de 100 salariés	TOTAL
Nbre d'ets.	128	25	5	3	0	0	161

Source : Fichier consulaire CCI du Mans et de la Sarthe  
Les données « effectifs salariés » sont issues des formalités effectuées par les entreprises



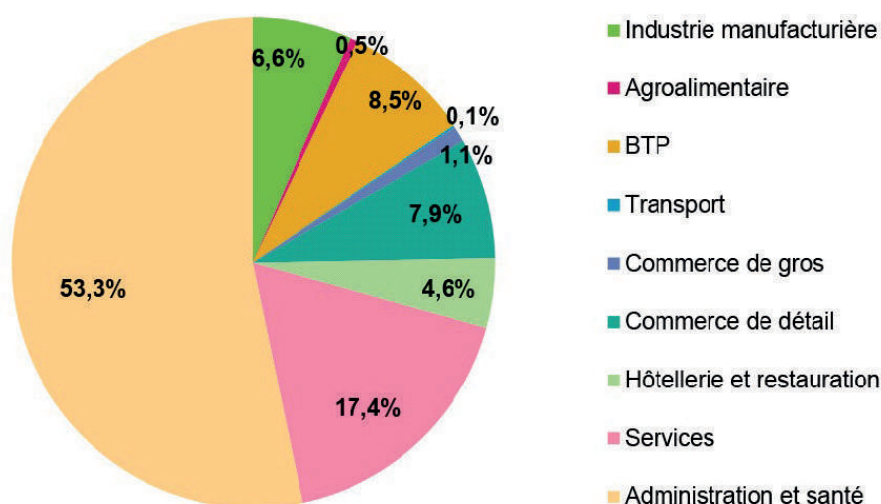


## Principales grandes entreprises

**ELIAS**, 30 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**PRÉCISION MÉCANIQUE DU LOROUËR**, 23 SALARIÉS, SAINT-VINCENT-DU-LOROUËR  
**GOBÉ**, 22 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**INTERMARCHÉ**, 18 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**MG ET COMPAGNIE**, 14 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**LA POSTE**, 11 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**TECH PROFILS**, 10 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ  
**PLANÈTE CLAIRE**, 10 SALARIÉS, LE-GRAND-LUCÉ

Source: CCI du Mans et de la Sarthe, 2017

## Répartition des emplois salariés par secteur d'activité au 31/12/2016



Source des données : AcoSS URSSAF 2017

## Evolution de l'emploi salarié privé

Effectif au 31/12 de chaque année	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016
	754 salariés	741 salariés	785 salariés	734 salariés	745 salariés	- 1,2 %

Source des données : AcoSS URSSAF



## Le Logement

Selon les chiffres clés INSEE de mai 2017, les logements se répartissent de la façon suivante sur le territoire de la CDC de Lucé :

Nombre total de logements	3 299
Nombre de résidences principales	2442
Nombre de résidences secondaires	462
Nombre de logements vacants	395
Part de résidences principales occupés par leurs propriétaires	70,8

Le nombre de logements vacants est en augmentation sur le territoire de Lucé. Tout comme le coût des terrains à bâtir, la hausse du prix du carburant est un frein à l'installation de nouvelles familles avec enfants notamment sur les petites communes (St Pierre du Lorouër, St Georges de la Couée, Courdemanche et Montreuil le Henri). Les 3 communes entourant Le Grand-Lucé, Villaines sous Lucé, Saint Vincent du Lorouër et Pruillé l'éguillé sont moins concernées par cette situation.

## Les allocataires CAF (au 31.12.2017)

1ère ligne territoire de Lucé

2ème ligne Moyenne départementale

### Les familles :

Nombre d'allocataires Caf	Nombre de personnes couvertes	Part de personnes couvertes/population totale résidant sur le territoire
844	2317	40,18%
100448	267071	46,98%





Part des allocataires en couple/l'ensemble des allocataires

53,19%

47,27%

Part de familles monoparentales/ l'ensemble des allocataires

12,32%

15,41%

Part des allocataires avec enfants/ l'ensemble des allocataires

59,83%

58,29%

Part des familles monoparentales avec au moins 3 enfants /allocataire isolés avec enfants

23,07%

17,91%

Part des familles nombreuses parmi les allocataires avec enfants

22,97%

23,92%

### Les Enfants, les Jeunes

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans parmi les 0/17 révolus

46,44%

48,24%

Proportion d'enfants de 6 à 11 ans révolus parmi les 0/17 révolus

26,46%

26,88%

Proportion d'enfants de 12 à 17 ans révolus parmi les 0/17 révolus

27,10%

24,88%

Proportion d'enfants de 6 à 17 ans révolus parmi les 0/17 révolus

53,56%

51,76%



## Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF

Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF :

QF < 0,5 SMIC	84
QF > 0,5 SMIC < 0,75 SMIC	136
QF > 0,75 SMIC < 1 SMIC	103
QF > 1 SMIC < 1,5 SMIC	151
QF > 1,5 SMIC	28
QF indéterminé	02

Le nombre de foyers allocataires CAF a augmenté sur le territoire de Lucé passant de 816 en 2011 à 844 en 2017, soit 2317 personnes couvertes. Les allocataires représentent 40,18% de la population contre 39,4% en 2013, ce qui reste faible en comparaison avec le taux départemental. Concernant la structure familiale des foyers allocataires, nous constatons que les couples avec enfants restent les plus nombreux.

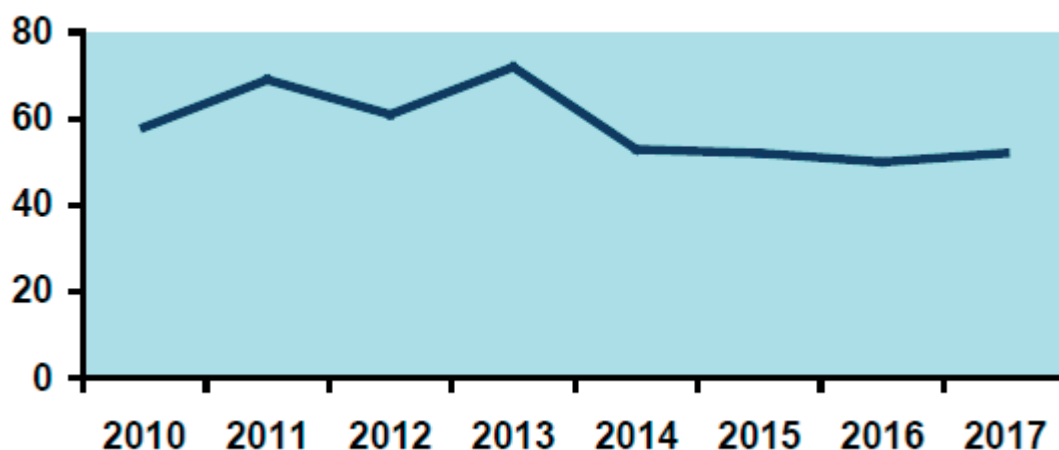
Le nombre de familles monoparentales est en légère augmentation. Il est passé de 99 en 2011 à 104 en 2017.

Le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a diminué sur le territoire de Lucé : de 173 allocataires en 2011, il est passé à 150 en 2017 avec une proportion inférieure à celle du département de la Sarthe (17,77% contre 18,59%).

Il en est de même des bénéficiaires du revenu garanti (RSA ou AAH) qui représentent 35,07% des allocataires contre 37,63% en Sarthe au 31/12/2017.

Le taux d'utilisation des aides aux temps libres (AVE et BTL) supérieur à la moyenne départementale confirme l'effort fait par l'ensemble des professionnels du centre social pour informer, et détecter autant que faire se peut les familles destinataires.

### Naissances sur le territoire de Lucé :



Année	Communes							
	Courdemanche	Le Grand-Lucé	Pruillé L'Eguillé	St Georges de la Couée	St Pierre du Lorotier	St Vincent du Lorotier	Villaines sous Lucé	Montreuil-le-Henri
Au 31/12								
2010	6	12	13	1	3	11	8	4
2011	8	23	10	0	1	8	16	3
2012	2	22	14	2	1	6	9	5
2013	11	20	11	3	2	9	11	5
2014	4	17	10	0	4	9	9	0
2015	6	8	7	0	7	13	5	6
2016	5	13	13	2	3	8	5	1
2017	4	19	9	1	3	8	7	1

Après une année « hors normes » en 2013 (72 naissances), le nombre des naissances s'est depuis stabilisé à une moyenne de 52/an.

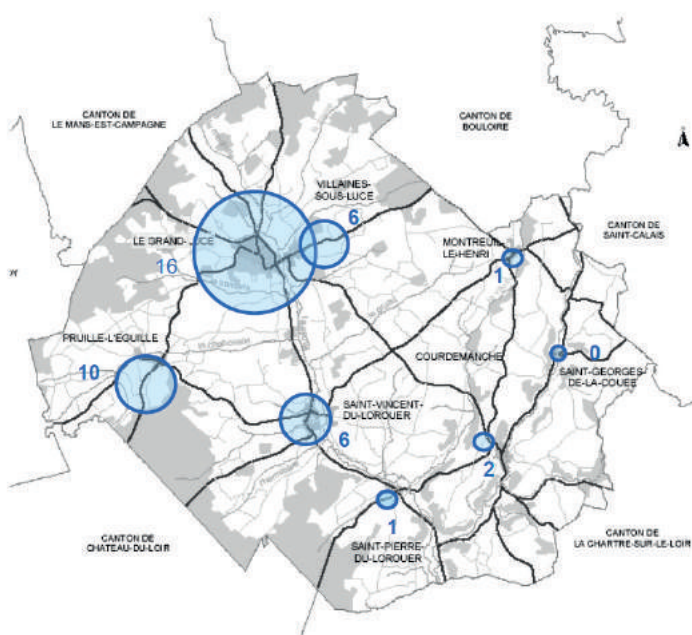
### Petite enfance / enfance / Jeunesse :

66 % des enfants ressortissants du régime général âgés de 0 à 3 ans ont leurs deux parents qui travaillent. Au mois de novembre 2017, 124 familles employaient une assistante maternelle. 20 % des familles du territoire de Lucé ayant un enfant de moins de 3 ans, ont cessé ou diminué leur activité professionnelle pour garder leur enfant.

61 enfants sont accueillis hors de leur commune de résidence, dont :

- 12 à St Vincent et Villaines
- 10 au Grand-Lucé
- 9 à St Pierre
- 6 à Pruillé, Courdemanche et Montreuil

Au 31 décembre 2017, 52 Assistantes Maternelles agréées exercent sur le territoire. 42 d'entre elles sont réellement en activité.



Communes	Nb AM	Assistants Maternelles en activité		
		Nb Agréments		
		Journée	Périsco	total
Le Grand-Lucé	16	41	17	58
Pruillé L'Eguillé	10	26	14	40
St Vincent du Lorouër	6	16	8	24
St Pierre du Lorouër	1	2	1	3
Villaines sous Lucé	6	13	6	19
Courdemanche	2	6	3	9
St Georges de la couée	0	x	x	0
Montreuil le Henri	1	2	3	5
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>106</b>	<b>52</b>	<b>158</b>



## Effectifs scolaires 2017-2018 :

COURDEMANCHE	PS	MS	GS	CP
		17		

LE GRAND LUCE Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
		23	22	26	27

LE GRAND LUCE Maternelle	PS	MS	GS
		22	23

MONTREUIL LE HENRI	CE1/CE2	CM1/CM2
		14

PRUILLE L'EGUILLE	CE2	CM1	CM2
		22	24

ST PIERRE DU LOROUEÛ	PS/MS	GS/CP
		20

ST VINCENT DU LOROUEÛ	GS/CP	CE1
		22

VILLAINES SOUS LUCE	PS	MS	GS	CP	CE1/CE2	CM1/CM2
		19		26		16

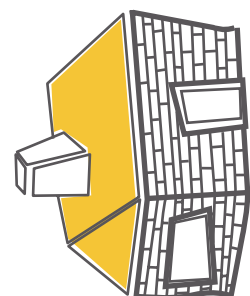
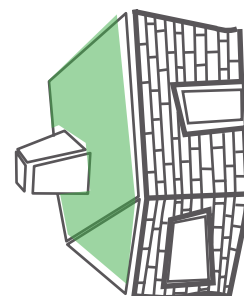
COLLEGE DU GRAND LUCE	6ème	5ème	4ème	3ème	UPI
		79	72	88	63

185 élèves scolarisés dans les écoles maternelles du canton

332 élèves scolarisés dans les écoles primaires du canton

314 élèves scolarisés au collège du Grand-Lucé

831 élèves scolarisés sur le territoire



# Le tissu associatif, les équipements socio-culturels et sportifs

Selon le Greffe des Associations de la Préfecture de la Sarthe, au 22 octobre 2018, 184 associations, ayant leur siège social basé sur le territoire de Lucé, sont enregistrées au RNA (Répertoire National des Associations). La moitié reste réellement en activité.

Elles œuvrent dans des domaines très différents : la culture, le sport, l'éducation, les loisirs, le tourisme, l'art, le patrimoine, ...

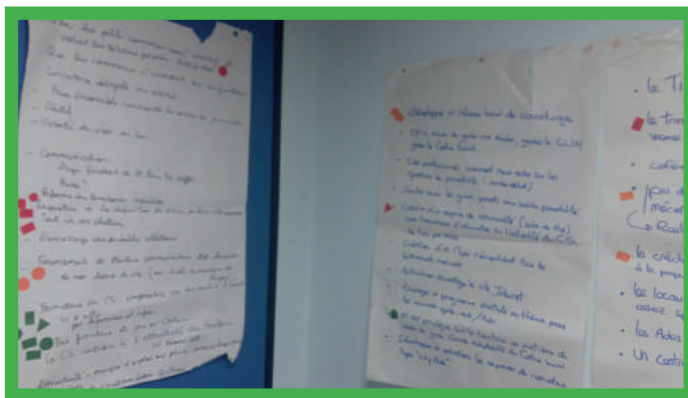
Pour le bon fonctionnement de leurs activités, les associations de Lucé ont à leur disposition des équipements collectifs, socioculturels et sportifs :

- une bibliothèque, une piscine, un gymnase, deux terrains de football, deux courts de tennis (un couvert, un en extérieur), un city stade, un circuit à bosses au Grand-Lucé,
- un plateau sportif à Pruillé l'Eguillé,
- un terrain de tennis, une salle de spectacle à Courdemanche
- un plan d'eau, un city stade à St Vincent du Lorouër
- une salles des fêtes dans chacune des 8 communes, des terrains de pétanque, des salles associatives (musique, billard, générations mouvement, arts plastiques, ...), 5300 hectares de forêt, des sentiers balisés, etc.

## Synthèse du diagnostic : forces et faiblesses / préconisations

Les faiblesses :

- Une population vieillissante.
- L'isolement social de certains foyers (personnes âgées, bénéficiaires de l'aide alimentaire...)
- La question de la mobilité à l'échelle du territoire (horaires des bus inadaptés.
- Peu d'emplois locaux.
- Le désœuvrement de certains jeunes.
- La communication (des acteurs, des services...) perçue comme insuffisante.
- Une inquiétude quant à la disparition des services publics et des commerces de proximité.
- L'engagement bénévolat associatif fragilisé.



## Paroles de partenaires :

« Concernant les problématiques du territoire : Bassin pauvre en terme d'emplois, réseau de transports en commun peu déployé et pas assez réguliers en terme d'horaires (par exemple, pas d'accès à Montval sur Loir pour Pôle emploi, les associations caritatives ..., certaines communes du territoire ne sont pas desservies). »

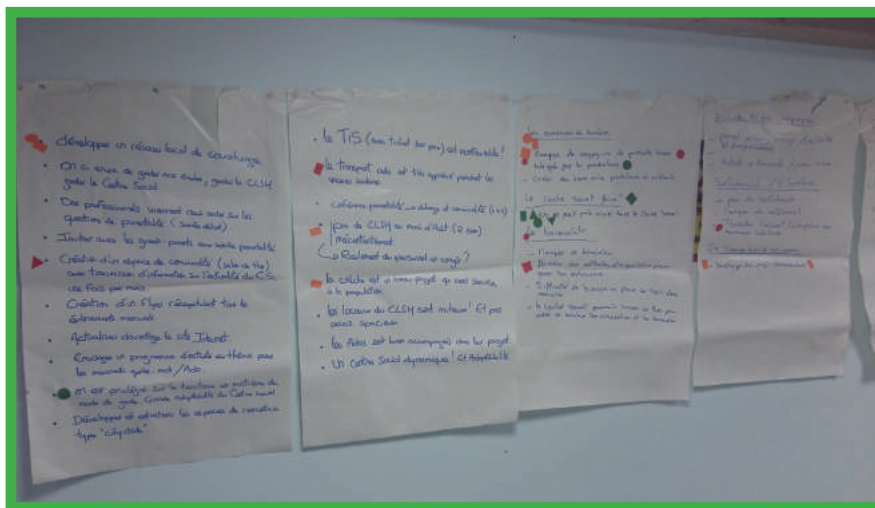
« De nombreuses personnes souffrent de précarité sociale et économique notamment dues à l'absence de travail et l'absence de permis et/ou de véhicule et peuvent souffrir pour certaines d'isolement social. Sur le territoire, j'ai observé beaucoup de personnes seules ou de familles monoparentales. »

## Paroles d'habitants :

« Il faudrait davantage de bus TIS, davantage d'arrêts avec des abris et proposer davantage d'horaires.. »

« on a du mal à recruter de nouveaux bénévoles dans nos associations. »

« Les locaux de l'accueil de loisirs sont vétustes et pas assez spacieux alors quand on passe des Galipettes à La Becquée ça fait un choc. »



## Les forces :

- Un tissu associatif riche, diversifié et actif.
- Une offre intéressante en matière de loisirs et de services de proximité.
- Une population mobilisable.
- Un centre social dynamique sur le territoire de Lucé.
- Une habitude et une aspiration des acteurs locaux à travailler ensemble

## Paroles d'habitants :

« Le centre social contribue à l'attractivité du territoire. »  
« on est privilégié sur le territoire en matière de modes de garde. »

## Paroles de partenaires :

« La présence de la MSAP me paraît essentielle sur un secteur où il n'y a pratiquement pas de permanences administratives, ni d'associations caritatives et où les habitants ne sont pas tous mobiles. »  
« A l'heure de la dématérialisation, qui met en avant un objectif global de rendre les démarches plus accessibles au plus grand nombre, nous pouvons constater que l'effet peut être contraire pour les situations les plus précaires. En effet, toutes les familles n'ont pas forcément accès à Internet et certaines ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches, d'où l'importance de la MSAP. »





Les suggestions :

- Développer le pouvoir d'agir des habitants
- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Construire un nouvel accueil de loisirs pour les enfants
- Poursuivre l'accompagnement proposé aux parents et familles
- Accompagner «le bien vieillir» sur le territoire
- Développer un réseau local de covoiturage
- Développer et soutenir l'intergénérationnel
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire
- Soutenir et accompagner la vie associative
- Améliorer la lisibilité, l'articulation et la couverture territoriale
- Mieux communiquer sur l'existant.

### Paroles de partenaires :

« Concernant le centre social, de mon point de vue, c'est un espace « ressource, liant », central et bien repéré par les habitants et les professionnels du secteur. »

« Ressource importante et efficace en terme de soutien aux habitants dans le cadre de la MSAP : aide à la compréhension et la réalisation des démarches administratives, aide à l'utilisation des différents comptes internet (CAF, CPAM, Pôle emploi)... Un soutien aux professionnels pour orienter les personnes vers les organismes compétents et être complémentaire de leur intervention. »

### Paroles de partenaires :

« Ressource enrichissante en terme de développement du lien social, de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tout âge par la variété des activités proposées. »

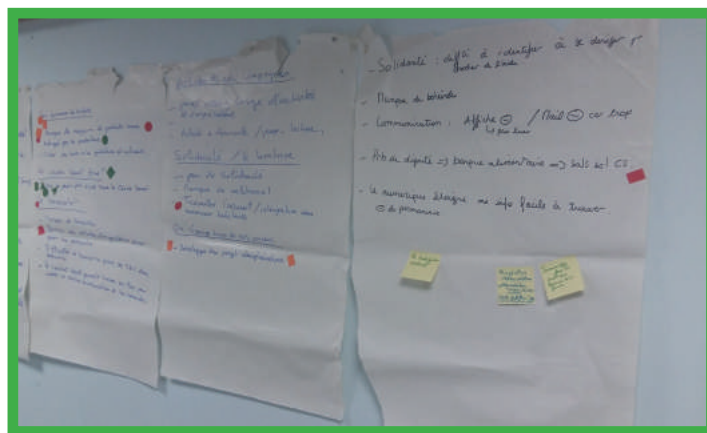
« Ressource par sa richesse en terme de services proposés par la présence de partenaires au centre social (MSA, mission locale, orthophoniste, PMI et CD, ...). »

« De mon point de vue, la MSAP répond à un réel besoin des habitants en difficulté concernant les démarches administratives et l'utilisation d'internet notamment. »

« Je me demande si cela pourrait être bénéfique et envisageable d'organiser des séances collectives ou une action collective pour apprendre à aller sur les différents comptes des services publics ? »

« Est-ce que d'autres partenaires pourraient être présents physiquement tels que la CARSAT, permanence Pôle emploi, par exemple ? »

« Certaines personnes seules, même si elles peuvent être informées des actions du centre social, n'osent pas venir faire des activités au centre social. »



# Les problématiques repérées et à prendre compte

La mobilité des habitants  
Le vieillissement de la population  
Le bénévolat associatif

## La mobilité des habitants du territoire de Lucé : *Recensement des expressions :*

L'analyse des questionnaires « vivre en milieu rural » diffusés depuis ce début d'année 2018, met en avant le « peu ou pas de moyens de transport en commun », la question des transports comme « manque à combler » et « sujet prioritaire à traiter ».

La part des habitants travaillant hors territoire est importante. L'accès aux services et commerces nécessite de nombreux déplacements puisque ceux-ci sont majoritairement concentrés sur Le Grand-Lucé. En effet, à l'exception de Courdemanche, les autres petites communes comme notamment Saint Vincent du Lorouër et Pruillé l'éguillé n'ont pas réussi à maintenir tous leurs services et commerces de proximité et de première nécessité.

Les publics principalement confrontés aux problèmes de mobilité :

- Les inactifs, les demandeurs d'emploi mais également les aînés (surtout les femmes de plus de 70 ans),
- Les personnes en situation de précarité,
- Les adolescents et les enfants (que ce soit en période scolaire ou en période de vacances scolaires pendant que les parents travaillent),
- Les personnes handicapées,
- Les associations locales pour leurs nombreux déplacements vers les rassemblements ou les compétitions.

Toutes ces personnes sont amenées à devoir se déplacer ou ont besoin de se déplacer pour diverses raisons :

- Démarches administratives liées à l'emploi, à la santé, au logement
- Achats alimentaires,
- Promenade, activités de loisirs,
- Visites familiales,
- RDV médical, coiffeur, ...

De nombreux foyers ne possèdent pas de véhicule ou bien un seul véhicule alors que deux ou plusieurs seraient nécessaires, de nombreuses personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire.

Le coût du permis de conduire, le coût du carburant, le coût d'achat d'un véhicule, le coût de l'entretien d'un véhicule ne permettent pas aux foyers à bas revenus d'être équipés à la mesure de leurs besoins.



## **Mobilité et milieu rural :**

De manière générale, en milieu rural, la dispersion de l'habitat, la concentration des services dans les bourgs-centre et par conséquent l'allongement des distances parcourues tendent à créer une forte dépendance des personnes à l'égard du véhicule personnel. Les ménages ne disposant pas de moyens de locomotion propre, par choix ou par nécessité (absence de permis de conduire, incapacité à conduire, contrainte financière, etc.), sont dépendants des transports publics ou des systèmes de solidarité.

Or, dans les zones peu denses, les transports publics réguliers ne proposent pas toujours un maillage assez fin ou une fréquence suffisante pour permettre à l'ensemble de la population demandeuse d'accéder aux services selon des modalités que l'on peut trouver en milieu urbain (arrêt de bus trop éloigné, horaire inadapté à certaines démarches).

L'absence de véhicule personnel, qui touche principalement les jeunes, les personnes âgées en perte d'autonomie et certaines personnes en parcours d'insertion professionnelle, contribue à créer localement des situations d'isolement, voire d'exclusion.

Outre la nécessité de proposer une offre de déplacement pour tous, la mobilité peut permettre de renforcer ou maintenir l'attractivité territoriale.

Qu'il s'agisse d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles populations ou de maintenir un cadre de vie de qualité, le niveau de services et leur accessibilité constituent des axes stratégiques pour le développement des territoires.

### **Les jeunes :**

Si le transport scolaire est bien pris en compte, les besoins de déplacements pour accéder aux loisirs sont réels. L'accès aux activités extrascolaires relève du transport privé. Le transport est principalement assuré par les parents. En cas d'impossibilité ou d'absence de « système de solidarité », la pratique de telles activités peut être exclue. C'est pourquoi, la liaison vers les pôles de loisirs et d'activités culturelles et vers les équipements sportifs est fortement demandée de la part des jeunes. Par ailleurs, les besoins en mobilité des jeunes se répartissent sur plusieurs « plages horaires » : chaque jour pour le transport scolaire, le mercredi pour les activités extrascolaires, mais aussi pendant les vacances et en soirée.

Il convient de distinguer les enfants des adolescents qui n'utiliseront pas les transports publics de la même manière.

### **Les personnes âgées en perte d'autonomie :**

Les besoins en déplacement des personnes âgées portent essentiellement sur l'accès aux pôles qui concentrent commerces, services de santé et loisirs. Les jours de marché correspondent à une forte demande de déplacement, les individus s'organisant pour effectuer d'autres démarches le même jour (pharmacie, démarches administratives, etc.).

Certains services tiennent compte de ces pratiques et tentent de faire concorder les jours de permanence avec les jours de marché. Selon leur âge, leur degré d'autonomie et de prise en charge assurée par la famille ou les amis, les personnes âgées ont plus ou moins besoin d'être accompagnées et aidées. Plusieurs témoignages ont révélé que les besoins des personnes âgées semblent être les mieux pris en compte car mieux identifiés. Ils font partie des préoccupations des élus locaux et bénéficient souvent de dispositifs organisés pour répondre à leur besoins.



### ***Les personnes en situation de handicap :***

Les besoins de ces usagers varient selon la nature et le degré de leur handicap. Certains ne peuvent pas conduire de véhicule, d'autres ont besoin d'aménagements ou d'équipements spécifiques (informations sonores et visuelles, accès des fauteuils roulants aux véhicules de transport public, etc.). Leurs besoins sont multiples. Ils sont relatifs à l'accès aux zones d'emplois, aux services de santé, aux commerces, aux activités sportives, de loisirs et de culture.

### ***Les personnes en situation d'exclusion :***

La précarité en milieu rural étant moins concentrée qu'en ville, les personnes en situation d'exclusion sont souvent isolées et moins bien identifiées. C'est pourquoi elles sont davantage touchées par les difficultés de déplacement en milieu rural. Le défaut d'une information centralisée et accessible, le manque de cohérence des différents systèmes, l'absence de coordination des horaires, l'éloignement de l'accès aux lignes régulières constituent des obstacles qui peuvent s'avérer insurmontables pour certains individus.

Au-delà d'une information adaptée, ce public peut avoir besoin d'un accompagnement spécifique.

Le coût des transports constitue en outre une entrave supplémentaire à la mobilité des personnes en situation de précarité.

### ***Les personnes en parcours d'insertion professionnelle :***

Durant leur parcours d'insertion, les demandeurs d'emploi doivent pouvoir accéder aux structures d'accompagnement (Pôle Emploi, Mission Locale), se rendre aux formations qui leur sont proposées ainsi qu'aux entretiens d'embauche. L'enjeu de proposer les moyens de déplacement adéquats pour leur permettre de s'y rendre est réel.

Depuis une dizaine d'années, des systèmes de transports « alternatifs » viennent compléter l'offre des lignes de transport public régulières et se développent (covoiturage, systèmes de location de véhicules ou de vélomoteurs, etc.) afin de rechercher une meilleure adaptation aux besoins mais également une plus grande souplesse de gestion et d'utilisation.

### ***Les réponses existantes sur le plan local :***

-Le transport quotidien TIS (Ligne n° 16 Le Mans - La Chartre sur le Loir/Ruillé) ainsi que les lignes express mises en place depuis septembre 2012.

-Le Conseil Régional des Pays de la Loire organise et finance le transport scolaire sur son territoire.

-Le Conseil Régional met en place le service MobiliTIS facilitant l'accessibilité aux transports des personnes à mobilité réduite. Ce service permet aux personnes handicapées en fauteuil roulant d'accéder aux transports publics (plus de 11 100 adhérents). Quatre véhicules adaptés pouvant accueillir 5 fauteuils circulent sur l'ossature des lignes TIS mais le voyageur est pris et déposé à son domicile.



- La mise en place par le centre social d'un transport en minibus pour ses adhérents depuis les 7 autres communes à destination du Grand-Lucé.
- Quelques initiatives de co-voiturage pour emmener les enfants vers les activités de loisirs du centre social et des associations ou encore pour se rendre sur le lieu de travail.

Sur les 2444 foyers que compte le territoire de Lucé, 2170 d'entre eux ont au moins une voiture, 1059 en ont une et 1112 en ont deux ou plus. 274 soit 11,2 % de ces foyers n'ont pas de voiture.

### **L'accompagnement du vieillissement.**

Selon la projection réalisée par l'INSEE, « En 2050, une personne sur trois aura 60 ans ou plus. » En 2050, 22,3 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus contre 12,6 millions en 2005, soit une hausse de 80 % en 45 ans. C'est entre 2006 et 2035 que cet accroissement serait le plus fort (de 12,8 à 20,9 millions), avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du baby-boom, nées entre 1946 et 1975. Entre 2035 et 2050, la hausse serait plus modérée. Les personnes qui atteindront 60 ans appartiennent à des générations moins nombreuses. Par ailleurs, les générations du baby-boom nées juste après-guerre approcheront 90 ans : elles parviendront donc à des âges de forte mortalité.

Le vieillissement de la population française s'accroîtrait entre 2005 et 2050 : alors que 20,8 % de la population résidant en France métropolitaine avait 60 ans ou plus en 2005, cette proportion serait de 30,6 % en 2035 et de 31,9 % en 2050.

Le vieillissement est inéluctable, au sens où il est inscrit dans la pyramide des âges actuelle, puisque les personnes qui atteindront 60 ans à l'horizon 2050 sont déjà toutes nées (en 1989 ou avant). L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fait qu'accroître son ampleur. En effet, même si l'espérance de vie se stabilisait à son niveau de 2005, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait quand même de 50 % entre 2005 et 2050. »

Le vieillissement de la population française est donc déjà une réalité, avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération nombreuse du « baby-boom », née au lendemain de la dernière guerre. Mais ce phénomène démographique qui est pour l'essentiel encore devant nous, est appelé à s'accroître dans les décennies à venir. Cette évolution est inéluctable, car d'ores et déjà inscrite dans les données sociodémographiques actuelles sur l'allongement de l'espérance de vie et le taux de natalité. En France, les plus de soixante ans sont 12.8 millions aujourd'hui et seront 20.9 millions en 2035. ils représenteront ainsi une personne sur trois.



**Les personnes retraitées** sont au nombre de 1662 et représentent **35% des habitants du territoire de Lucé, et les plus de 60 ans 32%**.

Les prévisions nationales à l'horizon 2035 sont déjà atteintes et dépassées sur le territoire de Lucé.

### ***Soutenir un vieillissement actif dès la retraite :***

Le travail consisterait à s'intéresser à la dimension sociale et médico-sociale de l'allongement de l'espérance de vie, en occultant les incidences financières du vieillissement (réforme des retraites, financement de la dépendance, ...) :

- une approche globale, qui prendrait en compte l'ensemble des aspects de la personne âgée (notamment son environnement familial et social) et valoriserait le potentiel des seniors, acteurs de leur projet de vie, de la vie sociale et citoyenne,
- la volonté de développer des approches collectives pour apporter des réponses pertinentes aux enjeux de solidarité entre les âges,
- l'identification d'enjeux prioritaires pour les retraités : l'accompagnement des transitions (passage à la retraite, maladie, veuvage, etc.), la lutte contre l'isolement, l'échange de savoir-faire entre générations et l'adaptation du territoire aux populations vieillissantes (habitat, accessibilité des lieux publics, etc.).

### ***Encourager le bénévolat associatif :***

En France, 13 millions de personnes sont bénévoles soit un français sur cinq.

Selon l'étude annuelle, réalisée en 2017 par l'association « Recherches et Solidarités », qui permet de suivre les évolutions du bénévolat en France, les engagements bénévoles naissent prioritairement d'une forte motivation d'être utile pour la société et d'agir pour les autres (77%), puis d'autres motivations plus personnelles : lier des relations avec les autres, donner du sens à son quotidien, acquérir et développer des compétences, appartenir à une équipe, exercer une responsabilité...

L'investissement associatif débute le plus souvent lorsque les bénévoles ont une plus grande disponibilité (30% des cas en moyenne), par l'invitation d'un proche (25%) ou encore en réaction à un problème local ou soudain (20%). Les sensibilisations au bénévolat (à l'école, à l'université, en entreprise...) portent petit à petit leurs fruits. Les plateformes sur Internet remplissent de plus en plus leur rôle, notamment auprès de ceux qui recherchent une mission ponctuelle, y compris parmi les seniors.

Parmi les bénévoles, plus de 30% ont préalablement été adhérents dans leur association. Ce passé d'adhérent conduit à un engagement plus important, reposant plus souvent sur l'appartenance à une équipe, sur la défense d'une cause et le désir de responsabilités, et s'inscrivant davantage dans la durée.





Les moins de 35 ans :

Ils sont proportionnellement plus nombreux en 2016 : 21% des Français de moins de 35 ans sont bénévoles dans une association (16% en 2010)

Près de 20% des moins de 35 ans sont bénévoles dans leur association depuis cinq à dix ans, autant que les 50-64 ans.

Très motivés, notamment par l'action concrète, les relations avec les autres et le développement des compétences.

Très volontaires, ils passent aisément d'une action ponctuelle à une présence plus régulière. Ils souhaitent exercer des responsabilités, et aimeraient également pouvoir s'appuyer sur le numérique et intervenir à distance.

11% d'entre eux voudraient s'engager davantage.

Les 50-64 ans :

Ils sont moins nombreux en 2016 : 22% des 50-64 ans sont bénévoles dans une association (26 % en 2010).

Pourtant, ils sont plus disponibles et souvent en recherche de nouveaux projets personnels, ils s'engagent plus facilement en réaction à des difficultés, ils sont plus souvent demandeurs d'informations sur leur association, aussi de conseils et de formation.

Les plus de 65 ans :

Leur parcours et leur plus grande disponibilité expliquent qu'ils soient proportionnellement les plus nombreux (35%) à vivre un engagement bénévole au sein d'une association. De plus, ils sont également nombreux (14%) à chercher à reprendre cet engagement, parfois interrompu pour des raisons professionnelles.

7% des personnes de cette génération, n'ayant pas encore donné du temps gratuitement, seraient disposés à le faire, pour peu qu'une opportunité se présente. Aussi, en faisant l'addition des bénévoles en action dans une association (35%) et de ce potentiel estimé à 30% environ, on parvient presque aux deux tiers de cette génération.

Même s'ils ne sont pas les plus assidus sur les sites de mise en relation, ces plus de 65 ans savent ce qu'ils recherchent dans une forte proportion de 60%, et sont très peu nombreux (9%) à souhaiter être accompagnés. Leur disponibilité les conduit à privilégier des missions dans la durée, si besoin avec des responsabilités.

On notera avec intérêt qu'ils sont proportionnellement plus nombreux (37% contre 22% en moyenne) à se dire prêts à exercer une mission «transversale» (administration, comptabilité, communication...).



**énévoles**

“ Force que nous le voulons Bien.  
Force que nous voulons le Bien.  
Force que nous le valons Bien... ”

Exposition réalisée par :

et avec le soutien de :

**Bénévoles**

“ Accepter de donner de son temps pour les autres  
Accepter de perdre du temps pour une oeuvre collective. ”

GENÉROSITÉ - LIEN SOCIAL  
SAVOIR FAIRE - INTERACTIVITÉ

“ C'est savoir donner de son temps libre pour pouvoir à son tour recevoir des autres. J'aime rendre service et je suis heureuse quand les autres le sont. ”

“ Je suis bénévole et je me suis jamais vué. ”

“ Ça permet d'avoir des contacts et éviter un repli sur soi. ”

**Bénévoles**

“ C'est employer mon surplus d'énergie à une bonne cause et le jour où pass, le simple fait de me rendre disponible au bénévolat me redonne de l'énergie. ”

ENERGIE  
PASSION  
RENCONTRES  
PLAISIR

**Bénévoles**

“ On voit tous quelque chose. Dans ce cas, on peut compter et rendre la monnaie, bon, la boulette ! ”

“ Je donne sans attendre en retour ! ”

“ Ça n'est pas évident de se lancer dans le bénévolat. Au début, je n'avais pas le plaisir. Je croyais qu'il fallait avoir de grosses compétences. En fin de compte, dans le bénévolat la moindre petite chose est essentielle. ”

“ Offrir des activités aux résidents et aux personnes du territoire. ”

ACTE CITOYEN - ENGAGEMENT - ÉCHANGES  
DISPONIBILITÉ

“ Le simple fait de donner génère en retour la satisfaction d'avoir... ”

“ Donner un peu de son temps, de ses idées, de sa bonne humeur, de sa gentillesse, et de sa force... ”

**énévoles**

Un grand merci à toutes les personnes qui ont partagé leurs savoirs et qui se sont prêtées à la réalisation de mots lors du forum des associations le 2 septembre 2017 au Grand Logis Charleval

Exposition réalisée par :

et avec le soutien de :





- P** comme **Priorités, Partenaires, Parents, Potentialités, partage, Participation, ...**  
**R** comme **Réaliste, Raisonnable, Réseau, Réunir, Rassembler, Recueillir, Responsabiliser, ...**  
**O** comme **Ouverture, Optimisme, Opportunités, Objectivité, Organisation, ...**  
**J** comme **Justice, Joie, Jeunes, Jeu, ...**  
**E** comme **Equité, Entraide, Emploi, Enfants, Echanges, Expérimentations, Epanouissement, ...**  
**T** comme **Territoire, Transmission, Transversalité, ...**



## les références

Les **quatre missions** caractéristiques des centres sociaux demeurent les suivantes :

- \* **un équipement de quartier à vocation sociale globale**, ouvert à l'ensemble de la population, habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- \* **un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle** : lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- \* **un lieu d'animation de la vie sociale**, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- \* **un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.



# L'articulation du projet

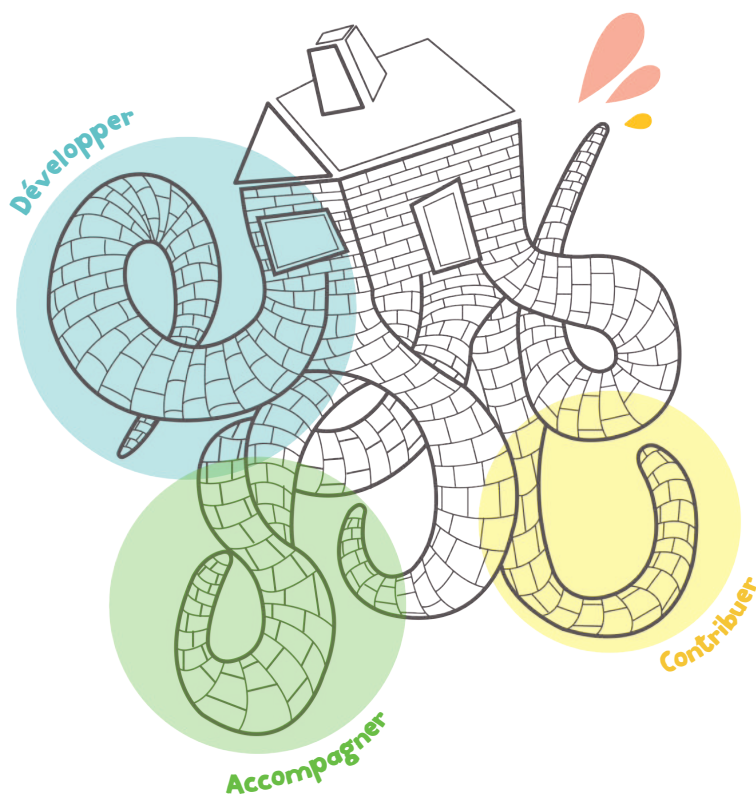
## Trois grandes orientations

- Développer le pouvoir d'agir des habitants pour favoriser leur épanouissement.
- Accompagner et faciliter la vie quotidienne des habitants.
- Contribuer à l'animation de la vie sociale du territoire, à son développement et à son attractivité.

Celles-ci sont conformes aux missions d'un centre social, elles sont cohérentes et pertinentes au regard des politiques et spécificités territoriales et renforcent les actions menées par nos partenaires. Les habitants et le territoire sont au centre de ces motivations.

Selon la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, le **développement local** désigne l'évolution qualitative d'un territoire ; il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet.

Le **développement social** ajoute la dimension de solidarité. Ses valeurs participent de l'autonomie du projet, de l'éducation tout au long de la vie, de l'engagement citoyen. Ses méthodes sont participatives pour le diagnostic, le projet et l'évaluation, dans une approche transversale et globale. Ses acteurs militent pour une transformation ou un changement social. S'il porte sur le long terme, il devient **développement durable** : ne pas compromettre la capacité d'agir des générations futures.



Les Centres Sociaux souhaitent associer le sens, les buts et les méthodes du **développement social local (DSL)** à leur conception des habitants acteurs/ auteurs de leurs projets sur le territoire, le **développement participatif**.

Parce qu'il partage ces valeurs d'Education Populaire et parce qu'il est convaincu que chacun peut avoir prise sur son devenir, en coopération avec les autres, à partir de son lieu de vie et de son expérience propre, le Centre Social de Lucé fera tout son possible pour faire de ces trois grandes orientations, des préoccupations partagées au profit du plus grand nombre.

## Trois objectifs généraux

### ↳ deux centrés sur les habitants,

- Encourager la participation, les capacités d'expression, d'initiatives et d'action des habitants.
- Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants.

### ↳ un centré sur le territoire.

- Adapter nos actions et services aux réalités et mutations du territoire.

Ces trois objectifs généraux sont déclinés sur le terrain par des objectifs opérationnels transversaux à tous les secteurs, et d'autres spécifiques à chacun d'eux.

Ces objectifs opérationnels, simples et compréhensibles, correspondent à des actions ou des projets concrets qui sont déjà mis en oeuvre ou pourront l'être sur 2019-2022. Au fur et à mesure de l'avancement du projet et de l'évolution de l'environnement du centre social, ils seront complétés, adaptés ou précisés.

Ils représentent également des indicateurs d'évaluation, relativement faciles à mesurer.

Concernant nos actions, nous distinguerons différents stades d'avancement :

- À poursuivre : Les actions qui ont fait leurs preuves ces dernières années et qui doivent être pérennisées.
- À renforcer : les actions qui ont été lancées dernièrement et doivent être encouragées ou retravaillées ou redéployées avec de nouveaux moyens.
- À initier : Les nouvelles actions à imaginer et expérimenter.

Au regard des enjeux sociaux locaux, notre projet s'inscrit dans une certaine continuité depuis plusieurs années. Néanmoins, comme l'illustre l'arbre des objectifs ci-dessous, nous chercherons à :

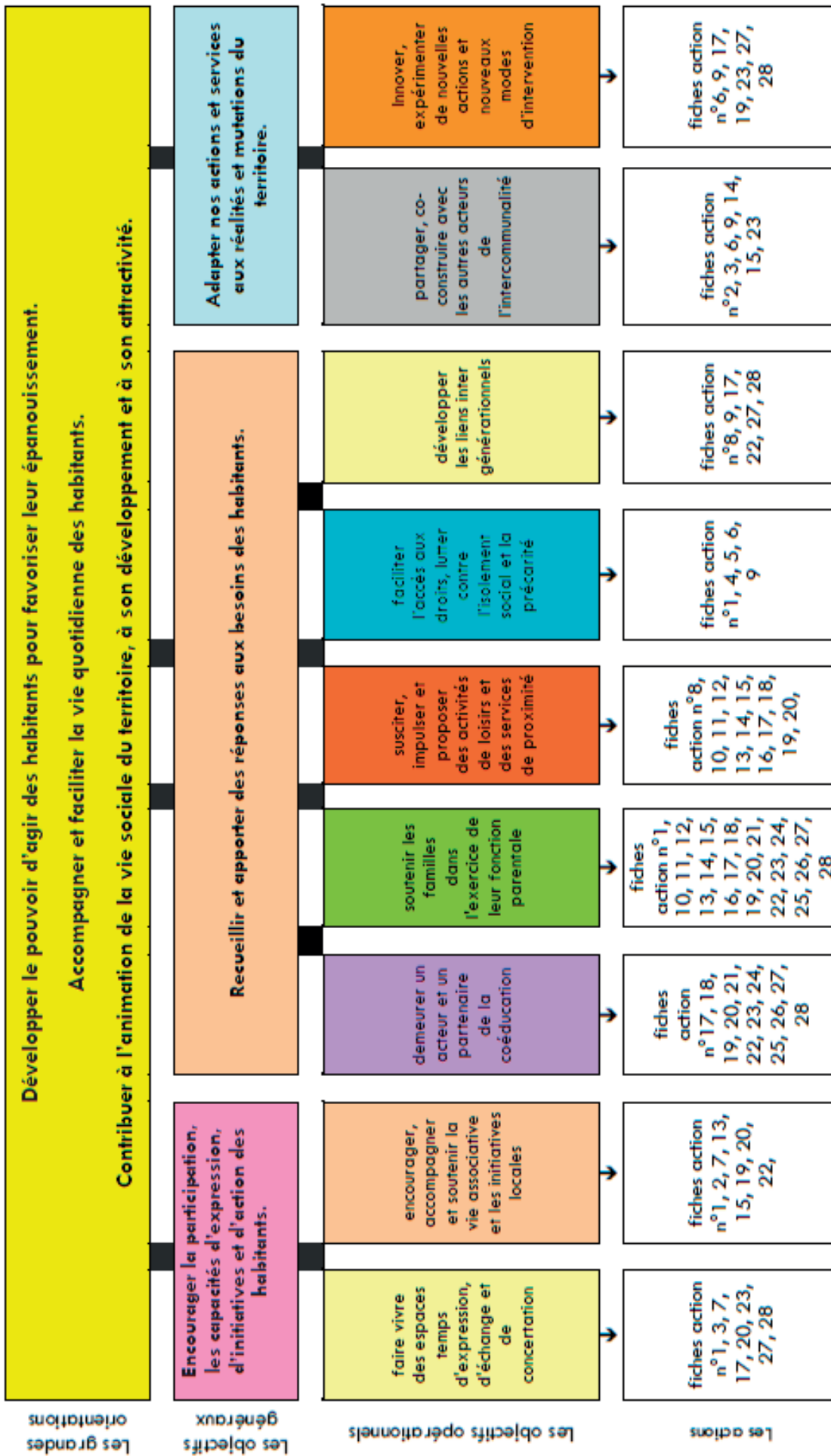
- rester en permanence attentifs à la situation des habitants et des familles en particulier,
- renouveler nos approches, imaginer de nouvelles perspectives,
- nous outiller, être créatifs, innovants, positifs,
- nous doter de moyens pertinents et efficaces,
- développer de nouvelles rencontres, réseaux.







## Arbre des objectifs Projet Social 2019-2022





# L'animation globale et coordination

## Le cadre d'intervention

Le pilotage du Centre Social se fait en combinant **deux approches** distinctes et complémentaires :

- **la première** est celle qui consiste à conduire l'association dans une logique de gestion à travers un projet, des valeurs, des moyens (des hommes et des femmes, du temps, des espaces, un budget).
- **la seconde** relève d'une ambition qui prétend que la vie de notre association doit favoriser la participation de tous les acteurs du territoire (habitants, élus, représentants d'associations et professionnels), et impulser une dynamique autour de préoccupations communes. C'est la garantie que nos projets, nos actions seront menés dans une réelle démarche d'animation globale et moins dans une production d'activités les unes à côté des autres.

## Les objectifs

### Première approche

- Favoriser les projets transversaux qui cherchent à impliquer les habitants, l'ensemble des équipes (salariés, bénévoles) et qui contribuent à créer des temps forts sur le territoire ;
- Faciliter la rencontre régulière entre les instances, entre les acteurs du Centre Social pour une meilleure communication interne, une meilleure cohérence du projet global ;

### Seconde approche

- Elaborer des projets en cohérence avec notre territoire ;
- Construire avec les habitants et les partenaires ;
- Développer des outils de communication vers l'extérieur, pour valoriser, faire connaître et reconnaître notre projet associatif ;
- Favoriser les partenariats, les rencontres avec les acteurs locaux ;
- Renforcer la mixité sociale en permettant le brassage enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées de tous milieux confondus.
- Prioriser les actions développées par le centre social en cohérence avec ses moyens humains, matériels, temporels et financiers.
- Continuer à porter une attention toute particulière à l'accueil de la population.
- Solliciter et aller à la rencontre de la population pour sonder et être à l'écoute de ses besoins, ses manques, ses questions, ses attentes, ses inquiétudes.
- Animer les commissions actuelles (petite enfance, enfance, jeunesse, familles, précarité) tout en créant de nouveaux groupes d'échanges et de travail en fonction des nouvelles problématiques identifiées (mobilité, vieillissement de la population, soutien à la vie associative).



# Fiche action n° 1



Intitulé de l'action : **Faire de l'ACCUEIL, l'affaire de tous.**

Action déjà existante

## Contenu de l'action :

Dès son entrée au centre social, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, son âge, son origine géographique, la raison de sa venue, sera accueillie avec la même attention, la même considération, avec respect et sans jugements. L'accueil est souvent le premier contact avec le centre, il est une vitrine et va renvoyer une première image, un premier sentiment à l'habitant. Il est donc primordial de prêter attention à la qualité de l'accueil proposé afin que l'habitant s'y sente bien et ait envie d'y revenir.

## Objectifs

Créer du lien social en favorisant les échanges, en étant à l'écoute et disponible.

Faire de l'**ACCUEIL** un lieu de « veille sociale » quant aux besoins, difficultés et atouts du territoire.

Faire naître un sentiment d'appropriation du centre social par les habitants.

Relayer l'information, venant du centre social et venant des habitants et du territoire.

Nourrir le projet et les actions du centre social, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de confiance et de partenariat.

## Cible

Public visé : les habitants du territoire de Lucé.

## Partenaires engagés dans l'action

L'ensemble des salariés, bénévoles et administrateurs du centre social.

## Fonctionnement

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019-2022



Moyens

Matériels : espace accueil et attente permettant la convivialité et favorisant l'échange mais également la confidentialité.

Evaluation

Effets attendus : des salariés, des bénévoles et des administrateurs impliqués, un premier contact avec l'habitant amélioré.

Critères retenus : satisfaction des salariés et usagers.



*Espace attente*



*bureau accueil*



# Fiche action n°2



Intitulé de l'action : **Communiquer et informer**

Action déjà existante

Contenu de l'action :

Poursuivre et développer la communication par mails et via les réseaux sociaux quant aux actions de l'association.

Mettre en place un questionnaire annuel à destination des adhérents pour évaluer leur degré de satisfaction en matière d'information sur les activités et services proposés.

## La communication interne :

Rédiger un bulletin trimestriel pour donner à l'ensemble des acteurs du Centre Social les informations essentielles de la structure : la vie des projets, les décisions du Conseil d'Administration, l'agenda général, la revue de presse...

Ce bulletin sera envoyé par mail sous la forme d'une newsletter, imprimé pour les quelques personnes sans boîte de messagerie et mis en ligne sur notre site Internet.

Faire vivre une page Facebook « équipe centre » afin de faciliter la circulation de l'information.

## La communication vers l'extérieur :

### La plaquette annuelle

Éditer chaque année, au cours du premier trimestre, un guide pratique présentant l'ensemble des activités et services du Centre Social.

### Le site Internet

Alimenter le site internet du Centre Social :

- Les actualités du Centre Social
- Les actions phares et ponctuelles
- Présentation de la carte d'identité du Centre Social, des statuts, compte-rendu de la dernière AG, l'équipe des administrateurs, des salariés, la revue de presse ...
- Suivi des projets en cours avec pour chacun une page descriptive
- Les contacts
- Les liens vers nos partenaires...



Objectifs

Améliorer l'information et la communication du Centre Social

Cible

Public visé : l'ensemble des habitants du territoire de Lucé, les salariés, les administrateurs, les partenaires, les adhérents...

Fonctionnement

Durée : 2019-2022

Moyens

Humains : l'ensemble des salariés seront mis à contribution pour alimenter les pages des différents supports envisagés.  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, Conseil Départemental de la Sarthe.

Évaluation

**Effets attendus : une meilleure information des différents acteurs tant à l'interne qu'à l'externe.**  
**Critères retenus : la pertinence et l'efficacité des outils choisis.**



# Fiche action n°3



Intitulé de l'action : **La veille sociale**  Action déjà existante



## Contenu de l'action :

Participer à l'évolution des politiques sociales locales en participant à la commission « actions sociales d'intérêt communautaire » et en faisant remonter des constats de terrain. Se servir de ces constats pour faire évoluer les pratiques.

Mettre en œuvre des méthodes participatives pour recueillir les constats, les indignations, les colères et les revendications des habitants et des acteurs du territoire de Lucé pour pointer les problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien en matière de logement, santé, éducation, ...

En complément de ses commissions petite enfance, enfance, jeunesse, familles et précarité, le Centre Social cherchera à constituer de **nouveaux groupes d'échange, de paroles et de réflexion** dans le but d'identifier les atouts, faiblesses ou manques du territoire, les besoins et attentes de la population, mais également d'envisager les projets et actions qui pourraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants de la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé.

## Objectifs

Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants  
Partager, co-construire avec les autres acteurs de l'intercommunalité

## Cible

Public visé : salariés, administrateurs, élus, bénévoles, représentants associatifs, parents, travailleurs sociaux, institutionnels ...

## Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, Conseil Départemental de la Sarthe

## Fonctionnement

Durée : 2019-2022  
Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

## Moyens

Humains : la direction du centre social et l'équipe de coordination chargée par secteur (petite enfance, enfance, jeunesse, familles) de réunir les différents groupes de travail et de réflexion.

## Evaluation

**Effets attendus : prise en compte des besoins de la population, anticipation des mutations du territoire.**  
**Critères retenus : la mobilisation des partenaires, la contribution des habitants et associations locales.**





# LES SERVICES

## Le cadre d'intervention

Depuis sa création, le Centre Social veut répondre aux besoins de la population et notamment des plus défavorisés. En proposant différents services de proximité, il contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants ainsi qu'au développement et à l'attractivité du territoire de Lucé.

## Les objectifs

- Maintenir le nombre, la fréquence et la durée des permanences existantes tout en développant de nouveaux partenariats dans le cadre de la « Maison de Services au Public » (Conseil Régional, DGFIPH, ...).
- Poursuivre l'effort consenti pour faire évoluer le fonctionnement du service « aide alimentaire » et ainsi améliorer le confort des bénévoles et l'accueil des bénéficiaires.
- Maintenir le fonctionnement du service « transport cantonal » et le partenariat avec l'association RESO'AP en faveur des personnes rencontrant des difficultés dans leurs déplacements, tout en explorant de nouvelles expérimentations en matière de mobilité.

## Fiche action n°4

Intitulé de l'action : **La Maison de Services Au Public (MSAP)**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser l'existence et le fonctionnement de la MSAP au sein du Centre Social tout en mobilisant de nouveaux partenaires et en répondant au nouveau cahier des charges national.

La MSAP a principalement pour mission d'informer le public, de lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, de préparer et d'organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques ou par visio conférence) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque institution ou organisme partenaire. La MSAP aide à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet.



## Objectifs

Accueillir, informer, orienter, accompagner les habitants.  
Faciliter l'accès aux droits.

## Cible

Public visé : les habitants de Lucé

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir-Lucé-Bercé, Préfecture de la Sarthe, Caisse d'Allocations Familiales, Mission Locale Sarthe et Loir, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi de Montval sur Loir, Solidarité départementale Conseil Départemental, CARSAT Pays de la Loire et CPAM.

## Fonctionnement

Fréquence : La MSAP est ouverte tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h30.  
Durée : 2019-2022  
Date prévisionnelle de mise en œuvre : janvier 2019

## Moyens

Humains : 2 agents se relaient et assurent l'accueil continu de la population.  
Financiers : CC Loir-Lucé-Bercé, Fonds inter-opérateurs et Préfecture de la Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : accueil de nouveaux partenaires, bonification et développement de l'offre de services.**  
**Critères retenus : satisfaction des usagers de la MSAP, aboutissement des suivis et accompagnements engagés.**



# Fiche action n°5

Intitulé de l'action : **L'Aide alimentaire**

Action déjà existante



## Contenu de l'action :

Poursuivre le travail engagé visant à améliorer et développer le fonctionnement du service d'aide alimentaire.

Aujourd'hui, pour bénéficier des services de l'Aide Alimentaire, la famille doit remplir un dossier de demande. Ce dossier est à retirer auprès du Service Social, du Centre Social ou bien des mairies. Ce dossier, une fois rempli, est à déposer au Centre Social. Il est renouvelable tous les 3 mois pour faire apparaître l'évolution de la situation du foyer demandeur.

L'étude de la situation est effectuée par une commission cantonale composée de délégués de CCAS des 8 communes de Lucé, d'un représentant du Service Social Départemental ainsi que du directeur du Centre Social ou un de ses représentants.

Cette commission est chargée de statuer sur les dossiers qui lui sont présentés et décide donc de l'octroi de l'aide alimentaire lors d'une 1ère demande, du renouvellement trimestriel le cas échéant, de la suspension du droit en fonction de la situation présentée.

Les colis alimentaires sont composés d'aliments collectés par la Banque Alimentaire départementale et donnés par la grande surface locale.

L'approvisionnement est assuré par des bénévoles à raison de deux fois par mois le jeudi matin. La distribution des colis est faite deux fois par mois le jeudi de 15h30 à 16h.

### Objectifs

Apporter des réponses aux besoins des habitants  
Lutter contre la précarité

### Cible

Public visé : les foyers en situation de précarité suivis par le service social.  
Aspect à améliorer : revoir l'accueil des bénéficiaires, le confort de « travail » pour les bénévoles, les locaux affectés au service, ...

### Partenaires engagés dans l'action

La CC Loir-Lucé-Bercé, les services de la Solidarité Départementale, les CCAS des communes, la Banque Alimentaire départementale, Intermarché Le Grand-Lucé



## Fonctionnement

Fréquence : réunion trimestrielle de la commission  
Durée : 2019-2022  
Nb de bénéficiaires : une cinquantaine de personnes par trimestre  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019.

## Moyens

Humains : le directeur du centre social et la référente familles, les bénévoles des CCAS.  
Matériels : local de 25m<sup>2</sup> au sous-sol du centre social.  
Financiers : CC Loir-Lucé-Bercé

## Evaluation

**Effets attendus : une prise en compte des difficultés des foyers dans leur globalité pour engager un suivi et un accompagnement approfondi, une meilleure qualité de service.**  
**Critères retenus : l'investissement des différents acteurs et partenaires, la satisfaction des bénéficiaires, la pertinence des choix opérés en matière de développement.**



## Fiche action n°6

Intitulé de l'action : **La mobilité**

- Action nouvelle
- Action déjà existante



Contenu de l'action :

Compléter et bonifier l'offre de services existante en matière de mobilité.

Avec les moyens qui sont les siens, le centre social propose aujourd'hui à ses adhérents qui rencontrent des difficultés dans leurs déplacements, de les transporter le mercredi matin de leur domicile au Grand-Lucé.

En parallèle, le centre social soutient l'action de l'association Réso'Ap sur le territoire de Lucé en repérant et en encourageant des habitants à devenir bénévoles et ainsi accompagner hors de leur domicile les personnes qui en expriment le besoin.

En complément, d'autres actions pourraient être possibles :

- Organiser et gérer un réseau local de covoiturage qui consisterait à mettre en relation les chauffeurs proposant et les passagers recherchant (pour aller au travail notamment).
- Mettre en place d'un service de type « taxi social » permettant, de façon prioritaire à certaines catégories de personnes (publics fragilisés, demandeurs d'emploi, familles à revenus modestes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes isolées, familles nombreuses, ...), de se déplacer :
  - pour effectuer des démarches professionnelles,
  - accomplir des démarches administratives,
  - bénéficier de soins (médecin, dentiste, kiné, ...), aller à la pharmacie, rendre visite à des personnes accueillies au centre médical ou dans les maisons de retraite du canton, ...
  - faire ses courses chez les commerçants du territoire,
  - et toute autre démarche à caractère social.

En parallèle de ce service rendu, pour accompagner les personnes en mesure d'accéder à davantage d'autonomie, il pourrait être envisagé différents dispositifs d'aide tels que :

- Bourse ou prêt pour l'achat d'un véhicule (cyclomoteurs, voiturette, voiture, etc.)
- Bourse ou prêt pour travaux d'entretien et/ou de réparation chez un garagiste.
- Bourse ou prêt pour l'inscription et le passage du permis de conduire.
- Bourse ou prêt pour effectuer un « plein d'essence ».
- Remise de « tickets transport » (bus, tramway, train) pour effectuer des démarches et accéder aux services hors du territoire de Lucé.



Objectifs	Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants en matière de mobilité
Cible	Public visé : la population en général avec une attention particulière portée sur les enfants, les jeunes, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi.
Partenaires engagés dans l'action	CC Loir-Lucé-Bercé, Réso'ap, MSA Mayenne-Orne-Sarthe,
Fonctionnement	Durée : 2019-2022 Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019
Moyens	Humains : le directeur du centre social et une équipe de 8 bénévoles
Evaluation	<b>Effets attendus : une meilleure mobilité des publics ciblés</b> <b>Critères retenus : la mise en place d'expérimentations et/ou le développement des services existants</b>





# Fiche action n°7



Intitulé de l'action : **Le soutien à la vie associative**

 Action déjà existante

Contenu de l'action :

- Remobiliser les associations du territoire pour organiser, dynamiser et participer au Forum des Associations chaque année en septembre.
- En réponse aux besoins des associations locales, organiser un parcours de formation des bénévoles et dirigeants associatifs.
- Assurer les missions relatives au label « Point d'Appui Vie Associative » attribué par la DDCS de la Sarthe qui consiste à accueillir, informer, accompagner et soutenir les associations ou futures associations dans leurs projets d'animation de la vie locale.
- Encourager la participation à la vie locale via le bénévolat associatif.
- Organiser un temps fort « la Fête des Bénévoles ».

Objectifs

Accompagner et soutenir la vie associative et les initiatives locales  
Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants

Cible

les dirigeants et bénévoles associatifs de la centaine d'associations domiciliées sur le territoire de la CDC de Lucé

Partenaires engagés dans l'action

La CC Loir-Lucé-Bercé  
La DDCS de la Sarthe

Fonctionnement

Fréquence : rencontres programmées à raison d'une fois par trimestre (réunions, formations, manifestations)

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : 40 associations / 100 dirigeants et/ou bénévoles.

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019



Moyens

Humains : le directeur du centre social

Evaluation

Effets attendus : maintien de la dynamique engagée avec et pour les associations, susciter de nouveaux projets.  
Critères retenus : le nb de dirigeants et bénévoles associatifs aux formations organisées, le nb d'associations participantes au Forum, leur degré de satisfaction, la mobilisation de nouveaux bénévoles, les nouvelles prises de responsabilité



# Le secteur adultes & seniors

## Le cadre d'intervention

Le Centre Social Rural de Lucé a souhaité accompagner les adultes et les seniors dans leur vie quotidienne et leurs loisirs. Les activités proposées ont pour but de rompre l'isolement, de favoriser le bien être, la confiance en soi et l'acquisition de nouvelles compétences. Elles sont basées sur l'échange de savoir, le partage d'expériences, la coopération dans une ambiance qui se veut conviviale.

## Les objectifs

- Permettre l'accès à des loisirs de proximité pour tous.
- Diversifier l'offre d'activités proposées sur le territoire.
- Favoriser le lien entre les habitants autour de la pratique d'activités de loisirs conviviales.
- Mobiliser les animateurs d'ateliers et leurs pratiquants pour qu'ils participent au Forum des Associations et/ou au Comice agricole afin de présenter leurs activités, leur savoir faire.
- Créer des passerelles inter-ateliers et avec les autres secteurs du centre social dans le but de favoriser les rencontres, les relations intergénérationnelles, les pratiques et l'échange de savoirs.
- Pérenniser le partenariat développé avec l'association cantonale Générations Mouvement en soutenant la mise en place régulière d'actions spécifiques (intergénérationnelles, santé, prévention, ...).



# Fiche action n°8



Intitulé de l'action : **Les Ateliers conviviaux**

Action déjà existante

Contenu de l'action :

Maintenir la proposition des 12 ateliers existants dans la mesure où ils répondent à la demande exprimée par la population et qu'ils s'équilibrent financièrement : ANGLAIS, BADMINTON, BRODERIE, CHANT, COUTURE, GASTRONOMIE, GUITARE, PATCHWORK, REMPLAGE DE CHAISES EN TISSU, TRICOT/ CROCHET, YOGA et ZUMBA.  
Proposer la découverte et la pratique de nouveaux ateliers en fonction des possibilités et souhaits exprimés.

Objectifs

Susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité

Cible

Public visé : prioritairement les adultes et seniors. Certains ateliers sont néanmoins accessibles aux enfants et adolescents (chant, guitare, zumba)

Partenaires engagés dans l'action

La commune du Grand-Lucé (mise à disposition gymnase et salle polyvalente)  
La commune de Pruillé l'Eguillé (mise à disposition du local jeunes)

Fonctionnement

Fréquence : tous les jours hors vacances scolaires

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : 150 à 200 pratiquants répartis dans les différents ateliers.

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : janvier 2019



## Moyens

Humains : Isabelle Colas, secrétaire hôtesse d'accueil assure le suivi administratif des activités et le lien avec les adhérents (accueil, information, inscriptions, règlements).  
Matériels : salle de réunion du centre social, local jeunes Pruillé, gymnase, salle polyvalente Le Grand-Lucé

## Evaluation

**Effets attendus** : meilleure connaissance de l'ensemble des activités du centre social par les adhérents, implication plus active des intervenants salariés dans la vie du centre social.

**Critères retenus** : satisfaction des adhérents, augmentation du nombre d'adhérents fréquentant les activités (et notamment des personnes retraitées).



# Fiche action n°9



Intitulé de l'action : **L'Accompagnement du Vieillissement**

- ✓ Action nouvelle
- ✓ Action déjà existante

Contenu de l'action :

Créer un groupe de travail, de réflexion et d'action « bien vieillir » autour de la question du vieillissement sur le territoire de Lucé. Participer aux comités de pilotage et technique dans le cadre de la Charte des Aînés développée par la MSA sur la CC Loir Lucé Bercé.

Contribuer aux réflexions et actions portées par la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Sarthe.

Identifier et fédérer les acteurs du territoire autour de la démarche « Monalisa »

Organiser des sessions de préparation à la retraite dans le but d'accompagner les personnes à se construire un nouveau projet de vie.

Objectifs

Rompre l'isolement social des séniors.  
Promouvoir l'autonomie et la santé.  
Encourager la vie sociale et citoyenne

Cible

Public visé : les futurs retraités et les séniors du territoire de Lucé.

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir-Lucé-Bercé, CLIC, Générations Mouvement, Association l'Arbre à Plumes, ADMR, Familles Rurales, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Fonctionnement

Durée : 2019-2022  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : aux travaux départementaux proposés par l'Association Départementale des Centres Sociaux.

Moyens

Humains : Yohan Ragainne, directeur, aura en charge l'animation du groupe « bien vieillir »  
Evaluation  
Effets attendus : une meilleure prise en compte

Evaluation

**Effets attendus : une meilleure prise en compte des besoins des séniors (santé, relations, ...)**

**Critères retenus : le nb d'équipes citoyennes constituées, de sessions de préparation à la retraite, d'actions de prévention**





# L'animation collective famille

## L'axe « Familles » dans le projet centre social : la transversalité

Partie intégrante du projet du Centre Social, le Projet « Familles » a pour objectif de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives locales et collectives.

La mission de la référente famille, Marianne Dumans Rochet, est de créer du lien entre les différents acteurs et partenaires du Centre Social afin de gagner en efficacité et cohérence, d'impulser une réflexion globale sur les besoins des familles mais aussi d'encourager la participation active des familles au sein des différents services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes, bibliothèque...). Même si l'action de la référente famille est orientée vers les familles en général, elle porte une attention toute particulière aux familles monoparentales, précaires et celles qui ont des difficultés d'insertion.

Au cœur des préoccupations du Centre Social, la famille fait l'objet de toutes nos attentions. Nous souhaitons les accompagner à améliorer leur cadre de vie, à développer des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités de notre territoire.

En tant qu'association d'éducation populaire, le Centre Social intervient auprès des parents et de leurs enfants, dans une perspective de transformation sociale.

A l'échelle du grand territoire de la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé, le Centre Social en lien avec différents partenaires, parmi lesquels les centres sociaux Val du Loir et Loir et Bercé, se préoccupe de l'amélioration des conditions de vie des familles, dans le respect des personnes, le respect de leur rythme, en faisant confiance en leur potentiel et favorisant l'ouverture aux différences.

Nous cherchons à amener les parents à devenir des citoyens acteurs. Le travail collectif doit permettre à chacun de se reconnaître, se construire avant d'établir des rapports sociaux et de participer à la vie locale.



Depuis une petite dizaine d'années, le centre social permet donc aux familles de se réunir dans une perspective d'échange d'expériences et de renforcement du potentiel de chacun. En ce sens, les activités réalisées avec les familles visent à accompagner le parent afin qu'il prenne conscience de son rôle de premier éducateur auprès de son enfant et plus particulièrement, dans l'éveil au monde qui l'entoure. Les activités proposées offrent également la possibilité de développer la confiance en soi et la prise de parole qui sont pour nous des conditions favorables aux apprentissages et au renforcement des acquis pour toute la famille.

Au-delà d'une programmation d'activités structurées, le centre social se veut être un lieu de vie souple et ouvert où l'on se retrouve pour partager, rire, s'affirmer et réaliser des projets. Les familles qui participent aux activités régulières contribuent à faire du centre social un carrefour d'échanges dynamique et accessible à tous.

Le diagnostic territorial a mis en évidence plusieurs problématiques familiales :

- mobilité des inactifs (pas de permis, réseau transport en commun pas toujours adapté)
- familles aux ressources modestes
- faible taux d'utilisation de l'AVE et AVF
- nombre de naissances stable mais faible (50/an depuis 2015)
- peu de nouveaux foyers accueillis avec ou sans enfants (bassin d'emploi pauvre, prix élevé des terrains pour l'accession à la propriété...) malgré les atouts liés au cadre de vie (modes de garde, services, commerces, établissements scolaires, équipements de santé...)
- augmentation du nombre de jeunes enfants se gardant seuls au domicile

En cohérence avec les référentiels de la CNAF, nous souhaitons poursuivre le travail engagé en adaptant nos actions aux nouveaux besoins des familles et ainsi :

- mettre en oeuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social,
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.



Pour ce faire, il faudra :

o Créer de la transversalité entre nos différents services et actions.

L'A.C.F encourage les projets et rencontres entre les secteurs et usagers du Centre Social. L'équipe du Centre Social est mise à contribution pour être force de proposition quant au développement de projets partagés, et ainsi gagner en cohérence. La « dimension famille » est intégrée par les différents secteurs d'activités du Centre Social et génère ainsi une nouvelle richesse : croisement des regards, confrontation des points de vue... des projets communs. L'A.C.F nécessite une mise en mouvement, une réflexion commune de l'ensemble des professionnels et bénévoles du Centre Social.

o Animer le groupe de travail « familles » chargé de recenser les attentes et envies en matière de loisirs, de vacances, de cadre de vie, d'éducation, de prévention...

Encourager les familles à développer des rencontres régulières autour d'intérêts communs et de projets partagés. L'A.C.F dynamise la vie sociale locale, elle permet d'offrir aux familles du territoire des temps d'échanges, de rencontres, de répit et de projets.

o Accompagner les premiers départs en vacances des familles les plus fragilisées.

o Poursuivre la collaboration engagée avec les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, de la CAF et de la MSA afin d'identifier les familles et faciliter leur participation.

o Coordonner sur le plan local le travail « parentalité » en partenariat avec les établissements scolaires, la CAF et les travailleurs sociaux afin d'inscrire cette action dans la durée et ainsi formuler chaque année de nouvelles propositions à l'attention de tous les parents du territoire.



# Fiche action n° 10



Intitulé de l'action : **Les temps d'échange « Parlons-en »**

 Action déjà existante

Contenu de l'action :

- PROPOSER aux parents de Lucé des temps d'échange sur les questions liées à la parentalité.
- REPERER les attentes et besoins des parents.
- DEFINIR les axes de travail puis un programme d'actions cohérentes et complémentaires.
- S'APPUYER sur un réseau de compétences et de connaissances mobilisables à l'échelon local et départemental.
- PERMETTRE aux parents, confrontés à la problématique de l'exercice de leur fonction parentale, de s'exprimer, de se rencontrer, d'être informés, d'être soutenus, reconnus et valorisés dans leurs rôles.

Objectifs

- Valoriser le parent dans son rôle éducatif
- Esquisser des réponses aux préoccupations éducatives des parents
- Faciliter la prise de parole et les échanges de vécu

Cible

Public visé : les parents de Lucé

Partenaires engagés dans l'action

Le CLA REAAP Vallée du Loir, les établissements scolaires de Lucé, les associations de parents d'élèves, les travailleurs sociaux CAF, Conseil Départemental, MSA et PMI.

Fonctionnement

Fréquence : soirées d'échange entre parents 3 à 4 fois par an.  
Durée : 2019-2022  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : tous les acteurs du centre social  
Financiers : CDC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, Conseil Départemental de la Sarthe, DDCS de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Evaluation

**Effets attendus : des parents plus sereins, rassurés. Avoir réussi à mobiliser les parents jusqu'ici réticents.**  
**Critères retenus : le nombre d'actions réalisées, la stabilité des financements, le nombre de parents ayant effectivement participé**



# Fiche action n° 11



Intitulé de l'action : **Les Loisirs en famille**

Action déjà existante

Contenu de l'action :

Les Loisirs en famille sont l'occasion :

- de partager des moments privilégiés entre enfants et parents,
- de partager des moments conviviaux entre habitants,
- de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités.

Encourager les temps partagés parents/enfants

Rendre accessible aux familles la découverte de nouvelles activités en favorisant l'entraide et la solidarité.

Objectifs

Favoriser la participation des habitants et créer du lien social  
Apporter des réponses aux besoins des habitants

Cible

Public visé : les familles de Lucé

Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, les travailleurs sociaux.

Fonctionnement

Fréquence : régulièrement en réponse aux demandes des familles.

Durée : 2019-2022

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne ROCHET, référente famille 0,75 ETP

Financiers : CDC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe.

Evaluation

**Effets attendus : un plus grand investissement des familles à terme dans la prise en charge de leurs loisirs, la participation des familles aux revenus les plus modestes.**

**Critères retenus : le nb de nouvelles familles ayant participé, leur degré de satisfaction.**



# Fiche action n° 12



Intitulé de l'action : **Les Vacances en Famille**

Action déjà existante

## Contenu de l'action :

Inciter les familles à se mobiliser quant à la préparation de leurs vacances.

Les rendre actrices de leurs projets de vacances.

- valoriser la fonction parentale.
- encourager les loisirs communs aux enfants et aux parents.
- Accompagner les familles dans la prise en charge de leurs loisirs.

Les aider à définir le budget, choisir la destination, le mode de transport, les activités sur place, ...

## Objectifs

Encourager la participation, les capacités d'expression, d'initiatives et d'action des habitants.

## Cible

Public visé : les familles des quotients A et B ressortissantes du régime général CAF.

## Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, travailleurs sociaux.

## Fonctionnement

Fréquence : chaque été.

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : 4 à 6 familles par an

Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

## Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, référente famille 0,75ETP

Financiers : CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : capacité des familles à s'autonomiser pour leurs futurs départs en vacances, réinvestissement de l'expérience capitalisée dans d'autres projets de la vie courante.**

**Critères retenus : nombre de familles accompagnées, nb de nouvelles familles, répartition QF A QF B.**





# Fiche action n° 13



Intitulé de l'action : **Les bricoles du mercredi**

Action nouvelle

Contenu de l'action :

Des parents élaborent un planning d'activités partagé parents/enfants pour d'autres familles les mercredis matins sur le territoire de Lucé.

Les parents animateurs doivent tenir le budget, choisir les animations, anticiper et collecter les matériels nécessaires, co-animer les mercredis matins avec la référente famille.

Objectifs

Développer le réseau social des familles

Rompre la solitude

Echanger avec d'autres mamans et papas

Rendre les loisirs accessibles

Développer des notions de budget, d'organisation et d'anticipation

Passer du temps de loisirs avec ses enfants

Cible

Public visé : les familles du territoire de Lucé ayant des enfants de 2 à 10 ans.

Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, travailleurs sociaux.

Fonctionnement

Fréquence : environ 2 mercredis/mois.

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : 40 différents par an

Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, référente famille 0,75ETP et les parents co-animateurs

Financiers : CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe.

Evaluation

**Effets attendus : Les familles sont venues vivre les bricoles du mercredis. Les parents animateurs ont vécu une expérience d'animation. Les familles et animateurs ont apprécié cette expérience.**

**Critères retenus : nb de familles participantes, nombre de nouvelles familles, répartition QF A QF B, satisfaction des parents animateurs. Avons-nous des nouveaux co-animateurs ?**



# Fiche action n° 14

Intitulé de l'action : **La p'tite Vadrouille**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

- 1- vivre une sortie culturelle et familiale ou/et
- 2- organiser une sortie culturelle et familiale

Objectifs

Développer le lien social  
Encourager les temps partagés parents/enfants  
Rendre accessible la culture aux familles  
Encourager la participation, les capacités d'expression, d'initiatives et d'action des habitants.

Cible

Public visé : Toutes les familles du territoire de Lucé avec une attention particulière portée aux familles fragilisées.

Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, travailleurs sociaux.

Fonctionnement

Fréquence : 3 à 4 fois par an  
Durée : 2019-2022  
Nb de bénéficiaires : 20 familles par an  
Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, référente famille 0,75ETP et familles participantes à l'organisation.  
Financiers : CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, Pays de la Vallée du Loir

Evaluation

**Effets attendus : capacité des familles à organiser une sortie culturelle et familiale, réinvestissement de l'expérience capitalisée dans d'autres projets de la vie courante.**  
**Critères retenus : nb de familles accompagnées, nb de nouvelles familles, répartition QF A QF B.**



# Fiche action n° 15

Intitulé de l'action : **semaines de la famille**

 Action nouvelle



Contenu de l'action :

Durant 2 semaines (1 scolaire, 1 vacances scolaires), en partenariat avec les établissements scolaires, les associations et collectivités locales, mise en oeuvre d'un programme à destination des familles.

Objectifs

- Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux. - Contribuer au bien vivre et à l'amélioration du cadre de vie des familles en développant une offre de services et d'activités en réponse à leurs besoins et aux réalités de notre territoire.
- Valoriser le parent dans son rôle éducatif.
- Faciliter la participation, la prise de parole et les échanges de vécu.
- Développer de nouvelles solidarités.

Cible

Public visé : les familles du territoire de Lucé

Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, écoles, collège, associations

Fonctionnement

Fréquence : 1 fois par an.

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : 150 familles par an

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : Les équipes du Centre social, des écoles et collèges et des associations.

Financiers : CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe.

Evaluation

**Effets attendus : une mobilisation des familles sur cet événement. Un investissement des écoles, associations, collectivités et secteurs du centre social. La participation des familles aux revenus les plus modestes. Du lien social, des solidarités.**  
**Critères retenus : nombre de familles participantes, nombre de nouvelles familles, répartition QF A QF B et le nombre d'écoles participantes, d'associations.**



# Fiche action n° 16

Intitulé de l'action : **La pause parents**

 Action nouvelle



Contenu de l'action :

Proposer aux parents un temps de répit.

Objectifs

Proposer aux parents un temps de répit avec différents supports (l'échange, le sport, le bien-être...)  
Encourager l'implication des parents en créant un collectif de parents participant à la programmation et aux choix des temps proposés.  
Favoriser la participation des habitants et créer du lien social

Cible

Public visé : Les parents du territoire de Lucé

Partenaires engagés dans l'action

CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe, travailleurs sociaux.

Fonctionnement

Fréquence : 1 fois par mois sur temps scolaire.  
Durée : 2019-2022  
Nb de bénéficiaires : 20 familles par an  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, référente famille 0,75ETP  
Financiers : CDC Loir-Lucé-Bercé, CAF de la Sarthe

Evaluation

**Effets attendus : Participation des parents dans la programmation des différents temps.**  
**Critères retenus : nb de familles accompagnées, nb de nouvelles familles, répartition QF A QF B.**



# Le secteur jeunesse

## Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique).

Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

## Les objectifs

- Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Offrir des services de qualité, accessibles à tous, répondant aux besoins du public
- Rendre effective la participation du public
- Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre en appliquant une tarification modulée en fonction des ressources des familles et en appliquant le barème des participations familiales établi par la CNAF, pour les établissements d'accueil des jeunes enfants.



# Fiche action n° 17

Intitulé de l'action : **Le local jeunes**

 Action déjà existante



Contenu de l'action :

Contexte :

Le « local jeunes », situé sur la commune de Pruillé l'Eguillé, est investi et identifié par les jeunes comme leur lieu de rencontres et lieu de départ de leurs animations pendant les vacances.

La mise à disposition de ce local par la municipalité a permis d'offrir aux jeunes de Lucé un accueil de loisirs régulier à chaque période de congés scolaires.

Actions :

-Pérenniser l'organisation de l'ALSH ados sous sa forme actuelle « Ticket Sports ».

-Amener les jeunes à découvrir les différents lieux ressources (planning familial, maison des ados...)

-Proposer la découverte de nouvelles activités socio-éducatives, culturelles, artistiques et sportives.

-Découvrir et pénétrer de nouveaux lieux (salles de spectacle, salons...)

Avoir une attention forte quant à la participation du public féminin en proposant notamment des activités adaptées.

Objectifs

Demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation.

Susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité.

Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale

Cible

Public visé : les préados et adolescents du territoire de Lucé âgés de 11 à 17 ans.

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Fonctionnement

Durée : 2019-2022

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne ROCHET, animatrice-coordinatrice et Ismaël KOFFI, animateur + BAFA

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, FONJEP.





Evaluation

Effets attendus : favoriser la participation des jeunes

Critères retenus : nb de préados et adolescents rencontrés

## Fiche action n° 18

Intitulé de l'action : **Les séjours de vacances et séjours accessoires**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser l'organisation de séjours de vacances et séjours accessoires à l'accueil de loisirs pour les préados et adolescents âgés de 11 à 17 ans pour :

- permettre aux jeunes de vivre l'expérience de l'entraide et la solidarité au sein d'un collectif.
- permettre aux jeunes de s'exprimer en favorisant l'échange et la confrontation de leurs idées, sensibilités et désirs.
- permettre aux jeunes de rencontrer et de respecter des lieux, des personnes, des situations, des pratiques, des modes de vie autres que ceux dont ils ont l'habitude.

Ces séjours pourront prendre différentes formes, organisés en autonomie ou en partenariat, en toutes périodes, à proximité immédiate ou à l'étranger, sous toile ou en dur, ...

Objectifs

Demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation.  
Susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité.  
Favoriser la participation des habitants et créer du lien social.

Cible

Public visé : les préados et adolescents du territoire de Lucé âgés de 11 à 17 ans.

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.  
Les centres sociaux de Loir et Bercé et de Val du Loir

Fonctionnement

Fréquence : un mini-séjour au printemps et 2 à 3 départs au cours de l'été  
Durée : de 2 à 12 jours  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019



## Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, animatrice-coordinatrice et Ismaël KOFFI + Bafa  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, FONJEP.

## Evaluation

**Effets attendus : favoriser la participation et le départ en vacances des jeunes.**

**Critères retenus : nb de préados et ados par séjour, nb de nouveaux jeunes d'une année sur l'autre, envie des jeunes pour renouveler l'expérience.**

## Fiche action n° 19

Intitulé de l'action : **L'accompagnement de projets jeunes**

Action déjà existante



## Contenu de l'action :

Contexte : délocalisation des mercredis après-midi au sein du foyer du collège au Grand Lucé pour se rapprocher des jeunes et de leurs activités extrascolaires. Cette délocalisation a eu des effets bénéfiques sur la participation des jeunes. Leur fréquentation régulière a débouché sur la création d'une junior association et d'un séjour à l'étranger.

Ce créneau du mercredi après-midi est favorable à l'accompagnement de projet de jeunes.

Accompagner les jeunes dans leurs projets, susciter et soutenir leurs initiatives permettra à terme de favoriser leur implication dans la vie du territoire.

Promouvoir la pédagogie de projet en plaçant les préados et adolescents du territoire de Lucé au centre de leurs projets et en accompagnant chacune des étapes de la mise en action : émergence, élaboration, réalisation, développement, valorisation et évaluation.

Ce type d'accompagnement favorise également de faire connaître et reconnaître l'action des jeunes dans la cité.



## Contenu de l'action :

Cette reconnaissance des institutions, des élus, des habitants, des parents et des pairs est importante pour la motivation des jeunes mais également pour aboutir à des impacts positifs sur le territoire. Ainsi, habitants, élus et parents perçoivent leurs jeunes positivement et avec considération.

En matière de perspectives, quelques idées évoquées :

- explorer les solidarités intergénérationnelles,
- organiser une Fête de la Jeunesse à l'échelle communautaire (village des projets/initiatives...)
- recenser le travail possible des mineurs sur notre territoire et mettre les jeunes en relation avec des éventuels futurs employeurs.
- créer une commission de programmation des animations jeunesse.

## Objectifs

Favoriser la participation des habitants et créer du lien social

Demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation.

Susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité Favoriser la participation des habitants et créer du lien social.

## Cible

Public visé : les préados et adolescents du territoire de Lucé âgés de 11 à 17 ans.

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, les parents.

## Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, animatrice-coordinatrice et Ismaël KOFFI, animateur + BAFA

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, DDCS de la Sarthe, FONJEP.

## Fonctionnement

**Effets attendus : des jeunes acteurs de leurs projets, une valorisation des potentialités des jeunes**

**Critères retenus : le nb de projets jeunes accompagnés, le nb de jeunes mobilisés.**



# Fiche action n°20

Intitulé de l'action : **Les Interventions au Collège**

 Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser et développer le partenariat avec le Collège Paul Chevallier du Grand-Lucé. Marianne Dumans Rochet et Ismaël Koffi animent le Foyer des jeunes au Collège sur la pause méridienne de 13h à 14h.

Cette présence permet de maintenir un contact permanent avec les jeunes et ainsi être à l'écoute de leurs besoins et attentes.

En complément, les animateurs peuvent intervenir sur le temps scolaire dans le cadre d'actions menées au titre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ou selon les projets de l'établissement.

Objectifs

Demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation.  
Susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité

Cible

Public visé : les préados et adolescents du territoire de Lucé âgés de 11 à 15 ans

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, Collège, Infirmière scolaire, association des parents d'élèves.

Fonctionnement

Fréquence : tous les jours scolaires  
Durée : 2019-2022  
Nb de bénéficiaires : les 300 élèves du Collège  
Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, animatrice-coordinatrice et Ismaël KOFFI, animateur  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, FONJEP.

Evaluation

**Effets attendus : moins d'incivilités dans la cour du Collège, des comportements plus respectueux, une meilleure prise en compte des envies des jeunes.**  
**Critères retenus : le nb de jeunes qui fréquentent le Foyer du Collège, le nb et l'impact des actions menées dans le cadre du CESC.**



# Fiche action n°21

Intitulé de l'action : **Les actions de prévention**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

Même si ces pratiques restent relativement marginales sur le territoire de Lucé, il existe un phénomène réel de consommation de produits licites ou illicites chez certains collégiens notamment (cannabis, alcool).  
L'usage de cannabis et d'alcool concerne l'ensemble des couches sociales, et il est devenu pour un grand nombre d'adolescents une pratique ponctuelle, voire courante pour certains, qui se banalise. Mettre en place des actions de prévention sur les conduites addictives des préados et adolescents.

Objectifs

demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation  
soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale

Cible

Public visé : les préados et adolescents de la CDC de Lucé  
âgés de 11 à 17 ans.

Partenaires engagés  
dans l'action

CC Loir Lucé bercé, Collège du Grand-Lucé, infirmière scolaire,  
association des Parents d'élèves.

Fonctionnement

Durée : 2019-2022  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : dès 2019

Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, animatrice-coordinatrice et Ismaël  
KOFFI, animateur  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, FONJEP.

Evaluation

**Effets attendus : une prise de conscience des jeunes, une  
modification des comportements.**  
**Critères retenus : Nombre et fréquence des rencontres, nombre  
et type de projets réalisés, nombre de jeunes concernés.**



# Fiche action n°22

Intitulé de l'action : **Les ateliers loisirs**

 Action déjà existante



## Contenu de l'action :

A la demande des jeunes et parce que l'activité n'existe pas sur le plan local, de nouvelles activités de loisirs peuvent voir le jour, portées par le centre social, enrichissant ainsi les propositions déjà existantes.

Couture, Handball, Percussions brésiliennes...

En concertation avec les jeunes et leurs parents, l'idée est ensuite de réfléchir et envisager l'avenir de ces ateliers :

Créer une Junior Association ?

Se rapprocher d'une association locale pour voir si elle peut et veut prendre le relais ?

## Objectifs

apporter des réponses aux besoins des habitants  
demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation  
susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité

## Cible

Public visé : les préados et ados du territoire de Lucé

## Partenaires engagés dans l'action

La Commune du Grand-Lucé (mise à disposition gracieuse du gymnase, de la salle de danse et du Dojo).

## Fonctionnement

Fréquence : une séance par semaine hors vacances

Durée : 1h à 1h30 par atelier

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

## Moyens

Humains : Marianne DUMANS ROCHET, animatrice-coordinatrice et les intervenants extérieurs animateurs des ateliers.

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, FONJEP.

## Evaluation

**Effets attendus : responsabilisation des jeunes dans leurs loisirs.**

**Critères retenus : le nb de membres de la Junior Association, la volonté des jeunes de continuer l'activité dans de nouvelles conditions.**







# Le secteur enfance

## Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique). Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Nos actions « enfance » devront également s'articuler en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé. Nous collaborerons prochainement à sa construction avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (centres sociaux, équipes enseignantes, agents des collectivités, associations).



## Les objectifs

- Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
- Promouvoir un encadrement de qualité
- Offrir des services de qualité, accessibles à tous, répondant aux besoins du public
- Rendre effective la participation du public
- Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre en appliquant une tarification modulée en fonction des ressources des familles et en appliquant le barème des participations familiales établi par la CNAF, pour les établissements d'accueil des jeunes enfants.

## Fiche action n°23

Intitulé de l'action : **L'accueil de loisirs sans hébergement des enfants 3-11 ans**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser sous sa forme actuelle l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

- en approfondissant toutefois de nouvelles organisations et actions (passerelles avec le secteur petite enfance pour les plus jeunes et avec le secteur jeunesse pour les CM2, échanges intergénérationnels, temps d'échanges parents/enfants, formations animateurs...)
- en travaillant la question de son implantation avec la CC Loir Lucé Bercé et la commune de Villaines sous Lucé.

Contexte :

L'Accueil de Loisirs géré par le Centre Social Rural de Lucé est installé depuis 2011 dans les locaux de « La Becquée » à Villaines sous Lucé. Avant 2011, l'accueil de loisirs était mobile et occupait les locaux scolaires mis à sa disposition.

L'ALSH bénéficie d'un agrément pour 52 enfants accueillis simultanément (16 pour les 3-5ans, 36 pour les 6-11 ans).

Du fait de l'agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui nous limite à 16 places d'accueil pour les 3-5 ans, nous sommes régulièrement dans l'obligation d'inscrire de plus en plus d'enfants en attente chez les petits.

Les sanitaires adaptés aux 3-5 ans ne sont pas en nombre suffisant, la salle de sieste est trop petite et un coin douche devrait être accessible.



## Contenu de l'action :

Les locaux de la Becquée sont loués au Centre Social par la Mairie de Villaines sous Lucé mais le Centre Social n'en dispose pas de façon exclusive (réunions, salle des aînés ou encore fêtes familiales...).

Certains espaces sont vétustes et nécessitent des travaux d'entretien ou de rénovation (peintures, moquette murale...).

Différents équipements méritent d'être renouvelés (lave-vaisselle, mitigeurs, chambre froide, installation gaz...).

L'espace de restauration est également une salle d'activité.

Les locaux de la Becquée sont situés au coeur du Village et dotés d'un bel espace extérieur.

La disponibilité et la réactivité des personnels communaux (employés techniques et secrétaires de mairie) sont appréciées.

Face à ces constats et états de fait, nous avons constitué une commission de parents chargée de travailler le sujet et faire remonter ses propositions aux élus de la collectivité.

En attendant, à La Becquée, une équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les périodes de vacances scolaires. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, deux groupes sont mis en place avec un fonctionnement spécifique : les 3-5 ans et les 6-11 ans.

- Respecter les rythmes individuels des enfants.
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères.
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.
- Permettre aux enfants d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier.
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.
- Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.
- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

## Objectifs

demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation  
soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale  
susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité  
développer les liens inter générationnels



## Cible

Public visé : les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur le territoire de Lucé.

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.  
Les maisons de retraite Eugène Aujaleu et Marie-Louise Bodin, la bibliothèque municipale du Grand-Lucé.

## Fonctionnement

Fréquence : lors des vacances scolaires  
Durée : 2019-2022  
Nb de bénéficiaires : jusqu'à 52 enfants par journée d'ALSH  
Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

## Moyens

Humains : Ketty DESPELCHAIN BRUNET, animatrice-coordinatrice enfance  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : une bonne adaptation aux besoins des enfants et aux attentes des parents, un confort de travail et une meilleure qualité d'accueil.**

**Critères retenus : les chiffres de fréquentation, la satisfaction exprimée par les enfants et leurs parents, la stabilité de l'équipe d'animation**





# Fiche action n°24

Intitulé de l'action : **Séjours accessoires et séjours de vacances**

 Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser l'organisation de séjours de vacances et séjours accessoires à l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 11 ans pour :

- permettre aux enfants de vivre l'expérience de l'entraide et la solidarité au sein d'un collectif.
- permettre aux enfants de s'exprimer en favorisant l'échange et la confrontation de leurs idées, sensibilités et désirs.
- permettre aux enfants de rencontrer et de respecter des lieux, des personnes, des situations, des pratiques, des modes de vie autres que ceux dont ils ont l'habitude.

Ces séjours pourront prendre différentes formes, organisés en autonomie ou en partenariat, à proximité immédiate ou dans les départements voisins, sous toile ou en dur, ...

Objectifs

demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation  
soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale  
susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité

Cible

Public visé : les enfants âgés de 6 à 11 ans domiciliés sur le territoire de Lucé.

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Fonctionnement

Fréquence : pendant les vacances de printemps ainsi pendant les congés scolaires d'été de 2019 à 2022.

Durée : 2 à 5 jours

Date prévisionnelle de mise en oeuvre : 2019

Moyens

Humains : Ketty DESPELCHAIN BRUNET, animatrice-coordinatrice enfance  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Evaluation

**Effets attendus : favoriser la participation et le départ en vacances des enfants.**

**Critères retenus : nb d'enfants par séjour, nb de nouveaux enfants d'une année sur l'autre.**



# Fiche action n°25

Intitulé de l'action : **Les mercredis récréatifs**

 Action déjà existante



## Contenu de l'action :

Pérenniser sous sa forme actuelle l'accueil de loisirs des mercredis. Après les réajustements opérés du fait de la réforme des rythmes scolaires, nous espérons maintenir durablement le fonctionnement mis en place depuis septembre 2018, à savoir accueillir à la journée les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis hors vacances scolaires.

Dans sa volonté de prendre en compte les temps libres des enfants et la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents, le Centre Social de Lucé organise et gère, tous les mercredis hors vacances scolaires, un accueil de loisirs, implanté dans les locaux de La Becquée - route de St Calais - 72150 Villaines-sous-Lucé (derrière la Mairie).

En cohérence avec le projet éducatif du Centre Social, l'équipe d'encadrement, composée d'une directrice et de quatre animatrices, met en oeuvre un projet pédagogique et d'animation visant à offrir, en toute sécurité, des activités de loisirs adaptées à l'âge, aux besoins sociaux, culturels, sanitaires, affectifs et éducatifs des enfants.

La Becquée accueille les enfants de 8h30 à 17h30 chaque mercredi. Les arrivées le matin peuvent être échelonnées de 8h30 à 9h30, tout comme les départs en fin de journée, de 16h30 à 17h30. Un service péri-centre de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 est également accessible sur inscription.

En complément, face aux besoins exprimés, nous expérimenterons après les vacances de la Toussaint 2018, un service de transport à destination du complexe sportif du Grand-Lucé, assuré par un bénévole, pour permettre aux enfants accueillis aux mercredis récréatifs de pratiquer leur activité associative (danse, football, athlétisme...) le mercredi après-midi.

## Objectifs

demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation  
soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale  
susciter, impulser et proposer des activités de loisirs et des services de proximité





## Cible

Public visé : les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur le territoire de Lucé.

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, DDCS de la Sarthe, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Les maisons de retraite Eugène Aujaleu et Marie-Louise Bodin, la bibliothèque municipale du Grand-Lucé..

## Fonctionnement

Fréquence : le mercredi hors vacances scolaires

Durée : 2019-2022

Nb de bénéficiaires : jusqu'à 52 enfants par mercredi

Date prévisionnelle de mise en œuvre : janvier 2019

## Moyens

Humains : Ketty DESPELCHAIN BRUNET, animatrice-coordinatrice enfance

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : une bonne adaptation aux besoins des enfants et aux attentes des parents.**

**Critères retenus : les chiffres de fréquentation, la satisfaction exprimée par les enfants et leurs parents.**



## Fiche action n°26

Intitulé de l'action : **Les interventions dans les écoles maternelles et primaires**

 Action déjà existante



Contenu de l'action :

Pérenniser et développer le partenariat avec les établissements scolaires du territoire de Lucé.

Ketty DESPELCHAIN BRUNET, animatrice-coordinatrice enfance, intervient, en fonction des demandes et selon les périodes, à raison de 2 à 3 demies journées par semaine au sein des écoles maternelles ou primaires du canton.

En cohérence avec le projet d'école et à la mesure de ses compétences, elle anime des ateliers auprès des enfants dans des domaines tels que l'initiation à l'informatique, le théâtre, les marionnettes, les activités scientifiques et techniques, les arts plastiques...

Cette présence permet de maintenir un contact permanent avec les enfants et ainsi être à l'écoute de leurs besoins et attentes.

Objectifs

demeurer un acteur et un partenaire de la coéducation

Cible

Public visé : les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du territoire de Lucé.

Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé

Fonctionnement

Durée : 2019-2022

Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

Moyens

Humains : Ketty DESPELCHAIN BRUNET, animatrice-coordinatrice enfance  
Financiers : CC Loir Lucé Bercé

Evaluation

**Effets attendus : une meilleure connaissance et prise en compte des attentes et besoins des enfants, des actions concertées en faveur des enfants.**



# Le secteur petite enfance

## Le cadre d'intervention : le Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en

- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
  - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions,
  - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
  - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des actions ; une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Les actions Petite enfance/enfance/Jeunesse développées par le Centre Social s'inscrivent pour leur grande majorité dans le cadre de ce contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur (protection des mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire : code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique). Le dernier CEJ a été signé entre la CAF de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et les communes de Courdemanche, Le Grand-Lucé et Villaines sous Lucé pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.



# Fiche action n°27

Intitulé de l'action : **Le Multi-accueil**

Action déjà existante



Contenu de l'action :

Accompagner le développement du Multi-accueil.

Ouvert le 9 mai 2011, le Multi-accueil a vu sa capacité d'accueil évoluer de 13 à 18 places, le 1er janvier 2012.

Après 7 années de fonctionnement et face à la demande, nous souhaiterions faire évoluer notre agrément de 18 à 20 places à partir de 2019.

Parallèlement, nous devons fournir les repas aux enfants.

Ces deux points d'évolution impliquent des changements en termes d'organisation et supposent une nécessaire extension des locaux de la Maison de la Petite enfance « Les Galipettes ».

Dans le but de répondre au plus près des demandes des familles, le Multi-accueil propose aux enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, dont les parents sont prioritairement domiciliés ou travaillent sur le territoire de Lucé, un accueil régulier ou occasionnel.

Il a pour missions principales d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, de les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des enfants, tout en veillant à leur bonne santé et en assurant leur sécurité physique et psychique.

La Maison de la Petite enfance « Les Galipettes » se veut donc être un lieu de vie pour les jeunes enfants. Leurs parents les confient à la journée ou à la 1/2 journée à une équipe de professionnels, qui veille à leur développement physique et affectif en toute sécurité. Ce multi-accueil est un lieu aménagé et conçu pour que le personnel qualifié puisse accueillir, accompagner et s'occuper des enfants pendant l'absence de leurs parents.

De l'éveil musical, corporel, littéraire, des rencontres intergénérationnelles, des ateliers LSF, Bébés massage mais aussi des groupes thématiques, des soirées d'échange, des sorties, des spectacles, ... les projets innovants et structurants de l'équipe perdureront pour contribuer à l'éveil, à l'épanouissement et au bon développement des enfants accueillis.

## Objectifs

Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale  
Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants  
Faire vivre des espaces temps d'expression, d'échange et de concertation  
Développer les liens inter générationnels



## Cible

Public visé : les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et leurs parents.

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe, PMI, travailleurs sociaux, écoles, bibliothèque, Ehpad, Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

## Fonctionnement

Fréquence : ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle : 3 semaines en août et une semaine à Noël

Durée : 2019-2022

Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

## Moyens

Humains :

Cindy BIRSINGER, directrice (CDI 1 ETP)

Magalie GALLAND, directrice adjointe (CDI 0,5 ETP)

Nathalie BREVARD, auxiliaire de puériculture (CDI 1 ETP)

Céline MOREL, auxiliaire de puériculture (CDI 1 ETP)

Savannah MATARD, animatrice petite enfance (CDI 1 ETP)

Isabelle GÉNIN, animatrice petite enfance (CDI 1 ETP)

Julie VÉRITÉ, animatrice petite enfance (CDI 1 ETP)

Katia LEROUX, technicienne de surface (CDI 0,2 ETP)

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : une bonne adaptation aux besoins des parents et des enfants, une implication des parents dans la structure, un confort d'accueil et de travail accru.**

**Critères retenus : le nb d'enfants accueillis, un taux d'occupation < 70%, le nb de parents ayant participé aux groupes et commissions proposés, la stabilité de l'équipe salariée.**



# Fiche action n°28

Intitulé de l'action : **Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants**

 Action déjà existante



## Contenu de l'action :

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistantes maternelles.

C'est un lieu d'échanges, d'écoute, d'accompagnement, de médiation, d'information et d'animation au service des parents, des enfants, des assistantes maternelles agréées par le service de PMI du Conseil Départemental ou en cours d'agrément, ainsi que des professionnelles de la garde à domicile. Les services proposés par le Relais Assistantes Maternelles sont gratuits.

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants se situe au sein de la Maison Petite Enfance « Les Galipettes » au Grand-Lucé. Il bénéficie d'un hall d'entrée commun avec le multi-accueil. Une salle d'activités, une salle de réunion ainsi qu'un bureau permettent à l'animatrice de recevoir les assistantes maternelles et parents, d'accueillir les enfants, d'organiser des ateliers d'éveil, jeux et rencontres mais également de proposer des soirées d'échange et débat, des sorties, des formations, ...

## Objectifs

Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale  
Recueillir et apporter des réponses aux besoins des habitants  
Faire vivre des espaces temps d'expression, d'échange et de concertation

## Cible

Public visé : les parents, les enfants, les assistantes maternelles agréées par le service de PMI du Conseil Départemental ou en cours d'agrément, ainsi que les professionnelles de la garde à domicile.

## Partenaires engagés dans l'action

CC Loir Lucé Bercé, les travailleurs sociaux CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe et Conseil Départemental de la Sarthe.





## Fonctionnement

Accueil :

- Sur rdv : mardi de 13h30 à 15h30 et vendredi de 9h30 à 11h30

- Sans rdv : mercredi de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique : lundi et jeudi de 13h30 à 15h

Ateliers « jeux et rencontres » : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

Durée : 2019-2022

Date prévisionnelle de mise en œuvre : 2019

## Moyens

Humains :

Magalie GALLAND, directrice adjointe (CDI 0,5 ETP)

Katia LEROUX, technicienne de surface (CDI 0,2 ETP)

Financiers : CC Loir Lucé Bercé, CAF de la Sarthe, MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

## Evaluation

**Effets attendus : identification du RAMPE par les assistantes et les parents, décloisonnement des activités en lien avec les autres secteurs, valorisation du métier d'assistante maternelle.**

**Critères retenus : nb d'assistantes aux « jeux et rencontres » et soirées débats, degré de satisfaction des parents et assistantes maternelles quant à la qualité des services rendus.**



# une évaluation permanente du projet

Afin de vérifier l'utilité sociale de l'action du centre pour les habitants et le territoire, nous chercherons à mesurer :

- La pertinence de l'action globale du centre par rapport au diagnostic du territoire que nous venons de faire,
- La cohérence entre les objectifs des actions et les finalités du centre social,
- L'impact/efficacité : ce que l'action a produit directement ou indirectement,
- La faisabilité : les freins et/ou leviers à l'atteinte des objectifs fixés,
- L'efficacité : le rapport coût/efficacité
- L'attractivité : l'intérêt de l'action pour les divers acteurs et partenaires.

Notre démarche d'évaluation sera régulièrement formalisée par écrit :

- comptes-rendus de réunions, de commissions, de comité de pilotage,
- procès verbaux d'assemblée générale, de Conseil d'Administration,
- bilans, rapports d'activités.

Nous proposerons également d'organiser à mi-parcours une consultation auprès des partenaires du Centre Social pour connaître leurs perceptions liées aux évolutions du territoire et pour présenter nos actions.



# CONCLUSION

Par ce projet, le Centre Social Rural de Lucé confirme sa volonté de poursuivre et développer ses missions, ses partenariats, tout en priorisant et perfectionnant ses actions et modalités d'intervention.

L'élaboration de ce projet a permis :

- d'analyser nos actions,
- de mettre en évidence des manques, des axes à travailler et à perfectionner,
- de mesurer l'impact et l'utilité sociale du Centre Social sur le territoire.

Ce projet a l'ambition de contribuer à apporter des réponses cohérentes aux problématiques de la vie quotidienne des habitants du territoire de Lucé.

Ce projet, même s'il s'engage majoritairement dans une continuité des actions et missions actuelles, renforce la place du Centre Social sur le territoire.

Enfin, le dynamisme des différents acteurs du Centre Social (adhérents, administrateurs, bénévoles, salariés) et le soutien confirmé de nos partenaires financiers (la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé, la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe et le Conseil Départemental de la Sarthe) nous encourage à poursuivre notre action en faveur des habitants et du territoire.



*Merci aux habitants, aux usagers, aux adhérents, aux bénéficiaires, aux bénévoles, aux enfants, aux adolescents, aux parents, aux assistantes maternelles, aux familles, aux adultes, aux seniors, aux associations, aux partenaires, aux élus, aux administrateurs, aux salariés, ... pour leur contribution.*



# annexes



## PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL 2019-2022 Questionnaire « ACCUEIL »

*Dans le cadre du renouvellement du projet social du Centre Social, nous sommes intéressés par votre avis, qui reste indispensable pour évaluer et faire évoluer notre action.*

*Ce questionnaire pourra contribuer à l'amélioration de l'accueil dans l'intérêt de tous les habitants.*

*Vous garantissant l'anonymat de vos réponses, nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps.*

1. Quel moyen utilisez-vous le plus souvent pour nous contacter ?

Je me déplace

Je téléphone

J'écris

J'utilise Internet

### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, quelle est votre satisfaction concernant l'accueil téléphonique (courtoisie, amabilité, efficacité)  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

3. Êtes-vous satisfait de la présentation téléphonique faite par votre interlocuteur ?  OUI  NON

4. Êtes-vous satisfait des informations données par votre interlocuteur ?  OUI  NON

5. Avez-vous rencontré des difficultés pour joindre l'interlocuteur désiré ?  OUI  NON

### ACCUEIL PHYSIQUE

6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, quelle est votre satisfaction concernant ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
L'accès au centre social										
L'accueil										
Le respect de la confidentialité de votre demande										
La propreté des locaux										
L'espace d'attente										
Le délai d'attente										

7. Avez-vous clairement identifié le personnel d'accueil ?  OUI  NON

8. Avant de vous rendre au centre social, aviez-vous pris rendez-vous ?  OUI  NON

9. Si vous avez demandé un rendez-vous (physique ou téléphonique), sous quel délai l'avez-vous obtenu ?

immédiatement

moins de 15 jours

plus de 15 jours

Êtes-vous satisfait de ce délai ?

OUI  NON

10. Si l'attente a été supérieure à 30 minutes lors de votre rendez-vous, vous a-t-on averti ?

OUI  NON

11. Les horaires d'ouverture du centre social sont-ils facilement visibles ?

OUI  NON

12. La signalétique vous a-t-elle permis de vous orienter facilement :

Pour vous rendre au centre social ?

OUI  NON

À l'intérieur du centre social ?

OUI  NON

13. De la documentation informative est-elle mise à votre disposition ?

OUI  NON



14. Constatez-vous depuis votre dernière visite une amélioration de l'accueil physique et/ou téléphonique ?  
 OUI  NON

15. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant la plus mauvaise note et 10 la meilleure, comment noteriez-vous :  
 Votre satisfaction générale sur l'accueil  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

16. En général quelles sont les raisons de votre venue au centre Social :

- Demande de renseignements à l'accueil .....
- Informations sur les tableaux d'affichages et tracts .....
- Activités du Centre Social .....
- Activités d'autres organismes ou associations (Bibliothèque, Danse, Musique, etc...) .....
- Spectacles, cinéma et/ou conférences .....
- Réunions ou permanences d'associations .....
- Permanences Maison de Services au Public .....

17. Quelles sont vos impressions lors de vos premiers pas dans le hall du Centre Social (au niveau de l'aménagement et de l'organisation) ?

.....  
 .....

18. D'un point de vue général que pensez-vous :

(Cochez la case correspondante : 1 : pas repéré - 2 : non satisfaisant - 3 : peu satisfaisant - 4 : satisfaisant - 5 : très satisfaisant)

	1	2	3	4	5
Des panneaux d'affichage et tracts.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du mobilier (disposition, tables/chaises) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du hall (agencement, propreté...) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la signalétique .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De l'éclairage .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres remarques : .....

19. Pour vous le guichet d'accueil est : (cochez la case correspondante)

	Oui	Non
Accessible .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bien agencé .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Convivial / attrayant .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres remarques : .....

20. Une réorganisation de l'accueil vous paraît-elle utile ?  Oui  Non

Si oui, qu'attendez-vous de cette réorganisation ? .....

21. Au niveau de l'accueil physique, que pensez-vous : (cochez la case correspondante)

1 : non satisfaisant 2 : peu satisfaisant 3 : satisfaisant 4 : très satisfaisant

	1	2	3	4
Des plages d'ouverture (jours et heures) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De la disponibilité des personnes chargées de l'accueil.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des réponses apportées à vos questions .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres remarques ou commentaires : .....

22. Avez-vous d'autres suggestions ou remarques à propos de l'accueil en général ou de l'action du centre social ? .....



.....  
 .....  
 Merci de votre participation.

**PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL  
 2019-2022  
 Questionnaire « Adultes »**

*Dans le cadre du renouvellement du projet social du Centre Social, nous souhaitons connaître votre avis, lequel reste indispensable pour évaluer et faire évoluer notre action.*

*Ce questionnaire pourra contribuer à l'amélioration de nos activités dans l'intérêt de tous les habitants.*

*Vous garantissant l'anonymat de vos réponses, nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps.*

**Êtes-vous?**

un homme

une femme

**Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?**

16-20 ans

20-30 ans

30-40 ans

40-50 ans

50-60 ans

+ de 60 ans

**Situation professionnelle :**

au foyer

ouvrier(e)

employé(e)

cadre

retraité (e)

sans emploi

étudiants

autre.....

**Si vous avez une activité professionnelle ou étudiante, où se situe-t-elle ?**

.....

**Votre situation familiale :**

seul (célibataire, veuf, divorcé)

en couple

**Avez-vous des personnes à charge (enfants et parents) ?**  Oui  Non

Si oui, quels âges ont-ils ? ... ..

**Où habitez-vous :**

Courdemanche

Saint Georges de la Couée

Le Grand Lucé

Saint Pierre du Lorouër

Montreuil le Henri

Saint Vincent du Lorouër

Pruillé l'Eguillé

Villaines sous Lucé

Autres (précisez) :.....

**Depuis combien de temps fréquentez-vous Le Centre Social Rural de Lucé?**

- 1 an

1 à 2 ans

3 à 5 ans

+ de 5 ans

**Êtes-vous un utilisateur régulier du centre?**

oui





Précisez :  1 fois / semaine  plusieurs fois / semaine  
 plusieurs fois / mois  de temps en temps

non

Si non, pourquoi?

- Manque de temps
- Manque de sujets qui m'intéressent
- Manque d'informations
- Je n'aime pas les espaces collectifs
- Les projets qui s'y développent de me concerne pas

**Dans la liste ci-dessous, choisissez 3 propositions correspondant à vos préoccupations, ensuite notez ces 3 propositions de 1 à 3 (1 étant pour vous la préoccupation la plus forte).**

- La garde de vos enfants
- La scolarité de vos enfants
- Les loisirs de vos enfants
- Vos loisirs
- Votre logement
- Le cadre de vie
- Les aménagements extérieurs de votre quartier
- La vie de famille
- Un soutien pour vous, en tant que parent
- L'isolement
- L'accès à l'emploi
- La santé
- La sécurité - la délinquance
- La mobilité - les transports
- Les petites et grandes vacances
- Les animations sur votre quartier

**Qui rencontrez-vous pendant ces activités ?**

- des amis,  parents  des voisins
- des personnes inconnues  personne en particulier

**Rencontrez-vous ces personnes en dehors du centre ?**

- Oui  Non

**Quelles actions souhaiteriez-vous voir se développer au centre social dans l'avenir ?**

- Des activités régulières (couture, langue...)
- Des animations ponctuelles (spectacle, soirées)
- Des sorties culturelles lesquelles :.....
- Des actions à vocation sociale (emploi, logement santé...)
- Des expositions
- De l'information (ex : débats, groupes d'échange...)
- Autre (précisez .....



**Sur quels créneaux ?**

- Matin       Après midi       Soirée       Samedi  
 Pendant les congés scolaires

**Seriez-vous prêts à vous investir dans les activités du centre social ?**

- Oui       Non

**Si oui, pouvez-vous nous communiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter ?**

.....  
 .....  
 .....

**Si vous aviez une baguette magique pour changer une chose, une seule, que feriez-vous?**

.....  
 .....  
 .....

**Merci de votre participation.**

**Centre Social Rural de Lucé  
 Projet Social 2019-2022**

**Questionnaire « vivre en milieu rural »**

<b>• Votre commune de résidence :</b>	
---------------------------------------	--

<b>• Votre âge :</b>		
----------------------	--	--

<b>• 18 – 30 ans</b>				<b>• 46 – 60 ans</b>	
<b>• 31 – 45 ans</b>				<b>• + 60 ans</b>	

<b>• Votre catégorie socio-professionnelle :</b>	
--	--

<b>• agriculteur</b>				<b>• cadre</b>	
<b>• ouvrier</b>				<b>• retraité</b>	
<b>• fonctionnaire</b>				<b>• étudiant</b>	



• profession libérale			• autre	

### - Cadre de vie -

• **Quels sont selon vous les avantages de la vie « à la campagne » :**

	Choix 1		Choix 2		Choix 3
• Plus d'espace					
• Un air plus sain					
• Plus de convivialité					
• Plus de tranquillité					
• Plus d'entraide					
• Une alimentation plus saine					
• Plus de sécurité					
• autre : précisez : .....					

• **Quels sont selon vous les inconvénients de la vie « à la campagne » ::**

	Choix 1		Choix 2		Choix 3
• Peu ou pas de moyens de transport en commun					
• Peu ou pas de commerces de proximité					
• L'éloignement de tout					
• Peu d'accessibilité des services administratifs					
• Peu d'offres en terme de loisirs culturels et sportifs					
• Peu d'offres d'emploi					
• Sentiment d'isolement					
• autre : précisez :					



.....				
-------	--	--	--	--

• Si un Conseil de Voisinage, chargé de recenser les attentes et préoccupations de la population, venait à se créer, quels seraient, selon vous, les 3 sujets à traiter en priorité (numérotez de 1 à 3 par ordre d'importance) :

	• Le bruit / la pollution	
	• L'offre culturelle	
	• Les commerces et services	
	• Les incivilités	
	• Le logement	
	• Les transports / la mobilité	
	• Autre : précisez : .....	

• Lorsque vous avez décidé de venir vivre ou de rester habiter à la campagne, que recherchez-vous ?

• Qu'est-ce qui n'existe pas aujourd'hui, qu'il faudrait créer et qui contribuerait à améliorer le cadre de vie sur le territoire de la Communauté de Communes de Lucé ?



**- services -**

- Répartissez, avec réalisme, les services suivants en fonction du territoire sur lequel leur présence vous paraît prioritaire et indispensable :

	Au niveau communal		Au niveau cantonal		Au niveau départemental
• la mairie					
• l'école					
• le Trésor Public					
• la Poste					
• la Gendarmerie					
• le Pôle Emploi					
• le Relais Assistantes Maternelles					
• le multi-accueil (halte-garderie, crèche)					
• les pompiers					
• le médecin					
• l'infirmier					
• la pharmacie					
• le centre social					
• le service à domicile aux personnes âgées					
• la CAF, la MSA					
• les services sociaux (assistante sociale, éducatrice, conseillère...)					
• les commerces de proximité					
• le service bancaire					
• la bibliothèque					



<ul style="list-style-type: none"> <li>la connexion Internet haut débit, la téléphonie mobile</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>les transports en commun</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>les équipements sportifs</li> </ul>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>autre : précisez : .....</li> </ul>					

• Depuis 4 ans, vous pensez que l'offre de services en milieu rural s'est :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>développée</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>maintenue</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>dégradée</li> </ul>	

• En numérotant de 1 à 5, qu'attendez-vous en priorité des services proposés ?

	<ul style="list-style-type: none"> <li>accueil physique</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>compétences</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>écoute, amabilité</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>horaires d'ouverture, temps de présence</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>accessibilité aux personnes handicapées</li> </ul>	

• En matière d'accès aux services, quelle solution vous paraît la plus adaptée au milieu rural ?

	<ul style="list-style-type: none"> <li>la proximité géographique du service</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>la mise en place de permanence de plusieurs services sur un site</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>le développement de bornes d'accès Internet permettant d'obtenir des informations ou d'effectuer ses démarches à distance</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>le transfert à un commerçant ou une association de certaines missions d'intérêt général</li> </ul>	



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel(s) service(s), selon vous, manque(nt) actuellement sur votre bassin de vie ?</li> </ul>	
---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle proposition souhaiteriez-vous faire pour améliorer l'accès de la population aux services en milieu rural ?</li> </ul>	
---	--

### - participation à la vie locale -

<ul style="list-style-type: none"> <li>• En tant qu'habitant, classez votre participation à la vie locale selon les différentes catégories suivantes :</li> </ul>
---

	Je pratique / Je consomme		J'accompagne / Je soutiens		J'encadre / Je décide
• Au sein d'une association sportive					
• Au sein d'une association musicale ou artistique					
• Au sein d'un comité des fêtes					
• Au sein d'une autre association, précisez : ..... .....					
• Au sein du conseil municipal de ma commune					
• Au sein de la bibliothèque municipale					
• Au sein du comité paroissial					
• Au sein du conseil d'école					
• Au sein du centre social					
• autre : précisez : .....					





- Si vous deviez qualifier votre participation à la vie locale, vous seriez plutôt :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un habitant « consommateur » (qui utilise très ponctuellement les services ou activités en fonction de ses besoins)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un habitant « usager » (qui utilise régulièrement les services ou activités proposés)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un habitant « animateur » (qui participe volontiers dès qu'il le peut)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un habitant « décideur » (qui s'investit pleinement et est influent)</li> </ul>	

- Lorsque vous exprimez votre avis, comment est-il pris en compte ? (en termes de fréquence et de contenu)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• jamais</li> </ul>	
	ou	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• parfois</li> </ul>	
	ou	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• toujours</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• partiellement</li> </ul>	
	ou	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• complètement</li> </ul>	

- Que recherchez-vous lorsque vous décidez de participer à la vie locale ?

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller à la rencontre des autres, créer du lien social (en pratiquant une activité par exemple)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner de votre temps pour contribuer au bon fonctionnement d'une action (en devenant bénévole au sein d'une association par exemple)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichir vos compétences et connaissances en acceptant certains rôles et responsabilités (en devenant trésorier d'une association par exemple)</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager et faire valoir vos idées pour garantir leur prise en compte (en participant aux différents groupes de réflexion du centre social ou en tant qu'élu au sein du conseil municipal de votre commune par exemple)</li> </ul>	



<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Quels sont les principaux obstacles ou freins à votre participation à la vie locale ?</b></li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Qu'est-ce qui n'existe pas aujourd'hui, qu'il faudrait créer et qui encouragerait votre participation à la vie locale ?</b></li></ul>	

Merci pour votre contribution et pour les quelques minutes de votre précieux temps.

L'équipe du Centre Social.

